Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8470895
Centre d'intérêt: 630

Morin, Françoise, 1943-.

L'utilisation des laboratoires, bibliothèques et moyens audio-visuels en éducation des adultes. 2, Monographies de dix commissions scolaires / Françoise Morin, Micheline Boivin ; [pour la Direction générale de l'éducation des adultes.] Etudes et projets. -- [Québec] : La Direction, 1973.
p. 151-470.

Cote Dewey: 371.3078/M858u Cote LC: LB/3044

Descripteur(s): *Moyen d'enseignement *Utilisation de l'audiovisuel *Utilisation de la bibliothèque *Utilisation du laboratoire *Commission scolaire *Organisation pédagogique *Attitude de l'enseignant *Secondaire (Niveau) *Education des adultes

Identificateur(s) de nom: *Commission des écoles catholiques de Montréal (Québec) *Commission des écoles catholiques de Québec (Québec) *Commission scolaire régionale de l'Amiante (Thetford Mines, Québec) *Commission scolaire régionale de la Baie des Chaleurs (Carleton, Québec) *Commission scolaire régionale du Bas Saint-Laurent (Rimouski, Québec)

Identificateur(s) de sujet: *Commission scolaire régionale de Chambly (Saint-Laurent, Québec) *Commission scolaire régionale de la Chaudière (Saint-Georges-Est, Québec) *Commission scolaire régionale de la Côte-Nord (Sept-Iles, Québec) *Commission scolaire régionale de Tilly (Sainte-Foy, Québec) *Commission scolaire régionale des Monts (Matane, Québec)

L'utilisation des outils pédagogiques que sont le laboratoire, la bibliothèque et l'audiovisuel en éducation des adultes fait l'objet de cette recherche qui porte sur les conditions matérielles et pédagogiques de cette utilisation et sur les attitudes des enseignants. Suivant un schéma à peu près identique, les dix monographies descriptives présentées ici se veulent un compte rendu aussi fidèle que possible de la réalité, en prenant la commission scolaire comme unité d'analyse. Elles portent sur la CECM, la CECQ et les régionales de l'Amiante, de la Baie-des-Chaleurs, du Bas-Saint-Laurent, de Chambly, de la Chaudière, de la Côte-Nord, de Tilly et des Monts.

Le choix des commissions scolaires a été effectué en fonction de l'importance de l'équipement scolaire et des budgets affectés aux cours de formation générale temps plein, au niveau des classes de secondaire III, IV, et V. La cueillette d'information s'est faite à l'aide d'entrevues, de décembre 1971 à avril 1972, auprès de trois groupes dans chaque commission scolaire: des gestionnaires, du personnel technique spécialisé et des enseignants. On a utilisé des schémas d'entrevue et, dans le cas de l'audiovisuel, un questionnaire et une échelle d'attitudes.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8470894

FIN

L'utilisation des laboratoires, bibliothèques et moyens audio-visuels en éducation des adultes, Tome

Par: Françoise Morin
Micheline Boivin

Mar 1973
M.E.Q.- D.G.E.A. Direction des études et projets.

EDUQ 8470895

4286

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
SERVICE DES ÉTUDES ET PROJETS

L'utilisation des laboratoires, bibliothèques et moyens audio-visuels en éducation des adultes

tome 2

Françoise Morin
Micheline Boivin

mars 1973

L'utilisation des laboratoires,
bibliothèques et moyens audio-
visuels en éducation des adultes

Françoise Morin
Micheline Boivin
Etudes et projets
février 1973.

TOME II

Monographies de dix commissions scolaires

En guise de REMERCIEMENTS......

Notre objectif premier, en abordant cette étude, était d'appréhender d'un peu plus près la réalité quotidienne de l'utilisation des laboratoires, des bibliothèques et de l'équipement audio-visuel.

Il nous fallait donc laisser parler, sinon toutes, du moins quelques-unes des personnes aux prises avec cette réalité. Et ce rapport n'aurait pas été rendu possible sans la collaboration de ces différents interlocuteurs.

Merci à tous....

- aux professeurs qui ont répondu à notre questionnaire,
- aux professeurs qui ont participé aux entrevues et dont certains venaient d'assez loin,
- aux bibliothécaires et aux responsables en audio-visuel,
- et enfin, aux responsables de formation générale ainsi qu'aux directeurs d'éducation des adultes qui ont su si bien planifier et organiser nos rencontres dans leur milieu.

NOTE

Le présent rapport fut conçu sous la forme de deux textes séparés, tel qu'il vous parvient. Ces cahiers traduisent chacun à leur façon les buts visés par cette recherche tout en répondant à des exigences méthodologiques.

D'une analyse des conditions d'utilisation, faite suivant un schéma à peu près identique, les dix monographies descriptives se veulent un compte rendu aussi fidèle que possible de la réalité en prenant la commission scolaire comme unité d'analyse.

La synthèse, suivie de recommandations, tente de dégager certains facteurs explicatifs de l'utilisation plus ou moins grande des outils pédagogiques que sont le laboratoire, la bibliothèque et l'audio-visuel en éducation des adultes et de cerner l'esprit et les tendances générales qui se font jour chez les professeurs.

Malgré leur dépendance réciproque, leur lecture peut en être faite séparément selon les intérêts de chacun.

TABLE DES MATIERES

Page

REMERCIEMENTS i

NOTE. ii

AMIANTE 151
Situation générale 151
Portrait-type du professeur d'adultes. 153
Laboratoires 154
Utilisation 154
Organisation matérielle 155
Intégration et fonctions pédagogiques 156
Bibliothèque 157
Utilisation 157
Organisation matérielle 157
Intégration et fonctions pédagogiques 158
Audio-visuel 162
Utilisation 162
Fonctions pédagogiques. 163
Attitude. 166
Organisation. 167
Support pédagogique 174
Conclusion 177
Résultats des réponses au quest. sur l'audio-visuel. 181

BAIE DES CHALEURS 187
Cadre général. 187
Portrait-type du professeur d'adultes. 189
Laboratoires et bibliothèques. 190
Laboratoires. 190
Bibliothèque. 192
Audio-visuel 194
Utilisation 194
Conditions favorables 198
Fonctions pédagogiques. 199
Attitudes 201
Organisation. 202
Support pédagogique 203
Conclusion 206
Résultats des réponses au quest. sur l'audio-visuel. 208

BAS ST-LAURENT 214
Situation générale. 214
Portrait-type du professeur d'adultes 216
Laboratoires. 218
Bibliothèque. 220
Audio-visuel. 222
Utilisation. 222
Intégration et fonctions pédagogiques. 225
Attitude 226
Organisation 229
Support pédagogique. 232
Conclusion. 234
Résultats des réponses au quest. sur l'audio-visuel . 238
Annexe: Projet d'entente sur les bibliothèques . . . 244

CECM 250
Situation générale. 250
Portrait-type du professeur d'adultes 252
Laboratoires et bibliothèques 253
Laboratoires 253
Bibliothèques. 255
Audio-visuel. 256
Utilisation. 256
Fonctions pédagogiques 258
Attitudes. 260
Organisation 261
Support pédagogique. 262
Conclusion. 266
Annexe: "Récit d'une expérience par des étudiants adultes de la CECM". 268
Résultats des réponses au quest. sur l'audio-visuel . 276

CECO 282
Cadre général 282
Portrait-type du professeur d'adultes 283
Laboratoires et bibliothèques 284
Laboratoires 284
Bibliothèques. 286
Audio-visuel. 291
Utilisation. 291
Fonctions pédagogiques 292
Attitudes. 294
Organisation 295
Support pédagogique et conception du rôle de l'éducateur d'adultes 298
Conclusion. 302
Résultats des réponses au quest. sur l'audio-visuel . 303

CHAMBLY 309
  Situation générale 309
  Portrait-type du professeur d'adultes. 311
  Laboratoires 312
  Bibliothèque 313
  Audio-visuel 316
    Utilisation 316
    Fonctions pédagogiques. 317
    Attitude. 319
    Organisation matérielle 319
    Support pédagogique 324
  Conclusions. 329
  Résultats des réponses au quest. sur l'audio-visuel. 334
  Annexe: COOP, Multi: organigramme commenté 340

CHAUDIERE 358
  Situation générale 358
  Portrait-type du professeur d'adultes. 360
  Laboratoires 361
  Bibliothèque 362
  Audio-visuel 366
    Utilisation 366
    Intégration pédagogique 368
    Fonctions pédagogiques. 369
    Attitude. 371
    Organisation. 372
    Support pédagogique 376
  Conclusion 379
  Résultats des réponses au quest. sur l'audio-visuel. 381

COTE-NORD 387
  Aspect organisationnel de la C.S.R. 387
  Portrait-type du professeur d'adultes. 389
  Laboratoires et bibliothèques. 390
    Laboratoires. 390
    Bibliothèques 391
  Audio-visuel 392
    Utilisation 392
    Fonctions pédagogiques. 395
    Attitudes 396
    Organisation. 397
    Support pédagogique 400
  Conclusion 401
  Résultats des réponses au quest. sur l'audio-visuel. 403

DE TILLY 409
Situation générale. 409
Portrait-type du professeur d'adultes 412
Bibliothèque. 413
Laboratoires. 415
Audio-visuel. 421
Utilisation. 421
Intégration pédagogique. 423
Attitude 425
Organisation 426
Support pédagogique. 427
Conclusions 431
Résultats des réponses au quest. sur l'audio-visuel . 436
Annexe I: Projet de session de sensibilisation aux relations humaines 442
Annexe II: Chef de section: rôle et attributions. . 444

DES MONTS. 447
Situation générale. 447
Portrait-type du professeur d'adultes 448
Laboratoires et bibliothèques 449
Laboratoires 449
Bibliothèques. 450
Audio-visuel. 452
Utilisation. 452
Fonctions pédagogiques 455
Attitudes. 456
Organisation 457
Support pédagogique. 461
Conclusion. 463
Résultats des réponses au quest. sur l'audio-visuel . 465

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'AMIANTE (THETFORD MINES)

SITUATION GENERALE

Sur le territoire de la Commission scolaire régionale de l'Amiante, les cours en formation générale plein temps sont concentrés pour la plupart à Thetford Mines (école secondaire Carrier). Et cela est encore plus vrai lorsqu'il s'agit des groupes qui nous intéressent plus particulièrement, à savoir secondaire III,IV et V, et qui exigent plus de disponibilités matérielles. C'est donc la situation prévalant à cet endroit qui sera décrite dans les pages suivantes.

Les relations avec le secteur régulier semblent excellentes. L'administration du service d'Education permanente partage les locaux de la C.S.R. Les contacts sont donc fréquents: les relations informelles sont importantes et facilitent par la suite l'accès aux écoles mêmes. La politique officielle veut que tout soit mis à la disposition des adultes qui suivent des cours dans les écoles de la régionale. Mais si les politiques générales d'utilisation relèvent de l'administration centrale, il faut néanmoins passer des ententes verbales avec les principaux au niveau de chaque école. Là encore, il est essentiel d'entretenir de bonnes

relations. Il s'agit la plupart du temps, comme le confirme l'expérience quotidienne du responsable de centre à l'école Carrier, de brèves rencontres pour régler de petits problèmes qui pourraient, s'ils ne l'étaient pas, engendrer des frictions plus dangereuses. Ce point peut paraître bien secondaire à première vue mais il permet de maintenir des relations harmonieuses avec la direction du jour qui ne craint plus, le soir, de confier l'école à une autre équipe.

PORTRAIT-TYPE DU PROFESSEUR D'ADULTES*

Tableau I

Description du personnel enseignant*

		R**	N-R**	TOTAL
Age	20-29 ans	12	4	16
	30-39 ans	4	1	5
	40-49 ans	0	0	0
	50-59 ans	0	0	0
	Autre	0	0	0
	TOTAL	16	5	21
Sexe	Masculin	15	5	20
	Féminin	1	0	1
	TOTAL	16	5	21
Ens. aux adultes	Temps plein***	0	0	0
	Temps partiel	16	5	21
	Sans réponse	0	0	0
	TOTAL	16	5	21
Expérience en enseignement	Adultes			
	2 ans et moins			13
	3-4-5 ans			6
	6 ans et plus			2
	Sans réponse			0
	TOTAL			21
	Jeunes			21

* Il s'agit du professeur de l'enseignement général, plein temps, sec. III, IV, V, 1970-71.

** R: répondants au questionnaire sur l'audio-visuel, N-R: non-répondants (renseignements fournis par les DGEP-E).

*** Enseignent plus de 12 hres/sem. aux adultes.

Les professeurs concernés par notre étude sont majoritairement des hommes, jeunes et, pour la plupart (16/21), ils ont entre 20 et 30 ans. Ils enseignent tous à l'éducation des adultes à temps partiel: 13 sur 21 y sont par exemple pour 6 hres ou moins. Mais cela varie d'un semestre à l'autre. Lors de l'entrevue, 2 professeurs se trouvaient dans la situation d'un emploi à plein temps, pour ainsi dire, (15 hres et plus) mais pour une session seulement et sans savoir ce qu'il adviendra à la suivante. A une exception près, ils ont tous de l'expérience dans l'enseignement aux jeunes. Leur expérience en éducation des adultes est, à part quelques-uns, relativement courte: 2 ans pour certains, tout au plus 5 ans pour d'autres. Enfin, ils se regroupent principalement dans le secteur des sciences (9/21) et des mathématiques (5/21). Leur représentation est plus faible en lettres (français (3), anglais (3)). Nous retrouvons sensiblement les mêmes proportions chez les professeurs participant à l'entrevue.

LABORATOIRES

UTILISATION:

L'accès aux divers laboratoires ne pose aucun problème. C'est le responsable de centre qui possède toutes les clefs de l'école et ouvre les locaux à la demande des professeurs. Mais il n'existe aucun contrôle systématique de

l'utilisation de ces laboratoires. Selon que le programme s'y prête, ils sont fréquemment utilisés. Ils le sont tout au moins par les 2 professeurs présents à l'entrevue.

ORGANISATION MATERIELLE:

Le professeur établit au début de la session un horaire approximatif d'utilisation. Il est assisté dans sa tâche par un appariteur qui prépare à l'avance la séance de laboratoire. Il y a une politique générale qui veut qu'on emploie le personnel du jour rattaché aux parapédagogiques. Ce personnel spécialisé de la régionale collabore sans difficulté selon la demande et ses propres disponibilités.

Les professeurs qui enseignent également à cette école, le jour, tirent plus de profit, d'une certaine façon, de l'organisation matérielle existante. Le responsable de centre a noté une nette différence avec les professeurs qui n'y enseignent que le soir. Les premiers sont plus familiarisés avec les laboratoires. Ils connaissent déjà les lieux, les appariteurs et cela facilite en partie l'utilisation de l'équipement scolaire. Comme le souligne de plus un professeur de sciences, c'est pendant la journée que se règlent les questions d'organisation matérielle. Mûs par un sentiment de propriété peut-être, les professeurs se sentent plus à l'aise dans <u>leur</u> école. Un professeur de sciences qui a connu les

deux situations le rappelle: c'est gênant de prendre un laboratoire qui n'est pas le nôtre.

INTEGRATION ET FONCTIONS PEDAGOGIQUES:

Pour les professeurs de sciences présents à l'entrevue, la séance de laboratoire fait partie intégrante d'un cours de sciences. Ils ne sauraient concevoir un enseignement sans laboratoire pratique. Un des professeurs en parle comme d'un moyen audio-visuel, au même titre que le film: il sert à mettre les étudiants en contact avec des expériences qu'on ne peut obtenir sur film.

Les critiques sur le programme sont nombreuses. Celui-ci est une présentation sèche de la matière, trop souvent dépassée par rapport à ce que les jeunes apprennent. Un élément à son crédit: les expériences de laboratoire y sont cependant intégrées et suggérées. Certains chapitres (par exemple, la méthode du Chem Study en chimie) sont basés presque entièrement sur des manipulations et des démonstrations pratiques. Mais si les programmes officiels y insistent, les examens, eux, n'en tiennent aucun compte. Ils n'évaluent que la connaissance théorique et livresque des étudiants.

En sciences, le laboratoire semble donc être entré dans les "moeurs pédagogiques" des professeurs. Ici, les professeurs ne le remettent jamais en cause: cela va de soi.

C'est le contraire, i.e. un enseignement uniquement théorique qui semble une aberration et une hérésie.

BIBLIOTHEQUE

UTILISATION:

C'est la première année que le SEP ouvre la bibliothèque à l'enseignement aux adultes. Elle est ouverte le mardi soir et est accessible à toute personne qui fréquente l'école Carrier, tant ceux du temps partiel que ceux du plein temps. Les responsables prévoient l'ouvrir 2 soirs par semaine l'an prochain. De plus, il est possible de faire de la consultation dans la journée pendant certaines périodes libres. Les étudiants adultes qui en profitent le font individuellement car il est plus difficile pour eux de venir ainsi le jour. Jusqu'à maintenant, ce sont des étudiants en relations humaines qui en ont profité.

Les étudiants adultes du plein temps viennent à la bibliothèque sur une période de français (une à deux heures). Ils peuvent en plus emprunter des livres avec une carte de lecteur.

ORGANISATION MATERIELLE:

C'est la bibliothécaire responsable le jour qui s'en occupe également le soir. Il est coresponsable avec le

professeur de l'initiation à la recherche et est disponible pour conseiller ceux qui en ont besoin.

Tout est à la disposition des adultes, tant les volumes de référence que les livres de lecture. Seuls les revues et périodiques ne peuvent sortir de la bibliothèque et doivent être consultés sur place. Une carence importante à combler cependant: orientée en fonction des jeunes, la bibliothèque scolaire possède peu de livres vraiment adaptés au monde des adultes.

INTEGRATION ET FONCTIONS PEDAGOGIQUES:

Les périodes de bibliothèque sont consacrées habituellement à un travail de recherche avec la collaboration du professeur. Les étudiants peuvent aussi faire de la lecture personnelle. Même si le professeur de français laisse dans l'ensemble les adultes libres de lire ce qui leur plaît, il préfère que ce temps soit consacré au français puisque c'est sur une de ses périodes. Comme l'heure de bibliothèque est prise à même le français, il est plus difficile aux autres professeurs d'en profiter. Ils se doivent alors, comme le fait un professeur de sciences, de prendre sur leur temps de cours pour inciter les étudiants à faire de la consultation, pour apporter revues et périodiques et faire des commentaires sur des articles susceptibles de les intéresser.

Ce professeur a également donné un travail à faire sur un sujet général (établir un petit dossier) justement pour mettre les adultes en contact avec l'écrit, ne serait-ce que le journal.

Le bibliothécaire participe activement à la préparation de ces heures de consultation. Il est entendu que les professeurs envoient trois semaines à l'avance les sujets de recherche afin qu'il prépare la documentation requise et qu'il fasse le gel de cette documentation. Le premier apprentissage au travail de référence se fait sous la responsabilité du professeur et cela avant de venir à la bibliothèque. Dans l'esprit du bibliothécaire, cela devrait tout au moins se faire ainsi. Par la suite ils sont pris en charge par le bibliothécaire qui les oriente dans la salle, les initie à la classification,etc. A ce moment, le professeur doit s'occuper de l'aide plus proprement pédagogique. Le bibliothécaire a déjà perçu un changement chez les professeurs face à ce nouveau rôle. Alors que ces derniers considéraient à l'origine cette période comme une de repos et de simple lecture pour les étudiants, ils ont été amenés peu à peu à y participer activement. Cela est surtout vrai d'un nouveau professeur de français qui travaille constamment avec ses étudiants et répond à leurs questions.

Il avait été décidé de l'ouverture de la bibliothèque parce que tous et chacun avaient senti le besoin de ce complément indispensable. Le responsable de la formation générale a souligné l'importance de la lecture. Il s'agissait à la fois de répondre au programme et de déborder les cadres étroits de celui-ci et d'une salle de cours. Il fallait mettre les gens en contact avec un nouveau moyen de formation, les amener à lire, ne serait-ce que le journal.

Cet aspect est également important aux yeux des professeurs rencontrés. Son utilisation apparaît, de par la tradition peut-être, liée au français. Mais cet apprentissage peut être aussi profitable à d'autres matières. Les habiletés intellectuelles ainsi acquises sont récupérées: les étudiants peuvent alors se servir de la bibliothèque comme d'un instrument pour aller chercher de l'information complémentaire, en sciences par exemple. Cela semble un des buts (et fonctions) premiers de la bibliothèque.

Car les professeurs ont remarqué que plusieurs adultes ne lisent jamais, pas même un journal. Soulignons ici qu'il n'existe pas de bibliothèque municipale dans cette ville. Quand ils arrivent au début d'une session, les adultes ont de la difficulté à comprendre un texte, si simple soit-il. Les professeurs de sciences comme celui de français l'ont noté. Le bibliothécaire confirme le fait en ajoutant qu'ils se sentent

perdus lorsqu'ils entrent les premières fois dans une bibliothèque. Ils sont, de plus, gênés et n'osent pas s'informer. Mais les étudiants se familiarisent progressivement si on les y aide. Vue au début comme une salle de récréation, les étudiants découvrent peu à peu, une fois impliqués dans un effort précis de recherche, que la bibliothèque peut être un lieu et un outil de travail.

C'est également le responsable de la bibliothèque qui a poursuivi la réflexion sur la fonction pédagogique de la bibliothèque en faisant un rapide bilan de l'expérience en cours. C'est une première tentative qui se traduit dans l'ensemble en termes positifs et cela malgré des améliorations souhaitables. L'objectif à atteindre: faire de la bibliothèque un lieu de "cours pratique", un "laboratoire" tant dans l'esprit des professeurs (car il faut tout autant les sensibiliser à cela) que dans celui des étudiants. C'est un assez long travail. Il faut également établir des ententes préalables afin de canaliser le travail, de faciliter la collaboration professeurs-bibliothécaire. Ce dernier prévoit rencontrer les professeurs afin de leur demander de donner un travail précis qui faciliterait le premier apprentissage et contact de l'adulte avec une bibliothèque et orienterait son action. Il faut aussi trouver des sujets emballants, intéressants qui le motivent. Le bibliothécaire souhaite, quant à lui, se consacrer à une initiation plus en profondeur et éta-

blir des contacts plus fréquents avec les adultes (rendre la communication plus facile car les adultes parlent peu au début) afin de connaître les intérêts et les besoins de cette nouvelle clientèle et d'y répondre par la suite.

AUDIO-VISUEL

UTILISATION:

La grande majorité (12/16) des professeurs répondant au questionnaire disent qu'ils utilisent "occasionnellement" l'audio-visuel sous une forme ou sous une autre. Trois professeurs seulement indiquent qu'ils s'en servent "souvent".

Tableau II

Utilisation de l'audio-visuel par les professeurs*

Souvent	3
Occasionnellement	12
Rarement	1
Jamais	0
Autre	0
TOTAL	16

* Question formulée ainsi: "Vous serviez-vous d'appareils audio-visuels pour votre enseignement?".

Par contre, plusieurs (7/21) ont l'impression que les autres l'utilisent plus souvent qu'eux-mêmes. Les trois usagers réguliers jugent que leurs collègues ne s'en servent pas assez souvent. Enfin, les six professeurs qui l'ignorent montrent qu'il s'agit surtout d'une utilisation individuelle sans coordination de l'ensemble.

Lors de l'entrevue trois professeurs sur les cinq présents se situaient également dans la catégorie des "occasionnellement" tout en souhaitant l'utiliser plus souvent. Les deux autres ne l'employaient jamais tant à cause de la matière enseignée (mathématiques) que de leur ignorance sur le sujet.

Le responsable de centre juge que malgré un accès facile au matériel, son utilisation est loin d'être maximale. Il estime à un tiers le taux approximatif d'utilisation. En anglais et en français, les professeurs utilisent surtout le magnétophone et le tourne-disque. En relations humaines, on se sert en plus du film. Mais ce dernier est surtout utilisé dans les cours de sciences. Enfin, les mathématiques sont la seule matière où il ne se fait aucune utilisation de l'audio-visuel.

Des professeurs usagers de l'audio-visuel, 14 se sont déclarés satisfaits et 2 déçus par cette expérience.

FONCTIONS PEDAGOGIQUES:

Un principe général a été d[illegible] par un professeur de sciences: l'utilisation des divers [illegible]ens audio-visuels dépend de la matière et de la dimension sur laquelle on insiste. C'est à partir de cela que se fait la sélection des moyens utilisés. Jusqu'à quel point ce principe est-il mis en pratique? Il est difficile d'en juger. Mais les commentaires

des 3 professeurs usagers de l'audio-visuel concernant les fonctions pédagogiques montrent que cela varie selon les conceptions pédagogiques de chacun, selon leur expérience pratique plus ou moins longue, selon les matières mêmes. Cela est également lié à l'intégration pédagogique qu'on en fait.

Notons immédiatement, tout au moins pour les professeurs usagers, que le caractère "gadget" ne semble pas jouer tellement. Il en est de même pour un audio-visuel à caractère purement utilitaire qui permet, par exemple, d'éviter les répétitions. Cela n'apparaît que dans un seul questionnaire. Mais cela joue surtout dans le cas des acétates: on peut déjà avoir toutes prêtes des figures difficiles et longues à faire au tableau noir. On les associe le plus souvent aux sciences en général mais surtout aux mathématiques. Comme dans l'apprentissage, c'est souvent le cheminement qui est difficile à faire, le professeur peut le faire avec l'acétate qui permet de reprendre des étapes non comprises dans une démonstration mathématique ou autre. Sa rapidité est à la fois un avantage et un danger: il faut donc savoir s'en servir.

Il en est de même pour l'utilisation d'autres moyens à fonction multiple. Cela est vrai du film notamment: observation, information, synthèse d'une matière déjà vue, introduction à une notion nouvelle, liaison entre 2 notions, illustration (application). Aussi cela exige-t-il que le professeur connaisse à l'avance son matériel et qu'il prépare adéquate-

ment les étudiants. Surtout que le film est rarement parfait et qu'il faut parfois en faire une réadaptation profonde.

Dans un premier temps, l'audio-visuel est vu comme un outil de sensibilisation. Il permet au professeur d'intéresser les étudiants à une matière qu'ils jugent peu importante par exemple. Il faut dans un premier temps susciter l'intérêt, la motivation du groupe. Cela est confirmé par la réaction des étudiants. Face à la projection d'un film par exemple, le facteur premier est l'intérêt suscité par le film. C'est le point déterminant à partir duquel le professeur peut faire passer ses objectifs pédagogiques.

Lié à cette première fonction apparaît le rôle de visualisation des moyens audio-visuels. Par l'image, le professeur illustre une matière trop abstraite et difficile. L'audio-visuel est alors un complément facilitant la compréhension de l'étudiant. En littérature par exemple, cela permet de redécouvrir les auteurs dans leur siècle. On met directement les étudiants dans le sujet, on les implique par l'image. Par la suite on revient aux textes devenus plus facilement assimilables. Cette fonction est primordiale en mathématiques semble-t-il. Un exemple, la géométrie: alors que traditionnellement les étudiants doivent imaginer dans le vide (à partir du tableau noir) le déplacement d'une figure, un film permet pour ainsi dire de "voir" une telle notion. Ce caractère se retrouve aussi en sciences. Si le laboratoire permet déjà une illustration de la matière, les moyens audio-

visuels y apparaissent quand même comme un complément. Le laboratoire ne permet pas de tout faire. Un film remplace par exemple des expériences difficiles ou impossibles à réaliser à l'heure actuelle en laboratoire. Mais on demande des films qui "collent" parfaitement à la portion de matière enseignée, des films faits pour être intégrés à un contenu de programme donné. Ils sont enfin une incursion dans la vie courante, élément indispensable dans un enseignement aux adultes.

ATTITUDE:

L'attitude générale des professeurs vis-à-vis l'audio-visuel est des plus favorables. A l'échelle Thurstone, elle se situe dans la médiane** supérieure avec 86.1. Dans l'ordre, elle se place au 2e rang. Il y a un certain écart entre l'attitude générale favorable et le comportement (utilisation) plus timide, plus faible. L'expérience du responsable du centre audio-visuel (au plan de l'information et de la production) confirme cela. Les professeurs sont encore loin d'être prêts (et préparés) à entrer de plain-pied dans ces voies nouvelles. Un professeur qui a répondu à notre

---

* Echelle Thurstone où les professeurs sont évalués d'après les réponses données à seize (16) questions (cf. notes méthodologiques p 34). Théoriquement, l'échelle s'étend de 0 à 97.9. Pratiquement dans l'ensemble des C.S.R., un certain nombre de professeurs ont atteint 97.9 alors que le plus faible a cumulé 24.4.

** Médiane: point à partir duquel se situent 50% des individus.

questionnaire par l'envoi d'une lettre reflète à sa façon cette situation ambiguë. Nous en reproduisons des extraits car elle nous paraît exprimer un état d'esprit assez général: "globalement, je suis pour l'utilisation de la technologie, mais j'aurais de la difficulté à donner les raisons bien concrètes pour lesquelles la technologie m'apparaît comme facilitante du processus éducatif. Je crois qu'elle l'est... Si je crois fermement au rôle facilitant de la technologie en éducation, je ne serais pas porté personnellement à l'utiliser... Je répugne à m'en servir personnellement, probablement parce que j'ignore à peu près tout de la question. La nécessité de connaître et d'apprendre à manipuler efficacement tout ce matériel...m'embarrasse. Mes vieux schèmes sont centrés sur la personne de l'éduqué qui peut surtout progresser en relation avec la personne de l'éducateur".

ORGANISATION:

A l'heure actuelle, le service audio-visuel est installé à l'école Carrier, là où se donnent les cours de secondaire III à V (plein temps) en éducation des adultes. Ce qui est un premier avantage: tout est déjà sur place.

Ce centre dessert toutes les écoles du territoire. Il se veut au service de l'éducation des adultes tout autant que du secteur régulier, tout en restant cependant (pour son

horaire quotidien de fonctionnement) tributaire du secteur régulier. Alors que les appareils sont distribués dans les écoles selon l'importance et le nombre de classes, la plus grande partie du matériel est en dépôt au service central. Il est prêté sur demande aux écoles. Le centre envoie à chaque école un catalogue complet de ce que l'école possède, de même que de ce que le centre a en dépôt. Les professeurs d'éducation des adultes ont accès à cette information. Le centre possède un système de reproduction (pour acétates, diapositives) et de production (photographie, magnétoscope). Un technicien effectue des inspections périodiques (3 fois par année) pour les réparations éventuelles. Les réponses au questionnaire montrent les bienfaits de ce service car tous les professeurs s'accordent à dire que les appareils sont en bonne condition.

Si les distances posent parfois des problèmes, cela n'est pas propre à l'éducation des adultes. La situation est la même pour les cours réguliers du jour où il faut assurer le transport des films demandés, laisser sur place au début de l'année un minimum vital de matériel et d'appareils. La plus ou moins grande facilité d'accès dépend donc beaucoup plus des distances que du statut de l'éducation des adultes dans la C.S.R.

Tout ce matériel et ces appareils sont à l'entière disposition des professeurs d'éducation des adultes. Dans les écoles où il ne se donne pas de cours du jour de niveau secondaire, le responsable met des appareils à la disposition de l'éducation des adultes. Depuis 2 ans, la C.S.R. possède le minimum (et un peu plus) en ce qui concerne la quantité d'appareils requis. Le questionnaire confirme que les professeurs disposent des appareils les plus fréquemment utilisés depuis le magnétophone et le rétroprojecteur jusqu'au projecteur 16 mm. Lors des réunions de sensibilisation (pendant ces réunions, chaque service vient présenter ce qu'il peut offrir) du début de l'année et qui s'adressent à tous les principaux d'école de même qu'aux nouveaux professeurs, le responsable de l'audio-visuel insiste sur le droit de l'éducation des adultes à l'usage des services audio-visuels au centre et dans les écoles.

Le service d'éducation des adultes ne possède pas de responsable en ce domaine. C'est le coordonnateur régional qui s'en occupe tant pour l'emprunt du matériel, l'informatique, l'aide technique. Il y a des préposés au prêt dans les autres écoles. Bien qu'à la disposition des 2 secteurs d'enseignement, le centre reste cependant tributaire du système régulier pour son horaire. Il est donc ouvert le jour jusqu'à 4 heures. Pour compenser ce problème d'horaire, le

centre semble faire preuve d'une assez grande disponibilité: en cas de dépannage ou de réparation, d'assistance technique, l'appariteur peut venir sur demande. C'est ainsi qu'au moment de l'entrevue, l'assistant était sur place afin d'aider des professeurs dans l'enregistrement d'un examen oral d'anglais. Pour les professeurs d'éducation des adultes qui s'adressent au centre audio-visuel pendant la journée, il n'y a par contre aucun obstacle et des professeurs présents à l'entrevue nous l'ont confirmé.

Le seul problème d'accessibilité est le suivant: comme les professeurs du jour ne replacent pas toujours les appareils, il faut parfois courir dans l'école pour les trouver! Cette tâche d'organisation et de récupération relève du responsable de centre. De l'avis de ce dernier, une meilleure planification dans le choix des locaux résoudrait ce problème: choisir les locaux où il existe des appareils en permanence, par exemple, les locaux (environ 10) avec projecteurs et écrans. Sinon, c'est une course à travers toute l'école. Cela occasionne une perte de temps et risque souvent de refroidir l'enthousiasme des professeurs par ailleurs intéressés.

La situation se complique lorsqu'on aborde le problème du matériel proprement dit qui se traduit en termes d'approvisionnement. Les films, dispositives, etc, sont

conservés au centre régional de Thetford. Les professeurs les obtiennent par réquisition en faisant des réservations. Comme dans le cas qui nous intéresse, les cours se donnent au même endroit, cela ne pose pas de problème. Tout au moins pour les professeurs qui y enseignent aussi le jour et qui sont déjà familiarisés avec le système. Cela peut en poser pour un professeur qui n'y enseigne que le soir. Mais l'expérience d'un professeur de français prouve qu'il suffit d'un peu d'initiative pour surmonter cet obstacle. Par contre un autre professeur ne savait pas qu'il pouvait profiter de ce service. Mais encore faut-il avoir le temps de s'en occuper pendant la journée et de se rendre au centre.

Comme le centre ne possède qu'une partie du matériel utilisé par les professeurs il faut faire appel à l'extérieur. Les sources: ONF, OFQ (dont le responsable audio-visuel se plaint des lenteurs), le Consulat de France, les industries (Shell, BP, CIL pour les sciences).

C'est là que les obstacles se multiplient. L'approvisionnement devient difficile du fait que le centre audio-visuel doit faire face à la concurrence d'autres régionales, organismes ou groupes qui font les mêmes réquisitions. Cela exige une planification assez stricte. La première planification est faite par le secteur régulier qui demeure quantitativement l'usager le plus important. C'est ainsi qu'un

professeur d'éducation des adultes peut théoriquement choisir parmi un lot de films déjà commandés pour le régulier en autant qu'il en ait connaissance. Il faut en arriver à constituer une banque de films en réservant à l'avance selon une prévision mensuelle. C'est une planification qui se fait dès la fin de l'année scolaire précédente en collaboration avec les professeurs concernés.

Cette planification s'avère beaucoup plus difficile lorsqu'il s'agit de l'éducation des adultes qui ne peut compter, comme le secteur régulier, sur une clientèle assurée par la scolarisation obligatoire. On prévoit quelques semaines ou jours à peine à l'avance pour la session suivante. On peut faire tout au plus une certaine sélection préalable à partir des commentaires de professeurs de la session précédente.

L'expérience d'un professeur de sciences le prouve. Il a fait venir de l'extérieur une vingtaine de films par l'intermédiaire du centre audio-visuel. De ce nombre, il en a reçu 3 ou 4, les autres étant déjà réservés ou n'étant plus sur le marché. Certains auraient été disponibles en mars alors que le cours se terminait en janvier. Cela compte pour beaucoup chez les professeurs qui se sont dits déçus de leur expérience en audio-visuel.

L'achat de films: le responsable en audio-viuel

souligne l'importance d'avoir du matériel sur place et qui appartienne en propre à la C.S.R. Cela pour pallier aux problèmes d'approvisionnement par le prêt. Mais cela coûte cher. Il faut marchander avec les compagnies, faire preuve d'initiative, de dynamisme et de fermeté. La reproduction est un problème délicat via les droits d'auteurs. La politique du ministère qui commande l'achat de l'équipement au plus bas soumissionnaire dans l'année fait que les C.S.R. se retrouvent avec des appareils de divers types; cela complique l'achat de matériel, de même que la reproduction (il faut prévoir en fonction des appareils). Le responsable a résolu ce problème grâce à la collaboration de son collègue du CEGEP.

Il ne suffit pas d'avoir des appareils en nombre et du matériel, encore faut-il qu'il soit adéquat. Or ce matériel est rarement pertinent à la matière, au programme. Lors de l'entrevue, ce sont surtout les professeurs de sciences qui se sont plaints, disant qu'il n'y a rien de vraiment adapté aux besoins des adultes. Le matériel existant est fait en fonction du régulier dont les programmes sont très différents. Les films sont trop spécialisés pour les étudiants et leur demandent un effort de compréhension trop grand. On se plaint aussi d'avoir de vieux films, de "tradition française" dira l'un d'eux; le son est mauvais et ils cassent à tout moment. Le fait de pouvoir visionner le film avant ou de le connaître permet d'éviter en partie ces ennuis. Le professeur peut

alors avertir les étudiants, les orienter. Cela est encore plus dramatique en mathématiques où il existe encore moins de matériel. Faire des montages, de la production-maison pour combler ce vide? Cela pourrait être une solution. Mais il n'y a personne à l'heure actuelle pour s'en occuper vraiment. Ce n'est pas le professeur qui enseigne à temps partiel qui peut avoir le temps d'en faire et de dresser la liste du matériel disponible.

Face à tout cela et comme la matière à enseigner est souvent trop chargée, on se passe d'audio-visuel. Car l'utilisation intégrée de l'audio-visuel à l'enseignement demande plus de travail et d'effort. Et les professeurs en ont convenu. L'échéance de l'examen est aussi contraignante. Professeurs et étudiants en restent malgré tout obsédés. Cela demeure encore aux yeux de la majorité le premier besoin auquel il faut répondre.

SUPPORT PEDAGOGIQUE:

Si à une exception près, tous les professeurs connaissent le fonctionnement élémentaire des appareils, il n'y a que 6 répondants sur 16 qui ont suivi des cours en audio-visuel, tout au moins une initiation puisqu'il s'agit de 5 crédits ou moins. Parmi ceux qui n'en ont pas suivi, 4/10 manifestent l'intention d'en suivre. Pour l'ensemble, 11 professeurs sont favorables à l'idée d'un recyclage en méthodes et

techniques audio-visuelles.

En plus d'un perfectionnement obtenu par initiative personnelle ou dans le cadre de son travail, quelle information les professeurs ont-ils eue ou reconnaissent-ils avoir eue? Quatre seulement disent avoir de la documentation à leur disposition dont 2 par le secteur régulier et un par le SEP. A la question de l'incitation à l'utilisation, 10 professeurs répondent par l'affirmative et cela venait pour huit d'entre eux (8/10) du secteur régulier.

Les entrevues confirment le fait que la documentation et l'initiation générale reviennent au secteur régulier. Les 2 professeurs les plus au courant dans ce domaine enseignent également le jour et c'est cette expérience dans le domaine audio-visuel qui leur sert le soir. Les 2 professeurs de mathématiques et non utilisateurs, qui semblent ignorants en la matière, ne travaillent qu'à l'éducation des adultes. Un professeur de sciences suggère au professeur de mathématiques de se servir des acétates, faute d'avoir des films adaptés. D'après sa réponse, celui-ci ne semble pas [illegible] comprendre ce que cela peut être. L'autre professeur de mathématiques ne savait pas qu'elle pouvait aller au centre audio-visuel pendant la journée pour obtenir des informations et du matériel.

A l'école Carrier, qui héberge le centre régional, les professeurs peuvent en tout temps dans la journée recevoir des informations et de l'assistance technique. Malgré cela, le responsable en audio-visuel reconnaît qu'il y a lacune dans ce domaine. L'exiguïté des locaux actuels ne permettrait qu'une initiation élémentaire des professeurs. Par suite de l'installation d'un véritable centre axé plus directement sur la production (avec atelier de production, chambre noire, etc), ce responsable prévoit organiser pour l'an prochain des laboratoires pratiques. Il s'est déjà tenté une première expérience en ce sens cette année: on a fait un effort (et un type) particulier de sensibilisation. Le responsable travaille avec les chefs de matière et à leur demande expresse. C'est à la fois pour assurer une meilleure information sur les ressources disponibles, leur planification-intégration à l'enseignement et pour amorcer le mouvement de production. Le ou les professeurs intéressés par la production de documents audio-visuels discutent du projet avec le responsable et doivent lui présenter un premier scénario. Le responsable tient à ce que les professeurs participent activement à l'expérience: c'est à eux que revient la responsabilité de préparer un projet précis, structuré. L'équipe technique est là pour assurer la réalisation matérielle du projet. Jusqu'à maintenant, seuls des professeurs de l'enseignement régulier (et ils sont peu nombreux) se sont prévalus de cette offre. Il faut dire

à la décharge des professeurs du soir que le gros de l'effort a été tenté surtout du côté des premiers. De toute façon, un premier bilan superficiel de l'expérience montre qu'il y a un travail immense de sensibilisation et d'information à poursuivre.

D'abord prévu dans le cadre de l'enseignement régulier, ce service pourra ou pourrait (et c'est pourquoi nous en parlons) s'adresser tout aussi bien à l'éducation des adultes, soit à partir d'initiatives individuelles de professeurs ou d'une action systématique du SEP.

Enfin, il faudrait également comme l'ont souligné les professeurs et le responsable de la formation générale, insister plus sur une information de caractère pédagogique liée à cette utilisation. C'est souvent ce qui désoriente le professeur et est une des causes de sa déception.

<u>CONCLUSION</u>:

Le SEP, de même que l'ensemble des autres services de la régionale, en est à sa phase finale de réorganisation. Mais cette dernière n'est pas partout garante de la même stabilité.

L'instabilité chronique qui est le lot du personnel enseignant en éducation des adultes a une influence sur

l'encadrement et le support pédagogique qu'il faut lui fournir. La planification s'avère difficile dans un tel contexte, tant pour l'administration que pour le professeur qui n'ose pas trop investir en énergie et expériences pour un programme incertain et qui ne se préoccupe de la situation qu'une fois engagé. Ce fait a été confirmé par les professeurs eux-mêmes et par le responsable de la formation générale.

Cela se retrouve également lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques plus générales. Comment penser à un plan d'encadrement pédagogique ou autre un tant soit peu suivi et cohérent lorsqu'on a affaire à des professeurs différents d'une session à l'autre et que ce travail ne peut alors être mené à bon terme? Cela se présente comme un perpétuel recommencement. L'intégration des parapédagogiques, qui n'en est qu'une partie, se retrouve alors loin du compte.

Et pourtant le besoin s'en fait sentir. Lors de l'entrevue, un professeur l'exprime bien lorsqu'il demande au moins une réunion par semestre afin de permettre les échanges entre professeurs, de faciliter les adaptations et innovations.

Il existe à l'heure actuelle une amorce de coordination plus grande. En sciences et mathématiques, il y a un coordonnateur qui doit rencontrer 2 fois par session les

professeurs concernés. Ce sont dans ces rencontres par matière que se discutent les questions proprement pédagogiques alors que les réunions par niveau servent à l'évaluation générale de l'étudiant. Ces rencontres devraient permettre de mettre en branle des initiatives, de les suivre de plus près, d'entretenir une plus grande motivation chez les professeurs. Dans la pratique, c'est plus difficile, tout au moins à partir de l'expérience vécue par les professeurs (1). C'est encore tout nouveau. Le coordonnateur rencontre les enseignants qui peuvent venir. C'est une structure ajoutée par surcroît. En sciences, il y a eu une réunion au premier semestre. Rien au second. Lors de l'entrevue, les professeurs présents se rencontraient pour la première fois. Tous ces professeurs sont d'accord pour souhaiter de telles rencontres et en plus grand nombre. C'est également la préoccupation du responsable de la formation générale.

---

(1) La situation est un peu différente en secondaire I et II. Là, il y a des réunions systématiques organisées à la demande du responsable de la formation générale. C'est le professeur de mathématiques présente à l'entrevue qui s'en occupe. Ces réunions hebdomadaires se font à partir de thèmes retenus par le groupe. Il n'y a qu'un professeur à plein temps à ce niveau. Mais comme les autres professeurs à temps partiel ne travaillent qu'à l'éducation des adultes, il est facile de les réunir. Ce qui n'est pas le cas pour les autres niveaux. Cette pratique commence à peine et il est encore impossible d'en faire une évaluation.

En plus des réunions, il faudrait, souligne un professeur de sciences, qu'il y ait un responsable qui fasse de l'animation pour l'audio-visuel et la bibliothèque. A l'heure actuelle on pense à rendre un professeur plus directement responsable de ce secteur auprès du groupe de professeurs.

Mais il s'agit plus encore de penser à une nouvelle approche du rôle du professeur avec un groupe d'adultes et de favoriser l'animation auprès des enseignants dans cette optique. Cela est apparu clairement dans les propos du gestionnaire rencontré. Le travail sur les parapédagogiques y est lié mais subordonné.

RÉSULTATS DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'AUDIO-VISUEL

AMIANTE

Âge

entre 20 et 29 ans	12
entre 30 et 39 ans	4
entre 40 et 49 ans	0
entre 50 et 59 ans	0
autre	0
TOTAL	16

Sexe

Masculin	15
Féminin	1
TOTAL	16

État civil

Célibataire	3
Marié	12
Autre	1
TOTAL	16

Temps consacré à l'enseignement aux adultes

6 heures et moins	12
7 heures à 11 heures	2
TOTAL (temps partiel)	14
12 heures et plus (temps plein)	1
Sans réponse	1
TOTAL	16

Matière enseignée

Français	2
Anglais	3
Sciences	7
Mathématiques	4
Autres	0
TOTAL	16

Expérience en enseignement.

Aux jeunes		16
Aux adultes -	5 ans et moins	13
	6 ans - 10 ans	3
	11 ans et plus	0
	TOTAL	16

Formation en audio-visuel.

A) Cours suivis

Oui	6
Non	10
Sans réponse	0
TOTAL	16

Si oui, nombre de crédits (15 hres de cours).

5 crédits et moins	6
6 à 10 crédits	0
11 à 15 crédits	0
Sans réponse	0
TOTAL	6

Si **non**, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	4
Non	6
Sans réponse	0
TOTAL	10

F. Opinion sur la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles.

- devraient suivre des cours	11
- ne devraient pas suivre des cours	5
- sans réponse	0
TOTAL	16

Perception de l'existence d'un responsable en audio-visuel.

A l'école

Oui	6
Non	9
Autre	1
TOTAL	16

A la régionale

Oui	15
Non	0
Autre	1
TOTAL	16

Au service d'éducation des adultes

Oui	2
Non	13
Autre	1
TOTAL	16

Appareils audio-visuels utilisés

A) Nombre de types d'appareils* — Nombre de professeurs

Nombre de types d'appareils*	Nombre de professeurs
7	12
6	3
5	1
4	0
3	0
2	0
1	0
0	0
TOTAL	16

B) État des appareils utilisés.

En bonne condition	16
En mauvaise condition	0
Autre	0
TOTAL	16

Connaissance du fonctionnement des appareils utilisés.

Oui	15
Non	1
Autre	0
TOTAL	16

---

* Nombre d'appareils utilisés par chacun des professeurs. Exemple: il y a 62 professeurs qui utilisent 7 appareils différents soit: le projecteur 16 mm, le projecteur opaque, le rétroprojecteur, le projecteur à diapositives, etc.

Documentation nécessaire à l'utilisation de l'audio-visuel.

A) disponible aux professeurs

Oui	4
Non	12
Autre	0
TOTAL	16

B) fournie par

Secteur régulier d'enseignement	2
Service d'éducation des adultes	1
Les deux	0
Autre	1
TOTAL	4

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel

Souvent	3
Occasionnellement	12
Rarement	1
Jamais	0
Autre	0
TOTAL	16

Satisfaction retirée de l'emploi de l'audio-visuel

Satisfait	14
Déçu	2
Autre	0
TOTAL	16

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel par les confrères enseignant dans la même école.

Souvent	7
Pas assez souvent	3
Trop souvent	0
Je l'ignore	6
Autre	0
TOTAL	16

Incitation à l'utilisation de l'audio-visuel

- On m'a recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	10
- On ne m'a pas recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	6
- Autre	0
TOTAL	16

Si positif, par l'intermédiaire

- Du secteur régulier d'enseignement	8
- Du service d'éducation des adultes	2
- Autre	0
TOTAL	10

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
BAIE DES CHALEURS

CADRE GENERAL

- Organigramme:

C.S.R.

Directeur général
↓
Directeur des services pédagogiques

↓	↓
Directeur Education Permanente	Principaux d'école

- Organigramme:

Education Permanente

Directeur ⟶ agent d'administration

Ed. populaire	Formation générale	Formation professionnelle
+	+	+
examens et équivalences	responsable du secteur Carleton	responsable du secteur Bonaventure
	↓	↓
	zone Matapédia (chef de centre)	zone Pasbébiac (chef de centre)

Dans l'ensemble de la C.S.R., il y a huit (8) classes de formation générale plein temps aux adultes dont une (1) classe de sec. III à Carleton et une (1) classe de sec. IV à Bo-

naventure. Il s'agit d'une situation particulière par rapport aux C.S.R. urbaines où de nombreuses classes sont concentrées dans un espace restreint. Toute la situation de l'enseignement et celle des services qui y sont rattachés sont susceptibles d'en être influencées.

L'organigramme de l'éducation permanente montre le lien très étroit entre les gestionnaires du S.E.A. et l'action pédagogique dans le milieu. Les responsables de secteurs d'enseignement (enseignement général, professionnel) sont à la fois responsables de zones géographiques et responsables de centres. Les distances géographiques de cette région devraient poser des problèmes de communication. La structure organisationnelle obvie à ces difficultés.

PORTRAIT-TYPE DU PROFESSEUR D'ADULTES*

Tableau I

Description du personnel enseignant*

		R**	N-R**	TOTAL
Age	20-29 ans	13	7	20
	30-39 ans	2	0	2
	40-49 ans	1	0	1
	50-59 ans	0	0	0
	Autre	0	0	0
	TOTAL	16	7	23
Sexe	Masculin	15	7	22
	Féminin	1	0	1
	TOTAL	16	7	23
Ens. aux adultes	Temps plein***	1	0	1
	Temps partiel	14	7	21
	Sans réponse	1	0	1
	TOTAL	16	7	23
Expérience en enseignement	Adultes			
	2 ans et moins			12
	3-4-5 ans			9
	6 ans et plus			1
	Sans réponse			1
	TOTAL			23
	Jeunes			19

* Il s'agit du professeur de l'enseignement général, plein temps, sec. III, IV, V, 1970-71.

** R: répondants au questionnaire sur l'audio-visuel,
N-R: non-répondants (renseignements fournis par les DGEP-E).

*** Enseignemt plus de 12 hres/sem. aux adultes.

L'éducateur d'adultes à l'enseignement général, plein temps, est un homme (22/23) entre vingt (20) et trente (30) ans (20/23). Il enseigne aux adultes à temps partiel (21/23). Presque tous (19/23) enseignent ou ont déjà enseigné aux jeunes et près de la moitié (10/23) ont trois (3) ans ou plus d'expérience en enseignement aux adultes. Comme dans la majorité des C.S.R., l'enseignant aux adultes se consacre d'abord à l'enseignement aux jeunes. Cette caractéristique a des incidences sur l'ensemble de la question que nous étudions.

LABORATOIRES ET BIBLIOTHEQUES

LABORATOIRES:

A Carleton, les cours aux adultes se donnent à la polyvalente. Le laboratoire est accessible aux adultes. L'appariteur du jour fait la préparation nécessaire pour les cours du soir. Il faut prévenir le responsable une semaine à l'avance quand on prévoit faire usage du laboratoire. A Bonaventure, il y a une bonne collaboration avec le personnel responsable de l'enseignement du jour. Le laboratoire de chimie-physique est accessible aux adultes. Un problème se pose en ce qui concerne la biologie. Le groupe d'étudiants doit se rendre à Caplan (distance de 10 milles) pour profiter du laboratoire. Il y a donc un problème de transport qui se pose. De plus, aucun appariteur n'est là

le soir de sorte que le professeur devrait se rendre sur les lieux avant le cours afin de préparer l'expérience. Celui-ci se propose de contacter l'appariteur de jour afin de voir la possibilité d'une collaboration. Etant donné ces problèmes, le professeur de biologie concentre la pratique du laboratoire, y consacrant quatre (4) heures consécutives.

On accorde aux laboratoires certaines fonctions dans l'enseignement des sciences. On considère qu'ils aident à démystifier la science. "Quand on fait du laboratoire, c'est plus facile à comprendre, c'est plus profitable que le cours théorique. On ne cherche pas dans le vide. On voit le phénomène. Ca simplifie donc la compréhension". (Professeur de chimie, sec. IV). Le laboratoire sert à illustrer, concrétiser les connaissances. "Les étudiants n'imaginaient pas que la cellule était ainsi". (Professeur de biologie, sec. IV). Enfin, le laboratoire motive l'étudiant à l'étude des sciences. "L'étudiant réagit fortement aux réalités observées; il aime cela". (Professeur de biologie, sec. IV).

Malgré ces opinions favorables au laboratoire, on en fait un usage modéré. Un professeur est réticent à amener les adultes au laboratoire, à cause des dangers qui y sont rattachés. "Il faut les mettre en garde contre les dangers des expériences d'autant plus que les étudiants de ma classe ont une moyenne d'âge élevée et n'ont jamais été familiarisés

avec le laboratoire". Ce même professeur croit que le matériel de laboratoire étant coûteux, il serait plus avantageux d'en faire profiter les jeunes que les adultes. "... on ne doit pas trop prendre de matériel afin de ne pas pénaliser l'enseignement des jeunes. Est-ce que ça vaut la peine de tellement dépenser pour l'éducation des adultes?" L'ensemble des professeurs présents à l'entrevue (7) n'était pas de cet avis. On émet d'autres raisons pour restreindre l'utilisation des laboratoires. En physique, sec. IV, le programme suggère huit (8) heures de laboratoire mais les exigences de la préparation des étudiants à l'examen ne permettent pas d'y consacrer autant de temps. Le professeur donne une démonstration de dix (10) minutes au début de certains cours. L'examen est centré davantage sur l'aspect théorique que sur la manipulation en laboratoire. La situation était la même concernant l'examen de biologie 1970-71.

BIBLIOTHEQUE:

A Bonaventure, il y a cinq (5) écoles éparpillées sur le territoire. Il n'y a pas encore de polyvalente. Les cours de formation générale se donnent à l'école des métiers où il n'y a pas de bibliothèque. Il existe une bibliothèque à une autre école secondaire, mais cela obligerait le groupe à se déplacer, les professeurs et responsables à planifier l'horaire différemment. De toute façon, il n'y a pas eu de

demande de la part des professeurs.

A Carleton, les étudiants adultes ne peuvent avoir accès à la bibliothèque parce qu'il n'y a pas de bibliothécaire à leur service. Aucune des personnes qui assument la responsabilité de la bibliothèque le jour n'a accepté de travailler le soir. D'autre part, la bibliothécaire n'accepte pas qu'un professeur la remplace le soir. Un professeur de sciences qui avait donné un travail de recherche à ses étudiants n'a pu obtenir de résultats dû à l'inacessibilité à la bibliothèque. Les étudiants avaient été initiés à la recherche (préparation d'un plan de travail, d'une table des matières, d'une bibliographie) et auraient été prêts pour l'utilisation de la bibliothèque.

Cependant, la plupart des professeurs admettent que le besoin de la bibliothèque n'est pas ressenti par les étudiants, ceux-ci n'ayant pas l'habitude de la lecture. Ils préfèrent que le professeur fasse les recherches pour eux et leur remette des polycopies de textes concernant directement leur programme. Des hypothèses ont été posées quant à ce peu de goût pour l'usage de la bibliothèque et pour la lecture:

- on a peur de faire soi-même la recherche parce qu'on ne sait pas comment la faire,

- on ne veut pas fournir les efforts nécessaires,
- on n'a pas le temps. Les étudiants travaillent pour la plupart le jour et étudient le soir. On n'écoute même plus la télévision,
- la lecture est un moyen d'information et de communication dépassé.

Ce sont là autant d'hypothèses lancées de part et d'autre par les professeurs mais aucune conclusion n'est sortie de la discusion.

AUDIO-VISUEL

UTILISATION:

Tableau II

Utilisation de l'audio-visuel par les professeurs*

Souvent	6
Occasionnellement	5
Rarement	2
Jamais	3
Autre	0
TOTAL	16

* Question formulée ainsi: "Vous serviez-vous d'appareils audio-visuels pour votre enseignement?"

Des seize (16) répondants au questionnaire près du tiers (5/16) ne l'utilisent pas (rarement-jamais), plus du tiers (6/16) l'utilisent souvent, enfin l'autre tiers en fait un usage occasionnel. Les entrevues faites auprès des gestionnaires et des professeurs nous laissent percevoir sensiblement cette même réalité. Les professeurs aimeraient faire usage de l'audio-visuel, ont déjà entrepris les démarches en ce sens mais quelques obstacles s'opposent à la réalisation de leurs projets.

L'insuffisance d'appareils apparaît comme un frein de même que l'absence de locaux adaptés à cette fin (salles de projection). Mais ce qui semble encore plus général, c'est l'insuffisance de matériel didactique en audio-visuel. Pour toutes les matières, les professeurs se plaignent de l'absence de films appropriés à leur enseignement et de l'insuffisance quantitative de ceux qui existent. Les programmes sont parfois considérés comme un autre obstacle. Souvent, les étudiants n'ont pas la préparation voulue pour suivre certains cours ce qui oblige le professeur à faire faire du "rattrapage" et par conséquent à surcharger son programme de cours. Il semble que seul un programme souple et aéré puisse permettre l'innovation pédagogique et plus particulièrement l'insertion de l'audio-visuel dans l'enseignement.

Voici de façon plus précise la situation existante à la C.S.R. Baie des Chaleurs, selon les matières enseignées.

En sec. 131-132, le professeur est très insatisfait concernant les problèmes d'obtention du matériel didactique nécessaire à ses cours. Des films, des volumes de référence, des solutionnaires du manuel ont été demandés en vain. En trois (3) ans d'enseignement, il n'a reçu qu'un film. Des commandes faites aux firmes privées (Cinémathèque de Shell, Mc Gill, et .) n'apportent pas plus de résultats. En physique, sec. IV, seul le rétroprojecteur est jugé apte à apporter de l'aide au professeur. Celui-ci utilise amplement cet appareil pour remplacer le tableau noir. En biologie, sec. IV, on ne peut avoir de films valables (commandes à OFQ et compagnies privées). Ce professeur se demande s'il ne devrait pas placer des commandes aux Etats-Unis où les films sont probablement plus à point. Il déplore aussi le fait de ne pouvoir disposer d'un catalogue des films existant au Québec pour l'enseignement de la biologie. Les acétates préparées pour le cours régulier se révèlent un bon instrument pour biologie, sec. IV.

En mathématiques, sec. III et sec. IV, l'audio-visuel ne peut apporter un grand support. On soupçonne que les acétates pourraient faciliter l'enseignement de la géométrie mais on ne les a pas essayées.

En relations humaines, les films suggérés ne sont pas disponibles. Quand enfin on réussit à avoir des films, ce sont les appareils qui ne sont pas disponibles. Cela exige un travail supplémentaire du professeur. Il faut que celui-ci ait visionné le film avant.

En anglais, on fait très peu usage de l'audio-visuel. Les étudiants n'aiment pas entendre le magnétophone. Ils trouvent cela ennuyant. Ils préfèrent que le professeur parle. Celui-ci a fait remarquer aux étudiants que les pré-enregistrés les habituaient à comprendre une autre personne que le professeur.

En français, sec. III, les films commandés étaient défectueux à l'arrivée (Germaine Guèvremont, Félix Leclerc...). On manque de films adaptés. Le professeur doit utiliser ses propres disques (Vigneault, Leclerc). En français, sec. IV, le programme est trop chargé. Le professeur cherche actuellement le moyen de motiver ses étudiants à l'étude des auteurs par l'utilisation de l'audio-visuel. Participant à Sésame, il travaille avec un autre professeur Sésame. Il pense monter des cours de français avec diapositives et bandes sonores en collaboration avec celui-ci. Le projet a déjà été discuté et accepté au S.E.A.. Comme ces deux (2) professeurs sont à plein temps, ce travail de production ferait partie de leur tâche.

A Paspébiac, le professeur de français qui est aussi responsable de centre tente de sensibiliser les autres professeurs aux techniques audio-visuelles. Le processus de sensibilisation semble lent.

La rencontre avec les professeurs Sésame de cette C.S.R. nous permet de penser que l'approche pédagogique initiée par Sésame et qui amène le professeur à une remise en question de son enseignement peut déboucher sur une plus grande et meilleure utilisation de l'audio-visuel de même que des bibliothèques et des laboratoires. L'audio-visuel devient un outil, un moyen parmi d'autres pour répondre aux besoins du groupe. "Dès que tu es sensibilisé aux besoins des adultes, tu prends tout ce qui te tombe sous la main... tu prends les moyens pour y répondre".

CONDITIONS FAVORABLES:

On remarque qu'on fait dans l'enseignement de la catéchèse (enseignement régulier) une ample utilisation d'audio-visuel. Les professeurs présents à l'entrevue essaient d'expliquer ce fait. On pense que la catéchèse jouit d'une organisation matérielle et pédagogique qui lui est propre. Toutes les classes où s'enseigne la catéchèse sont aptes à la projection. Des montages préparés spécialement pour cette matière existent. (Ces montages sont faits localement).

Des personnes libérées de l'enseignement apportent un support pédagogique aux professeurs. Une session d'audio-visuel a été offerte aux professeurs de catéchèse. Ceux-ci utilisent leur matériel personnel pour leur enseignement. Presque tous les professeurs disposent personnellement d'un magnétophone, d'un tourne-disque, d'un projecteur à diapositives, d'une collection de diapositives qu'ils utilisent dans leur classe si nécessaire. Enfin, on croit que la catéchèse se prête mieux que d'autres matières à l'utilisation de l'audio-visuel à cause de la souplesse de son programme. On n'est pas tenu dans cette matière à transmettre un contenu de programme précis. Dans cette perspective, on croit que les étudiants devraient disposer de quelques heures libres par semaine pour pouvoir dans des conditions favorables développer leur initiative, imagination et créativité. On conçoit que l'audio-visuel deviendrait pour ces activités un outil précieux.

FONCTIONS PEDAGOGIQUES:

L'audio-visuel remplit différentes fonctions dans l'enseignement aux adultes. Il apporte de l'intérêt aux cours, diversifie les méthodes pédagogiques: "... permet de diversifier l'enseignement et de rejoindre plus de monde". "... rend l'enseignement plus accessible à des adultes qui doivent prendre des cours le soir après une journée de travail". "... ça met de l'ambiance, ça égaie, agrémente l'é-

tude". "... ça augmente l'intérêt des étudiants". "... ça permet d'exploiter les ressources existantes. Ex.: on demande aux étudiants de trouver à la T.V. des types et des caractères de femmes qui ressemblent à des personnages de roman à l'étude".

L'usage des techniques audio-visuelles assure plus d'efficacité dans l'enseignement en permettant de "couvrir plus de matières" en moins de temps. "C'est plus facile pour le professeur. Ca permet des dessins et schémas plus précis" (Rétroprojecteur en géométrie) "Ca habitue à comprendre l'anglais prononcé par une autre personne que le professeur" (Magnétophone en anglais).

L'audio-visuel permet une meilleure compréhension: "Ca va mieux pour celui qui donne la matière et ça se comprend mieux pour celui qui la reçoit". "... présente des facettes que le professeur ne peut exprimer. Exemple: diapositive représentant Luther King dans un quartier de taudis fait saisir plus vitalement la relation racisme - conditions sociales que ne peut le faire un discours du professeur".

Enfin, certains éducateurs sont d'avis que l'audio-visuel favorise la participation et l'expression personnelle. "... le disque est source de discussion et d'expression personnelle (Français oral, sec. III)". "... l'audio-visuel est un moyen parmi les autres d'animation des étudiants. Il

doit être pensé dans un enseignement renouvelé et amener la participation des étudiants".

ATTITUDES:

Les professeurs de la C.S.R. Baie des Chaleurs pour l'enseignement général, plein temps, auraient une attitude relativement positive face à l'audio-visuel, selon les réponses apportées au questionnaire portant sur le sujet. Dans l'ensemble des C.S.R., la médiane* à l'échelle d'attitude** se situe entre 89.6 et 77.0. La C.S.R. Baie des Chaleurs a une médiane de 84.7. Des dix (10) C.S.R. touchées par la recherche quatre (4) ont une médiane qui est supérieure à celle-ci et cinq (5) ont une médiane qui lui est inférieure.

Les personnes rencontrées en entrevues nous avaient donné une image très rapprochée de celle-ci. D'une part, on ne peut conclure à une volonté ferme d'utilisation de l'audio-visuel; dans un tel cas, certains obstacles cités pourraient alors être éliminés. D'autre part, les expériences

---

* Médiane: point à partir duquel se situent 50% des individus.

** Echelle Thurstone où les professeurs sont évalués d'après les réponses données à seize (16) questions (cf. notes méthodologiques p 34). Théoriquement l'échelle s'étend de 0 à 97.9. Pratiquement dans l'ensemble des C.S.R., un certain nombre de professeurs a atteint 97.9 alors que le plus faible a cumulé 24.4.

tentées et les interrogations qu'on se pose à ce sujet ne nous permettent pas non plus d'induire une fermeture complète. Une attitude de souplesse et de disponibilité caractérise plutôt les éducateurs rencontrés de sorte qu'on peut penser qu'advenant des conditions extérieures favorables, ceux-ci n'hésiteraient pas à utiliser les moyens techniques facilitant leur enseignement.

ORGANISATION:

En ce qui a trait à l'audio-visuel, le S.E.A. ne possède en propre que le magnétoscope utilisé en enseignement agricole. Pour tout le reste, le budget du service est intégré à celui de la régionale. Il s'agit donc de s'adresser au coordonnateur de l'audio-visuel, tant pour commander des appareils que du matériel. En principe, tout l'équipement audio-visuel des écoles est au service de l'éducation des adultes. C'est ainsi que pour la caméra (magnétoscope), il sera éventuellement possible de profiter de celle de la régionale lorsque celle-ci en achètera une puisque le secteur régulier s'y intéresse de plus en plus. Le nombre d'appareils obtenus par l'éducation permanente est en fonction de son "taux" possible d'utilisation (ex.: pour la caméra, cela n'aurait pas été rentable dans cette perspective).

Pour ce qui est des réquisitions de films et autres documents didactiques, la centralisation se fait au niveau du

coordonnateur régional. Le service de Rimouski accélère peu les démarches, au contraire certains responsables en audio-visuel considèrent qu'il est plus rapide de faire les commandes directement à Québec.

A Carleton, on dispose de rétroprojecteur, projecteur à diapositives et magnétophone. A Bonaventure, on a centralisé un appareil de chaque type au magasin central et ce sont les magasiniers qui font le service du prêt le soir. Les appareils disponibles sont les mêmes que ceux de Carleton. Pour ce qui est de la commande de films, ce qui s'est avéré le plus efficace à ce jour, a été la visite du responsable de secteur au Centre de Rimouski en début de cours afin de faire sur place les réquisitions nécessaires.

Le personnel chargé de l'audio-visuel à la Baie des Chaleurs comprend un coordonnateur pour la C.S.R., un responsable dans les écoles. Dans l'ensemble, les professeurs de l'éducation permanente peuvent avoir recours aux services existants pour l'emprunt d'appareils et de matériel mais ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour l'aide technique et pédagogique requise pour l'usage de l'audio-visuel.

SUPPORT PEDAGOGIQUE:

Quelques points concernant la préparation spécifique à l'audio-visuel ont été touchés dans le questionnaire

adressé aux éducateurs:

- Avez-vous déjà suivi des cours en techniques audio-visuelles?

Oui	7
Non	9
S. réponse	0
TOTAL	16

- Si oui, combien de crédits? (Un crédit correspond à 15 hres de cours).

5 crédits ou moins	7

- Si non, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	4
Non	5
S. réponse	0
TOTAL	9

- Verriez-vous la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles?

Oui	14
Non	1
S. réponse	1
TOTAL	16

- Aviez-vous, à votre disposition, la documentation nécessaire vous permettant de vous renseigner sur la technologie en éducation et sur les avantages et les inconvénients des divers appareils audio-visuels?

Oui	6
Non	8
S. réponse	2
TOTAL	16

- Cette documentation vous était-elle fournie:

par le secteur régulier d'enseignement		6
par le service d'éducation des adultes		0
autre		0
	TOTAL	6

- Vous a-t-on recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour votre enseignement?

Oui	9
Non	5
S. réponse	2
TOTAL	16

- Si oui, par l'intermédiaire:

du secteur régulier d'enseignement		6
du service d'éducation des adultes		3
autre		0
	TOTAL	9

Il est clair que peu de professeurs ont bénéficié d'encouragement et de formation pouvant les stimuler à faire une intégration bénéfique des moyens audio-visuels dans leur enseignement. Parmi ceux qui ont reçu ce support, quelques-uns seulement l'ont eu par le canal de l'éducation permanente. Une formation en ce sens est considérée comme nécessaire mais parmi ceux qui n'ont jamais suivi de cours sur le sujet cinq (5) sur neuf (9) ne sont pas disposés à en suivre. Il faudrait repenser le style de support pédagogique pouvant être adapté aux éducateurs de l'éducation aux adultes (professeurs ne jouissant pas de sécurité d'emploi...). Un encadrement pédagogique au niveau du centre (réunions pédagogiques, animateurs pédagogiques, coordonnateurs de matières) est pour le moins tout aussi nécessaire que des cours sporadiques et doit de toute façon assurer le prolongement de ces derniers.

CONCLUSION

Les équipements de laboratoire et d'audio-visuel existant à la C.S.R. Baie des Chaleurs sont quoique jugés insuffisants (spécialement l'audio-visuel) accessibles aux adultes. Un autre problème se pose en ce qui a trait à la bibliothèque. Les adultes inscrits aux cours ne peuvent bénéficier de tels services. Il y a là un problème crucial qui doit être résolu. L'organisation matérielle adéquate est une condition nécessaire mais cependant non suffisante à une utilisation bénéfique des parapédagogiques.

Parallèlement à la solution des problèmes matériels, il faut travailler à la solution de problèmes d'ordre pédagogique. Dans ce sens les éducateurs doivent pouvoir compter avec une structure qui leur apporte le support dont ils ont besoin. C'est seulement avec la réalisation de ces deux (2) conditions (organisation matérielle et pédagogique) que les parapédagogiques pourront vraiment servir les adultes concernés.

RÉSULTATS DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE
SUR L'AUDIO-VISUEL

BAIE DES CHALEURS

Âge

entre 20 et 29 ans	13
entre 30 et 39 ans	2
entre 40 et 49 ans	1
entre 50 et 59 ans	0
Autre	0
TOTAL	16

Sexe

Masculin	15
Féminin	1
TOTAL	16

État civil

Célibataire	4
Marié	12
Autre	0
TOTAL	16

Temps consacré à l'enseignement aux adultes

6 heures et moins	11
7 heures à 11 heures	3
TOTAL (temps partiel)	14
12 heures et plus (temps plein)	1
Sans réponse	1
TOTAL	16

Matière enseignée

Français	2
Anglais	3
Sciences	5
Mathématiques	5
Autres	1
TOTAL	16

Expérience en enseignement.

Aux jeunes		15
Aux adultes -	5 ans et moins	14
	6 ans - 10 ans	2
	11 ans et plus	0
	TOTAL	16

Formation en audio-visuel.

A) Cours suivis

Oui	7
Non	9
Sans réponse	0
TOTAL	16

Si oui, nombre de crédits (15 hres de cours).

5 crédits et moins	7
6 à 10 crédits	0
11 à 15 crédits	0
Sans réponse	0
TOTAL	7

Si *non*, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	4
Non	5
Sans réponse	0
TOTAL	9

Opinion sur la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles.

- devraient suivre des cours	14
- ne devraient pas suivre des cours	1
- sans réponse	1
TOTAL	16

Perception de l'existence d'un responsable en audio-visuel.

A l'école

Oui	8
Non	6
Autre	2
TOTAL	16

A la régionale

Oui	14
Non	1
Autre	1
TOTAL	16

Au service d'éducation des adultes

Oui	3
Non	10
Autre	3
TOTAL	16

Appareils audio-visuels utilisés

A) Nombre de types d'appareils* — Nombre de professeurs

Nombre de types d'appareils*	Nombre de professeurs
7	8
6	4
5	3
4	0
3	1
2	0
1	0
0	0
TOTAL	16

B) État des appareils utilisés.

En bonne condition	15
En mauvaise condition	0
Autre	1
TOTAL	16

Connaissance du fonctionnement des appareils utilisés.

Oui	16
Non	0
Autre	0
TOTAL	16

---

* Nombre d'appareils utilisés par chacun des professeurs. Exemple: Il y a 02 professeurs qui utilisent 7 appareils différents soit: le projecteur 16 mm, le projecteur opaque, le rétroprojecteur, le projecteur à diapositives, etc.

Documentation nécessaire à l'utilisation de l'audio-visuel.

A) Disponible aux professeurs

Oui	6
Non	8
Autre	2
TOTAL	16

B) Fournie par

Secteur régulier d'enseignement	6
Service d'éducation des adultes	0
Les deux	0
Autre	0
TOTAL	6

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel

Souvent	6
Occasionnellement	5
Rarement	2
Jamais	3
Autre	0
TOTAL	16

Satisfaction retirée de l'emploi de l'audio-visuel

Satisfait	12
Déçu	0
Autre	1
TOTAL	13

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel par les confrères enseignant dans la même école.

Souvent	9
Pas assez souvent	3
Trop souvent	0
Je l'ignore	3
Autre	1
TOTAL	16

Incitation à l'utilisation de l'audio-visuel

- On m'a recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	9
- On ne m'a pas recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	5
- Autre	2
TOTAL	16

Si positif, par l'intermédiaire

- Du secteur régulier d'enseignement	6
- Du service d'éducation des adultes	3
- Autre	0
TOTAL	9

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
DU BAS ST-LAURENT

SITUATION GENERALE

Le service d'Education permanente de la C.S.R. du Bas St-Laurent relève du directeur des services pédagogiques qui, lui-même, relève du directeur général de la régionale. C'est donc dire que théoriquement le SEP est intégré à l'ensemble de la C.S.R. tout en conservant cependant un budget autonome. Aux dires du gestionnaire rencontré, les relations sont bonnes, le SEP tenant les membres de la C.S.R. au courant de ce qui se passe en éducation des adultes. D'ailleurs il y a, au niveau de la direction, partage des mêmes locaux, ce qui facilite les relations informelles plus importantes qu'on ne le croit dans ce genre d'action. En regard de l'utilisation des parapédagogiques, cette intégration se fait sentir: libre accès à tout l'équipement mais avec priorité à l'enseignement régulier.

En 1970-71, (et cette année encore), les cours de secondaire III-V se donnaient à Rimouski et à Mont-Joli. Mais de nouveau l'état que nous décrivons s'inspire d'une situation particulière, celle de Rimouski. La plupart des classes

concernées s'y trouvent. Les professeurs rencontrés, et dont l'entrevue constitue la base de notre dossier, y enseignent tous également.

Il existe à Rimouski deux endroits où se donnent les cours de formation générale, plein temps.

Notons immédiatement qu'il y a eu un changement important cette année, changement qui a trait au caractère de l'environnement physique. En vue de la constitution d'un centre permanent d'éducation des adultes, il a été décidé cette année de concentrer, principalement le jour, tous les cours de formation générale plein temps dans une ancienne école élémentaire. C'est ainsi qu'il ne reste plus à la polyvalente de l'endroit que les classes de secondaire V (soir) et de temps partiel alors que l'an dernier les cours de secondaire III et IV se donnaient également le soir à la polyvalente. La situation est la même à Mont-Joli. Il apparaît, à première vue, que centre permanent et polyvalente ne jouissent pas des mêmes facilités et ressources matérielles.

Si rien dans les dires du responsable en formation générale ne nous a permis de sentir vraiment cette différence, nous pouvons, par contre, déceler dans l'entrevue des professeurs cette nette différence dans la facilité d'utilisation des parapédagogiques. C'est donc de cette dichotomie, centre permanent-polyvalente, que nous partirons puisqu'elle semble au coeur du problème.

PORTRAIT-TYPE DU PROFESSEUR D'ADULTES*

Tableau I

Description du personnel enseignant*

		R**	N-R**	TOTAL
Age	20-29 ans	6	1	7
	30-39 ans	2	1	3
	40-49 ans	0	1	1
	50-59 ans	0	0	0
	Autre	0	0	0
	TOTAL	8	3	11
Sexe	Masculin	7	3	10
	Féminin	1	0	1
	TOTAL	8	3	11
Ens. aux adultes	Temps plein***	0	0	0
	Temps partiel	8	3	11
	Sans réponse	0	0	0
	TOTAL	8	3	11
Expérience en enseignement	Adultes			
	2 ans et moins			3
	3-4-5 ans			6
	6 ans et plus			2
	Sans réponse			0
	TOTAL			11
	Jeunes			11

* Il s'agit du professeur de l'enseignement général, plein temps, sec. III, IV, V, 1970-71.

** R: répondants au questionnaire sur l'audio-visuel, N-R: non-répondants (renseignements fournis par les DGEP-E).

*** Enseignent plus de 12 hres/sem. aux adultes.

Nous retrouvons sensiblement, tant chez les professeurs inscrits à la DGEP-E que chez ceux qui ont répondu directement à notre questionnaire, les mêmes caractéristiques.

Ce sont de jeunes professeurs et la grande majorité (10/11) a moins de 40 ans. Ils se recrutent parmi les hommes (mariés). Tous étaient en 1970-71 à temps partiel pour l'éducation des adultes et ce, pour la valeur d'une seule session dans bien des cas. Ils viennent tous du secteur régulier et y enseignent encore à plein temps. Bien que jeunes professeurs, ils ont, pour 8 sur 11 d'entre eux, une expérience de plusieurs années en éducation permanente (3 à 5 ans; 6 ans et plus). Toutes les matières y sont représentées, surtout le français et les mathématiques.

Nous observons des différences chez les professeurs participant à l'entrevue. La moitié sont des femmes. Il y a surtout plusieurs professeurs (4/8) à plein temps pour l'éducation des adultes alors qu'il n'y en a aucun chez les répondants au questionnaire. Ces professeurs ont suivi les stages Sesame. Enseignant le jour au centre permanent, ils travaillent pendant l'été à l'élaboration de certains projets. Enfin, il n'y a qu'un seul professeur enseignant encore le soir à la polyvalente (secondaire V).

LABORATOIRES

Toute utilisation des laboratoires et du matériel est sous la responsabilité du coordonnateur de sciences au secteur régulier. Dans la pratique quotidienne, les professeurs d'éducation des adultes font affaire avec un appariteur de la polyvalente.

Comme en secondaire V les cours se donnent le soir à la polyvalente, il n'y a là aucun problème d'accès et d'utilisation des appareils et du matériel de laboratoire. Il suffit d'en faire à l'avance la demande à l'appariteur qui s'occupe de sa préparation.

Il y a en moyenne 2 périodes de laboratoire (et manipulations) par semaine. Les laboratoires apparaissent comme essentiels dans l'approche méthodologique des professeurs de sciences. Car les cours de sciences se font à base de démonstrations ou d'expériences par les étudiants. On y intègre également l'audio-visuel.

Au Centre permanent St-Eugène, la situation est tout autre et le problème sérieux. Le professeur se sert des instruments qu'il peut trouver dans une école (élémentaire) qui n'a pas été conçue en fonction d'une telle utilisation. Comme pour la bibliothèque, le professeur doit se rendre à la polyvalente demander un prêt de matériel. Jusqu'à maintenant,

il a obtenu l a lance pour 2 classes. Mais il faut un minimum vital: il on demande 5! On espère avoir au moins le "principal" pour cette année. Si les cours se donnaient le soir (comme ils se donnaient l'an dernier à la polyvalente) il n'y aurait aucun problème. Mais ils se donnent le jour et de cela s'ensuit un problème d'horaire. La polyvalente étant déjà remplie à capacité le jour, on ne peut penser à un chevauchement sur l'horaire du régulier. Comme de plus, le matériel suffit à peine aux classes du régulier, ce secteur ne peut prêter facilement des appareils.

Les cours de sciences 131, 132 exigeant environ 80% de laboratoire, le problème est donc très réel. Il est déjà assuré qu'on n'abordera de certains chapitres que la théorie. L'absence de matériel peut être compensée en partie par une "imagination pédagogique" toujours en éveil. De toute façon, matériel ou non, le professeur de sciences doit être capable de se dépanner et tirer vraiment parti des ressources du milieu ambiant.

Planifier l'utilisation des laboratoires de la polyvalente pour une demi-journée par semaine? Impensable le jour, cette solution est théoriquement possible le soir. Il suffirait pour les étudiants du soir au centre permanent de régler la question du transport entre le centre et la polyvalente. Mais comme les cours se donnent principalement le

jour et que les adultes viennent pour un bon nombre de l'extérieur, professeurs et administrateurs font toujours face au problème de l'horaire.

BIBLIOTHEQUE

Il y a eu, au début de septembre 1971, l'élaboration d'un protocole d'entente (1) avec la C.S.R. afin de permettre l'accès des bibliothèques aux étudiants inscrits aux cours d'éducation des adultes. Mais sa réalisation concrète est différente selon qu'il s'agit de la polyvalente ou du centre permanent.

A la polyvalente même, pas de problème de fonctionnement. La bibliothèque est ouverte 2 soirs par semaine (1 période au début de la soirée). C'est la secrétaire du centre qui y fait office de bibliothécaire. Les professeurs ne s'en occupent pas comme tel. Les étudiants reçoivent au début une brève initiation à la recherche. Comme cela se passe ailleurs, cette heure de bibliothèque est consacrée à des travaux de recherche en français. Cependant d'autres professeurs aimeraient également en profiter, tel ce professeur de sciences présent à l'entrevue et qui y enverrait ses étudiants pour obtenir un

---

(1) cf. à la fin du présent chapitre le texte de ce projet d'entente. Dans la pratique et dépendant sans doute du nombre effectif de classes, il a été obtenu moins que ce que le projet initial prévoyait concernant le personnel requis et le nombre de soirs et périodes/soir.

complément d'information à la matière donnée en classe.

Il n'y a pas de bibliothèque au Centre permanent de St-Eugène. L'entente passée avec la régionale prévoit donc le prêt de livres de la polyvalente au centre permanent pour une période d'environ 15 jours. C'est un "prêt collectif" de 150 à 200 volumes et la sélection est faite à partir des goûts exprimés par les étudiants. C'est la secrétaire du centre qui en assure le transport et elle a en plus la responsabilité du prêt personnel aux étudiants (cela s'adresse surtout à ceux de sec. III ou IV) et de son organisation. Cette expérience a commencé au début de la 2e session. Le centre n'est pas encore organisé: pas de fichier, de local où mettre les volumes en évidence. La secrétaire a préparé une liste des livres disponibles et doit se contenter d'une armoire de rangement.

Mais cela constitue néanmoins une première initiation à un monde nouveau. Les étudiants n'en ont pas l'habitude. Certains se vantent de n'avoir jamais lu un livre ou un journal. D'après leurs demandes, les adultes s'intéressent surtout à la psychologie, à l'astrologie et à la biologie. Mais dans bien des cas, ils ne savent pas trop quoi choisir. Souvent, ils ne demandent pas le ou les livres qu'ils avaient choisis au préalable.

Premier pas dont il est encore impossible d'évaluer la formule (1), il est cependant évident aux dires des professeurs que c'est un pis-aller. Jusqu'à quel point cela peut-il donner le goût de la lecture? Il faudrait par une certaine planification donner la chance à tous les étudiants d'entrer dans une vraie bibliothèque, d'y revenir régulièrement. L'intérêt plus ou moins grand des étudiants, leurs tâtonnements s'expliquent peut-être par le fait qu'il n'y a pas assez de choix. Il faut leur donner la possibilité de fouiller à leur guise. L'abondance des livres peut être un stimulant à la découverte et à la recherche. C'est toute la différence entre une accessibilité théorique et une accessibilité pratique, et l'écart n'est pas encore comblé.

AUDIO-VISUEL

UTILISATION:

Les réponses au questionnaire indiquent qu'il y a une utilisation minimale de l'audio-visuel chez les professeurs concernés. Si la moitié des répondants (4/8) se situe à "occasionnellement", il reste que la ajorité d'entre eux (7/8) se répartissent entre "occasionnellement", "rarement" et "jamais", dont 2 professeurs qui ne l'utilisent jamais.

---

(1) Nous nous référons ici à la formule du centre permanent.

Tableau II

Utilisation de l'audio-visuel par les professeurs*

Souvent	1
Occasionnellement	4
Rarement	1
Jamais	2
Autre	0
TOTAL	8

* La question était formulée ainsi: "Vous serviez-vous d'appareils audio-visuels pour votre enseignement?".

Par contre, ils jugent soit que leurs collègues en font une plus grande utilisation qu'eux (5/8) ou qu'au contraire, ils s'en servent trop souvent (2/8).

Tableau III

Utilisation de l'audio-visuel par les autres professeurs*

Souvent	5
Pas assez souvent	1
Trop souvent	2
Autre	0
TOTAL	8

* "Les autres professeurs qui enseignaient dans votre école se servaient-ils d'appareils audio-visuels pour enseigner?".

Enfin les professeurs usagers se déclarent satisfaits de l'expérience. Mais il nous faut retenir une déception et une satisfaction mitigée parmi eux (2/6).

L'unanimité de pensée et d'action est donc loin d'être faite sur la question.

Tout en confirmant dans l'ensemble cette situation, la rencontre des professeurs nous oblige à distinguer selon les matières et à tenir compte également des obstacles dans une appréciation plus globale. Là encore, comme nous le verrons en traitant de l'organisation matérielle, la situation peut être différente selon qu'il s'agit de la polyvalente ou du centre permanent.

En mathématiques, les professeurs du centre, même le responsable régional en audio-visuel lorsqu'il y enseigne, ne l'utilisent pas. En algèbre, le professeur n'en voit pas l'utilité. On utilise uniquement le rétroprojecteur en géométrie.

En français-littérature (sec. IV), le professeur mentionne l'utilisation du film. Il voulait apporter des documents audio-visuels mais la structure même du programme ne le lui permet pas. Le programme est trop chargé et va trop loin. Il a tenté une fois l'expérience avec le disque. Expérience ennuyante au possible: ce n'est pas ce qu'il attend d'une technique audio-visuelle. Il n'utilise pas jusqu'à maintenant le magnétophone. Peut-être plus tard lorsqu'il aura vaincu le blocage des étudiants. Il fait du français oral à partir de discussions. Il utilise le magnétophone pour enregistrer des émissions scolaires malheureusement non toujours adaptées. Quant à la production (qui a cours dans l'enseignement régulier), il n'est pas possible d'y penser à l'heure actuelle pour les adultes. Ceux-ci n'en ont pas le temps et ne sont pas dans des conditions pour le faire. Un autre professeur de français (sec. III) dit se servir du magnétophone

pour la correction en français oral. Elle utilise aussi le rétroprojecteur.

Le professeur d'anglais ne l'utilise pas cette année car le magnétophone a disparu! Mais elle s'en servait régulièrement l'an dernier. Ce professeur travaille aussi avec des diapositives personnelles à partir de thèmes choisis. Elle se sert aussi de bandes déjà préparées pour la répétition et la correction de la prononciation.

Pour les professeurs de sciences, enfin la tâche semble plus facile, surtout pour ceux qui enseignent le "Chem Study" car les films sont intégrés au matériel didactique proposé. Ils l'utilisent régulièrement (tout au moins à la polyvalente) ne serait-ce qu'en complément à des laboratoires. Selon un professeur de physique, c'est dans les matières scientifiques que le déblocage a été le plus grand depuis quelques années.

INTEGRATION ET FONCTIONS PEDAGOGIQUES:*

Mais les professeurs étaient avant tout préoccupés par un renouveau pédagogique et une nouvelle approche globale de la question. C'est dans cette optique qu'ils ont abordé le problème de l'intégration pédagogique de l'audio-visuel et des fonctions à lui assigner. Cela était surtout le cas d'un

---

* Les paragraphes qui suivent sont rédigés à partir de la rencontre avec les professeurs.

professeur de français du secteur régulier et des professeurs du centre permanent ayant participé pour la plupart aux stages Sesame.

Basant ce renouveau pédagogique sur une autonomie plus grande de l'adulte dans ses apprentissages et sur le processus d'autoformation, ces professeurs voient dans l'audio-visuel un instrument de participation et d'expression. Il ne s'agit pas de privilégier un moyen au détriment des autres. C'est à un ensemble qu'il faut penser. La façon dont le professeur s'en sert avec le groupe est très importante et peut pallier à une carence de matériel.

L'audio-visuel est trop souvent un simple prolongement du cours magistral. C'est le monologue de la machine remplaçant celui du professeur. C'est ainsi qu'un professeur de français, déçu par l'utilisation du disque, attend de la technique audio-visuelle l'alliance du son et de l'image avec une remise en question continuelle.

Il faut amener la participation du groupe. Il faut penser à l'intégrer en fonction de l'actualité.

L'utilisation de l'audio-visuel peut et doit favoriser l'autonomie de l'adulte dans son apprentissage: apprendre à l'étudiant à travailler seul.

Un professeur d'anglais parle du fonctionnement plus autonome des groupes au sein d'une classe grâce toujours à l'audio-visuel. Ce même professeur faisait l'an dernier travailler ses étudiants en sous-groupes et les équipes s'enregistraient quand elles étaient prêtes. De plus, ils allaient se réécouter quand ils le voulaient, selon leur propre rythme. C'était la même chose lorsque sur ruban un groupe devait passer devant toute la classe.

L'audio-visuel représente enfin un moyen d'expression à mettre à la disposition des adultes. Mais il faut leur montrer à s'en servir et penser en termes d'apprentissage progressif. Les professeurs de français et d'anglais l'ont fortement souligné. Il faut préparer psychologiquement les adultes à l'utilisation du magnétophone par exemple. Au début, ces derniers ont souvent des réactions nerveuses (rires). Comme c'est nouveau pour eux, ils sont timides, hésitants. Il faut même parler de "blocage" dans plusieurs cas. Même si ce blocage n'est pas normal, le professeur doit compter avec lui et le vaincre très progressivement. Mais peu à peu la plupart des adultes y prennent goût aux dires des professeurs qui ont noté cette évolution. Avec cette arme à double tranchant, l'intégration pédagogique prend ici tout son sens. Le professeur doit savoir respecter les étapes. Un professeur nous en fournit une illustration: 1) apporter le magnétophone dans la classe 2) le laisser là et en parler au groupe; lui

apprendre à s'en servir 3) commencer par le discours oral, chacun à sa place, puis devant le groupe 4) enfin utiliser progressivement le magnétophone.

Les professeurs ont également souligné de façon plus fragmentaire d'autres fonctions possibles. Ils y étaient plus ou moins sensibles selon leur propre expérience. C'est ainsi que l'audio-visuel est vu comme un complément à un cours. Un film devient en sciences un substitut à des expériences trop coûteuses à faire en laboratoire. Il s'agit d'exploiter par la suite le film par des discussions avec le groupe. Selon un répondant au questionnaire, le film peut aussi bien, selon l'utilisation qu'on en fait, servir d'introduction que de revue (synthèse) de matière. Des professeurs (anglais, sciences) ont mentionné le gain appréciable de temps à mettre au mérite de l'audio-visuel. Mettant de la variété et suscitant alors un intérêt plus grand, l'audio-visuel aide l'enseignant à faire passer la matière (sciences).

ATTITUDE:

Nous ne pouvons pas parler d'une attitude favorable ou défavorable en soi. Mais le score glogal obtenu par les 8 professeurs répondants situe la C.S.R. du Bas St-Laurent dans la médiane* inférieure. Sa médiane se situe à 83 et elle arrive au 6e rang parmi les 10 C.S.R. étudiées. Il s'agit

---

* Médiane: point à partir duquel se situent 50% des individus.

donc d'une attitude* moins favorable que dans d'autres C.S.R. Cela reste en concordance avec ce que ces mêmes professeurs nous disent de leur utilisation effective qui est faible, oscillant entre "occasionnellement" et "jamais" (7/8).

A l'entrevue, nous retrouvons aussi certaines réticences vis-à-vis l'audio-visuel. Mais elles traduisent peut-être plus des interrogations sur la valeur pédagogique de l'audio-visuel et son intégration à l'enseignement, le tout lié aux problèmes organisationnels qui en découlent, qu'une opposition systématique à ces nouveaux moyens techniques.

ORGANISATION:

L'organisation matérielle de l'audio-visuel relève au premier chef de la régionale elle-même. C'est ainsi que le service d'éducation des adultes se sert d'abord des appareils et du matériel qui se trouvent déjà dans les écoles.

D'après les réponses au questionnaire, ces écoles (surtout la polyvalente) possèdent les appareils de base requis (magnétophone, tourne-disque, rétroprojecteur, etc) et les professeurs jugent qu'ils sont, dans tous les cas, en bonne condition.

---

* Echelle Thurstone où les professeurs sont évalués d'après les réponses données à seize (16) questions (cf. notes méthodologiques p 34). Théoriquement, l'échelle s'étend de 0 à 97.9. Pratiquement dans l'ensemble des C.S.R., un certain nombre de professeurs ont atteint 97.9 alors que le plus faible a cumulé 24.4.

C'est le responsable en audio-visuel de la polyvalente qui coordonne les activités et les demandes et l'éducation des adultes est soumise à l'horaire du régulier: tout prêt ou autre demande doit se régler pendant la journée.

Il est facile d'obtenir du matériel et des appareils du centre audio-visuel quand les cours se donnent à la polyvalente (là où se trouve d'ailleurs le centre lui-même). Il suffit de faire des réquisitions à l'avance et de suivre les procédures régulières.

Tout en se servant de l'équipement de la régionale, le SEP possède en propre certains équipements: magnétoscopes, magnétophones, projecteurs 16mm. C'est beaucoup plus qu'un simple stock de dépannage nous a souligné un gestionnaire. Selon les demandes, il est distribué dans les centres où se donnent des cours aux adultes. Notons cependant que l'enseignement agricole en accapare une partie, surtout les magnétoscopes.

Malgré cette abondance décrite, nous avons vu très peu de choses au Centre permanent de la rue Dumais qui reste le gros centre de formation générale, plein temps, à Rimouski. L'entrevue des professeurs le confirme également. De plus, le responsable de l'audio-visuel à la polyvalente attend depuis près de 6 mois les magnétophones et les projecteurs 16mm commandés pour l'éducation permanente!

En plus d'avoir peu d'appareils, le Centre St-Eugène a perdu le seul magnétophone qu'il possédait et qu'on vient à peine de remplacer. C'est ainsi qu'un professeur d'anglais qui l'utilisait abondamment l'an dernier ne le fait plus à l'heure actuelle.

On fait alors appel à la polyvalente. Mais le problème se pose lorsqu'on veut sortir les appareils à l'extérieur. Il faut évidemment avoir la permission et le contrôle se doit d'être plus strict. Le va-et-vient du Centre St-Eugène à la polyvalente ne stimule en rien les professeurs à l'utilisation de l'audio-visuel. Au contraire! C'est trop onéreux en temps que de descendre et remonter les appareils. On ne peut les emprunter pour longtemps car la polyvalente en a également besoin. Les professeurs doivent s'occuper eux-mêmes de l'installation, du transport. Expérience d'un professeur qui nous dit que c'est compliqué le fonctionnement!

Quant au matériel (films, disques, diapositives) il appartient à la régionale. Celle-ci possède des films en chimie, en physique. C'est en mathématiques que la carence est la plus grande: il y a peu de films et ceux qui existent sont trop souvent dépassés. On prévoit d'en acheter de nouveaux, de meilleure qualité, l'an prochain. Pour l'anglais, le centre audio-visuel a lui-même produit des diapositives à partir de lieux connus de la région. Tant pour l'achat que pour la

la location de films, ce sont les professeurs du régulier qui les visionnent, font leurs commentaires et décident du choix final. A moins de prendre lui-même l'initiative et de faire ses propres réquisitions, c'est dans ce stock du régulier que le professeur d'éducation des adultes doit choisir. C'est ce qu'il fait, semble-t-il, la plupart du temps.

Mais il y a un réel problème de disponibilité dans l'approvisionnement sous forme de location à l'extérieur. On obtient environ 45% des films demandés. Le responsable en audio-visuel emploie un "truc" rencontré ailleurs lors des entrevues. Il planifie la commande de films dès avril pour la rentrée suivante de septembre. Il obtient alors 70% à 75% des films demandés. Mais comme d'autres C.S.R. le font aussi...

C'est dans bien des cas à ces obstacles d'ordre matériel que les professeurs viennent d'abord se buter. Ce sont tout au moins ceux qu'ils évoquent en premier. Les moins motivés trouvent là un prétexte facile à leur abandon. Mais obstacles très réels, ils découragent ou freinent souvent les plus enthousiastes.

SUPPORT PEDAGOGIQUE:

Tous les professeurs concernés connaissent le fonctionnement des appareils. Ceux du régulier ont obtenu

information et expérience de ce secteur. Un professeur de français présent à l'entrevue avait une certaine expérience de la production (montages). Cependant d'après les données du questionnaire, la majorité (6/8) d'entre eux n'ont suivi aucun cours en techniques audio-visuelles comme tel. Pour les 2 professeurs qui en ont suivi, cela équivaut à moins de 5 crédits. En accord avec le faible taux d'utilisation et la performance (médiane inférieure) à l'échelle d'attitudes, les professeurs (5/6) n'ont pas l'intention d'en suivre bien que 5 sur 8 d'entre eux soient d'accord sur la nécessité du recyclage des professeurs dans ce domaine. Tout cela manifeste encore l'ambivalence de la situation et l'hésitation profonde des professeurs à s'engager personnellement (on laisse ça "aux autres") dans cette voie.

Le centre audio-visuel est responsable de l'initiation des professeurs et étudiants qui en font la demande. Lorsqu'il y a incitation à l'utilisation, cela vient également du secteur régulier. Comme ce service est offert dans la journée, l'éducation des adultes peut en profiter en autant qu'elle se conforme à cet horaire. Le service d'éducation permanente comme tel ne semble faire aucun travail particulier en ce domaine et s'en remet au centre régional. Mais aux yeux des professeurs, ce centre n'apparaît peut-être pas comme "naturellement" ouvert à l'éducation des adultes. A ce professeur

de français (enseignant aussi au régulier) qui disait ne pas avoir de matériel pour faciliter la production chez les adultes, le responsable audio-visuel répondait qu'il lui suffisait de faire une demande et le centre lui fournirait tout le matériel nécessaire (caméra, film vierge, etc.).

Les professeurs de sciences sont peut-être plus favorisés. La nouvelle méthodologie est basée sur l'intégration du laboratoire, et par ricochet de l'audio-visuel, au programme et à l'enseignement. Il est inconcevable d'enseigner les sciences sans matériel de base pour expérimenter.

Réunions pédagogiques? Cela n'est pas encore structuré par matière. Les professeurs à temps partiel ou à la polyvalente n'ont pas de réunion. Ceux du Centre permanent St-Eugène ont des rencontres informelles: peu nombreux et travaillant à plein temps au centre, ils sont plus à même de discuter des problèmes.

CONCLUSION

Si une plus grande utilisation des parapédagogiques peut être un projet à plus ou moins long terme, ce n'est pas vraiment une priorité à court terme. Un fait important à l'appui de cela: il a été décidé de réunir dans un même endroit (au centre permanent) les secondaires III et IV (qui étaient auparavant à la polyvalente) pour les faire profiter

de l'esprit du renouveau pédagogique au contact des professeurs Sesame et Etap (il y en a 4 à Rimouski et 2 à Mont-Joli). Et cela, d'une certaine façon, au détriment de l'utilisation de toutes les possibilités de l'équipement de la polyvalente.

Un professeur de sciences (et responsable du centre) a fortement insisté sur le "travail sur le groupe". C'est plus important que tout le reste. Il faut "déconditionner" l'adulte qui arrive et qui n'a pas fréquenté l'école pendant et depuis longtemps. Il ne faut pas "l'embarquer" dans des méthodes, des techniques audio-visuelles sans crier gare. Surtout, il ne faut jamais comparer avec les jeunes.

Il faudra aussi changer la mentalité des professeurs si on veut une véritable intégration des parapédagogiques liée à une nouvelle approche de l'enseignement aux adultes. Les professeurs se plaignent de certains programmes (ex: le français) qui "empêchent" ou rendent plus difficile l'innovation. On parle beaucoup d'audio-visuel et compagnie, mais comme les professeurs n'ont pas toujours les moyens mis à leur disposition ils en "reviennent" et font ce qu'ils peuvent. Face aux moyens techniques et aux problèmes qui en découlent à cause de l'insuffisance de préparation des professeurs, le "travail sur le groupe", tel que développé par les stages Sesame, peut être alors un élément compensateur.

Tous les professeurs semblent conscients qu'il y a, comme un d'entre eux l'a mentionné, un potentiel énorme qui dort. Aux cours qui se donnent le jour, il y a peu de solutions, si ce n'est quelques emprunts à la polyvalente. Le soir, il n'y a aucun problème d'accès. Si on amplifiait le mouvement, il faudrait une planification et une organisation plus systématiques mais les mentalités y sont déjà acquises.

Tout en reconnaissant cela, les professeurs bougent peu. Un professeur reconnaît qu'ils devraient en faire la demande. Un autre dit que cela doit venir du MEQ; un 3e lui répond que c'est à la base de faire les pressions nécessaires, tant chez les professeurs que chez les étudiants. Les raisons financières ne sont pas de vraies raisons. Les polyvalentes appartiennent à la population. Mais celle-ci n'est pas habituée à revendiquer, à prendre des initiatives. Elle a plutôt tendance à ce que le gouvernement décide.

Deux options s'opposent. Certains (surtout ceux qui travaillent au Centre St-Eugène, dont son responsable) parlent de créer et de structurer un véritable centre de services. Ce centre devrait alors s'équiper en parapédagogiques (le nécessaire) tout en s'appuyant sur les ressources environnantes, notamment la polyvalente. Si cela n'est pas rentable pour un an, cela le devient sur une plus longue période. D'autres

parlent plus en termes d'intégration pour tout ce qui concerne les parapédagogiques. Il faut plutôt essayer de rendre plus accessible ce qui existe déjà que de dépenser à côté.

La situation, telle qu'elle existe à l'heure actuelle, est le résultat, nous semble-t-il, d'un choix pédagogique (et humain) par rapport à d'autres options possibles. Par exemple, préférer les cours aux adultes le jour (rendement pédagogique, conditions de travail et d'étude moins stressantes le jour, etc.) à des services parapédagogiques plus nombreux et adéquats le soir.

RÉSULTATS DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE
SUR L'AUDIO-VISUEL

BAS ST-LAURENT

Âge

entre 20 et 29 ans	6
entre 30 et 39 ans	2
entre 40 et 49 ans	0
entre 50 et 59 ans	0
Autre	0
TOTAL	8

Sexe

Masculin	7
Féminin	1
TOTAL	8

État civil

Célibataire	1
Marié	7
Autre	0
TOTAL	8

Temps consacré à l'enseignement aux adultes

6 heures et moins	8
7 heures à 11 heures	0
TOTAL (temps partiel)	8
12 heures et plus (temps plein)	0
Sans réponse	0
TOTAL	8

Matière enseignée

Français	3
Anglais	0
Sciences	1
Mathématiques	2
Autres	2
TOTAL	8

Expérience en enseignement.

Aux jeunes		8
Aux adultes -	5 ans et moins	5
	6 ans - 10 ans	3
	11 ans et plus	0
	TOTAL	8

Formation en audio-visuel.

A) Cours suivis

Oui	2
Non	6
Sans réponse	0
TOTAL	8

Si oui, nombre de crédits (15 hres de cours).

5 crédits et moins	2
6 à 10 crédits	0
11 à 15 crédits	0
Sans réponse	0
TOTAL	2

Si non, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	1
Non	5
Sans réponse	0
TOTAL	6

k) Opinion sur la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles.

- devraient suivre des cours	5
- ne devraient pas suivre des cours	2
- sans réponse	1
TOTAL	8

Perception de l'existence d'un responsable en audio-visuel.

A l'école

Oui	5
Non	3
Autre	0
TOTAL	8

A la régionale

Oui	6
Non	1
Autre	1
TOTAL	8

Au service d'éducation des adultes

Oui	1
Non	6
Autre	1
TOTAL	8

Appareils audio-visuels utilisés

A) Nombre de types d'appareils* | Nombre de professeurs

Nombre de types d'appareils*	Nombre de professeurs
7	2
6	2
5	2
4	1
3	0
2	0
1	0
0	1
TOTAL	8

B) État des appareils utilisés.

En bonne condition	7
En mauvaise condition	0
Autre	1
TOTAL	8

Connaissance du fonctionnement des appareils utilisés.

Oui	8
Non	0
Autre	0
TOTAL	8

* Nombre d'appareils utilisés par chacun des professeurs. Exemple: il y a 62 professeurs qui utilisent 7 appareils différents soit: le projecteur 16 mm, le projecteur opaque, le rétroprojecteur, le projecteur à diapositives, etc.

Documentation nécessaire à l'utilisation de l'audio-visuel.

A) Disponible aux professeurs

Oui	2
Non	6
Autre	0
TOTAL	8

B) Fournie par

Secteur régulier d'enseignement	1
Service d'éducation des adultes	0
Les deux	1
Autre	0
TOTAL	2

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel

Souvent	1
Occasionnellement	4
Rarement	1
Jamais	2
Autre	0
TOTAL	8

Satisfaction retirée de l'emploi de l'audio-visuel

Satisfait	4
Déçu	1
Autre	1
TOTAL	6

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel par les confrères enseignant dans la même école.

Souvent	5
Pas assez souvent	1
Trop souvent	2
Je l'ignore	0
Autre	0
TOTAL	8

Incitation à l'utilisation de l'audio-visuel

- On m'a recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	4
- On ne m'a pas recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	4
- Autre	0
TOTAL	8

Si positif, par l'intermédiaire

- Du secteur régulier d'enseignement	3
- Du service d'éducation des adultes	1
- Autre	0
TOTAL	4

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU BAS ST-LAURENT

DIRECTION DE L'EDUCATION PERMANENTE SP-DEP-PR-71-02

PROJET

"UTILISATION DES BIBLIOTHEQUES DE NOS POLYVALENTES PAR LES ELEVES-ADULTES"

1- Nature du projet

Permettre aux étudiants-adultes d'avoir accès aux bibliothèques des écoles polyvalentes de Rimouski et Mont-Joli.

2- Objectifs poursuivis

- Favoriser le goût à la lecture.
- Sensibiliser à l'auto-formation.
- Développer l'esprit de recherche.
- Permettre à l'étudiant de se revaloriser.
- Donner à l'étudiant-adulte la possibilité de se ressourcer.
- Satisfaire ou répondre aux besoins des adultes.

3- Programme des activités

- Rencontre avec la Direction de l'Education permanente.
- Mandat donné par la Direction.
- Rencontre avec les bibliothécaires et les conseillers d'orientation.
- Visites aux bibliothèques de Rimouski et Mont-Joli.
- Etude de la possibilité d'accès aux bibliothèques pour les étudiants-adultes.
- Travail sur ces possibilités d'accès.
- Organisation matérielle.
- Personnel requis.
- Financement.

.../2

4- **Services et organismes impliqués**

- Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent.
- Education permanente.
- Service des bibliothèques.
- Conseillers d'orientation.
- Equipe E.T.A.P.

5- **Organisation matérielle**

Cours à temps plein, jour et soir, aux écoles:

- St-Eugène de Rimouski.
- St-Joseph-de-Lepage, Mont-Joli.
- Une armoire à clé pouvant contenir 200 volumes (à chaque endroit).

Cours à temps partiel, soir:

- Ces cours se donnant dans les écoles polyvalentes, les étudiants ont accès aux bibliothèques des écoles.
- Cartes d'identification.

6- **Personnel requis**

Ecole St-Eugène, jour et soir; cours à temps plein

- Une personne pour remplir le rôle de responsable de la bibliothèque (emploi à temps partiel).

Ecole St-Joseph-de-Lepage, jour et soir; cours à temps plein

- Une personne pour remplir le rôle de responsable de la bibliothèque (emploi à temps partiel).

Ecole polyvalente de Rimouski, soir, cours à temps partiel.

- Deux personnes (emploi à temps partiel)

Ecole polyvalente de Mont-Joli, soir, cours à temps partiel.

- Deux personnes (emploi à temps partiel).

Transport: emploi à temps partiel

- Une personne préposée au transport de volumes venant de la bibliothèque centrale (polyvalente de Rimouski) vers l'école St-Eugène.

- Une personne préposée au transport de volumes venant de la bibliothèque centrale (polyvalente de Mont-Joli) vers l'école St-Joseph-de-Lepage.

N.B. Les responsables des bibliothèques aux polyvalentes de Rimouski et Mont-Joli suggèrent fortement que le personnel supplémentaire requis pour le soir soit des personnes déjà au service de la bibliothèque le jour.

7- Attribution des responsabilités

St-Eugène et St-Joseph-de-Lepage, jour et soir, cours à temps plein. Les tâches des responsables seront les suivantes:

- Recevoir les volumes venant de la bibliothèque centrale.
- Faire l'inventaire à l'entrée et à la sortie des volumes.
- Classer les volumes.
- Préparer les fiches.
- Contrôler la sortie et le retour des volumes prêtés aux étudiants.
- Voir à l'observance des règlements en vigueur concernant une bibliothèque.
- Retourner les volumes à la bibliothèque centrale.
- Commander les volumes selon un horaire et un choix déterminés.

Ecoles polyvalentes Rimouski et Mont-Joli, cours à temps partiel (le soir).

Les tâches des responsables pour les cours à temps partiel seront similaires à celles des responsables des cours à temps plein.

8- Comités

- Responsables de bibliothèques et professeurs.
- Sélection de volumes.
- Etudiants-adultes (choix de volumes).

9- **Financement**

COURS A TEMPS PLEIN JOUR - SOIR

ECOLE	N. DE PERS. SUPPL. PAR ECOLE	N. DE JOURS PAR SEMAINE	N. DE PERIODES PAR JOUR	N. DE SEMAINES	COUT A LA PERIODE	COUT TOTAL PER CAPITA
Ecole St-Eugène (Rimouski)	1	3	2	30	$3.00	$540.00
St-Joseph-de-Lepage (Mont-Joli)	1	3	2	30	$3.00	$540.00

COURS A TEMPS PARTIEL SOIR

ECOLE	N. DE PERS. SUPPL. PAR ECOLE	N. DE JOURS PAR SEMAINE	N. DE PERIODES PAR JOUR	N. DE SEMAINES	COUT A LA PERIODE	COUT TOTAL PER CAPITA
Rimouski (Polyvalente)	2	3	2	30	$3.00 * $5.00	$540.00 $900.00
Mont-Joli (Polyvalente)	2	3	2	30	$3.00 * $5.00	$540.00 $900.00

N.B. * S'il y a lieu d'engager une technicienne en bibliothéconomie.

247

.../5

COURS D'INITIATION à la bibliothèque, donné aux responsables des bibliothèques dans les écoles - ST-EUGENE - ST-JOSEPH-DE-LEPAGE

(Suggestion des bibliothécaires)

N. DE PERIODES PREVUES	COUT A LA PERIODE	COUT TOTAL
2	$10.00	$20.00

TRANSPORT DES VOLUMES - des écoles polyvalentes à:

	N. DE PERSONNES	N. D'HEURES PAR MOIS	COUT	N. DE MOIS	COUT TOTAL
St-Eugène	1	2	$3.00	7	$42.00
St-Joseph-de-Lepage	1	2	$3.00	7	$42.00
		COUT TOTAL APPROXIMATIF DU FINANCEMENT			$4,064.00

10- Calendrier des opérations

- Mandat donné par D.E.A. : 1 sept. 1971
- Consultation auprès des bibliothécaires :
  - Rimouski : 2 sept. 1971
  - Mont-Joli : 9 sept. 1971
- Etude et travail sur le fonctionnement : 3 au 17 sept. 1971
- Rapport de l'étude faite : 17 sept. 1971

11- Supervision et contrôle

C.S.R. du Bas St-Laurent et ses services:

- Education permanente
- Service des bibliothèques

. . . 6

.../6

12- **Autorisations requises**

La Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent et ses services.

13- **Diffusion du projet**

Lorsque l'autorisation de la C.S.R. du Bas St-Laurent sera donnée, l'Education permanente informera les adultes sur le sujet.

14- **Evaluation**

Il est à prévoir une période de temps afin de constater la motivation et l'intérêt qu'apporterait le service de bibliothèque avant d'en faire une évaluation.

Projet préparé par l'équipe de nos professeurs à plein temps, en collaboration avec l'équipe de l'Education permanente.

Recommandé par l'équipe du service de l'Education permanente

Oscar Chamberland

OSCAR CHAMBERLAND, directeur,
Education permanente

et

Maurice Bérubé

MAURICE BERUBE, directeur
des services pédagogiques.

Approuvé par:

GERARD GRENIER, directeur général.

Sanctionné par Messieurs les Commissaires à la réunion du
26 octobre 1971.

Rimouski, 20 octobre 1971.

COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

SITUATION GENERALE

Tableau I

Nombre de classes de formation générale
plein temps à la C.E.C.M. 1970-71

NIVEAU	CLASSES	CENTRES
Secondaire III	26	Iberville
	11	Ste-Elizabeth
	11	Lemoyne
	13	G. Vanier
	7	L. Groulx
	68	
Secondaire IV	24	Iberville
	9	Ste-Elizabeth
	11	Lemoyne
	3	G. Vanier
	47	
Secondaire V	7	Iberville
TOTAL	122	

La situation décrite ci-après tient compte de données recueillies auprès des professeurs concernés dont la moitié (61/123) ont répondu au questionnaire que nous leur

avons fait parvenir. Nous avons interviewé des enseignants du Centre Iberville et rencontré quelques-uns du Centre Ste-Elizabeth. Enfin, le directeur du bureau des lettres et sciences de la C.E.C.M. et les directeurs des Centres Iberville et Ste-Elizabeth ont bien voulu répondre à nos questions. Ces deux centres sont entièrement consacrés aux adultes. Une des variables étudiées dans les autres C.S.R., à savoir, les relations avec la direction du jour, ne figurera donc pas dans cette description.

PORTRAIT-TYPE DU PROFESSEUR D'ADULTES*

Tableau II

Description du personnel enseignant*

		R**	N-R**	TOTAL
Age	20-29 ans	24	12	36
	30-39 ans	21	16	37
	40-49 ans	7	2	9
	50-59 ans	9	0	9
	Autre	0	0	0
	TOTAL	61	30	91
Sexe	Masculin	45	15	60
	Féminin	16	15	31
	TOTAL	61	30	91
Ens. aux adultes	Temps plein***	24	6	30
	Temps partiel	37	24	61
	Sans réponse	0	0	0
	TOTAL	61	30	91
Expérience en enseignement	Adultes			
	2 ans et moins			35
	3-4-5 ans			39
	6 ans et plus			17
	Sans réponse			0
	TOTAL			91
	Jeunes			79

* Il s'agit du professeur de l'enseignement général, plein temps, sec. III, IV, V, 1970-71.

** R: répondants au questionnaire sur l'audio-visuel, N-R: non-répondants (renseignements fournis par les DGEP-E).

*** Enseignent plus de 12 hres/sem. aux adultes.

Le professeur d'enseignement général plein temps, à la C.E.C.M. est généralement un homme de moins de quarante ans (73/91). Les individus qui se situent dans la catégorie d'âge de "30 à 39 ans" y sont proportionnellement plus nombreux que dans les commissions scolaires non urbaines. Dans ces dernières, la seule concentration se trouve dans la catégorie "20 à 29 ans" alors qu'à la C.E.C.M., C.E.C.Q., Tilly et Chambly il y a une forte proportion de professeurs de 30 à 39 ans. A la C.E.C.M., les répondants au questionnaire, enseignent aux adultes à temps partiel (61/91) et cumulent au-delà de deux ans d'expérience dans ce secteur de travail (56/91).

LABORATOIRES ET BIBLIOTHEQUES

LABORATOIRES:

Les étudiants adultes de la C.E.C.M. sont relativement bien pourvus en laboratoires parce qu'il s'agit là d'une priorité reconnue qu'on ne peut négliger. On reconnaît chez les gestionnaires comme chez les enseignants l'importance du laboratoire dans l'apprentissage des sciences. Le Centre

Iberville compte deux (2) laboratoires de physique, deux (2) de chimie et un (1) de biologie. Celui de Ste-Elizabeth possède un (1) laboratoire pour les trois (3) matières. Des appariteurs sont employés à plein temps le jour ainsi que le soir aux deux (2) centres. De l'avis des professeurs et d'un directeur de centre, les laboratoires ne sont pas suffisamment utilisés compte tenu des objectifs de l'enseignement des sciences. Des enseignants nous expliquent les raisons de cette sous-utilisation des laboratoires:

- l'enseignement en laboratoire est exigeant de la part des professeurs. Certains ne sont pas suffisamment motivés pour s'astreindre à la préparation des laboratoires;
- le matériel n'est pas toujours suffisant, spécialement en physique;
- les professeurs ne peuvent pas toujours compter sur les appariteurs pour préparer les laboratoires quand il y a déficience de matériel. Il faut alors bricoler et faire preuve d'ingéniosité et seul le professeur qui connaît bien la matière peut monter des expériences dans de telles conditions;
- les examens de la DGEP encouragent peu l'utilisation du laboratoire. Au contraire, les professeurs qui veulent que leurs étudiants réussissent aux examens auront tout avantage à faire mémoriser des théories;

- le laboratoire peut faciliter l'assimilation d'une matière mais ne suffit pas à motiver des étudiants qui ne le sont pas. Les étudiants qui savent ne pas avoir à utiliser ultérieurement les sciences dans leurs études ou leur métier ne sont pas motivés à cet apprentissage.

Il serait cependant faux de conclure à une non-utilisation des laboratoires. Le laboratoire est dorénavant entré dans la tradition de l'enseignement des sciences et c'est par rapport à une norme élevée (comparativement à ce qui a trait aux bibliothèques et à l'audio-visuel) qu'on porte des jugements. Les locaux existants sont presque continuellement occupés mais le professeur de sciences qui voit l'importance de l'expérimentation et de la manipulation dans son enseignement souhaiterait des conditions lui permettant de faire un usage plus fréquent du laboratoire.

BIBLIOTHEQUES:

La situation des bibliothèques dans l'enseignement plein temps aux adultes de la C.E.C.M. est déplorable. L'éducation permanente qui cohabite avec l'enseignement "régulier" profite généralement des bibliothèques de celui-ci, mais pour ce qui est des centres de jour, les étudiants n'ont accès à aucune bibliothèque dans leur école. Les professeurs utilisent des bibliothèques de quartier ou la bibliothèque municipale; ce serait une démarche trop exigeante

à demander aux étudiants. Ceux-ci doivent être motivés et initiés à l'usage de la bibliothèque et pour cela doivent profiter de conditions suffisamment favorables pour qu'ils ne soient pas rebutés au départ.

Les gestionnaires de la C.E.C.M. considèrent qu'ils ne peuvent actuellement doter de bibliothèques, l'éducation des adultes. Quand la C.E.C.M. a assumé tous les frais obligatoires encourus par l'offre de cours, il reste une marge très faible, pratiquement inexistante, de fonds attribuables à d'autres fins. Or, il ne semble pas que les bibliothèques soient pour le moment considérées comme des item de dépenses obligatoires.

AUDIO-VISUEL

UTILISATION:

A la question: "Vous serviez-vous d'appareils audio-visuels pour votre enseignement?", vingt-quatre (24) des soixante-et-un (61) répondants au questionnaire disent ne jamais les utiliser ou les utiliser rarement, vingt-deux (22) disent les utiliser occasionnellement et treize (13) souvent. Deux (2) ne répondent pas à cette question. Les entrevues d'enseignants et de gestionnaires nous ont donné une image très rapprochée de celle-ci: la non-utilisation l'emporte sur une fréquente utilisation et les utilisateurs en font un

usage plutôt occasionnel. La situation peut cependant varier légèrement d'une matière à l'autre.

Les professeurs de mathématiques rencontrés (sec. III et IV) en font un usage très restreint. Outre les raisons d'organisation matérielle et pédagogique que nous aborderons plus loin, ils invoquent pour justifier cela, des arguments qui tiennent à l'enseignement de la mathématique comme telle. Le programme de mathématiques de sec. III et IV qui est centré sur les mathématiques traditionnelles se prête peu à l'audio-visuel. On pense qu'en mathématiques modernes, il est plus facile de visualiser; exemple: théorie des ensembles. Le programme est trop chargé aussi bien en sec. III et IV qu'en sec. V. Sous-jacent à cela, l'audio-visuel permettrait de voir moins de matière dans le même temps.

En sciences, un enseignant de sec. V se dit très satisfait de la méthode "Chem Study". Il utilise les films qu'il juge très bons. Seul le cahier d'accompagnement exige quelques adaptations. Ce même professeur a aussi quelquefois utilisé les acétates qu'il trouve spécialement adéquates pour la présentation de schémas et de tableaux d'ensemble. Quand des tableaux un peu complexes doivent être préparés, on peut les garder sur acétate alors qu'il faudrait les effacer au tableau noir.

En français, certains professeurs considèrent le programme trop chargé pour l'utilisation des méthodes audio-visuelles. Des expériences ont déjà été tentées qui ont apporté des résultats décevants. Les étudiants ont apporté un "feed-back" négatif. Ces enseignants s'interrogent sur la fonction précise du film utilisé et sur la pertinence de le projeter au moment où ils l'ont fait. Il s'agissait d'introduire une matière nouvelle; le film aurait peut-être été mieux accueilli à la suite d'un enseignement du professeur sur cette matière. Il aurait alors apporté une approche différente d'un sujet déjà familier aux étudiants. En français, ce sont les moyens "audio" qui sont surtout employés et appréciés: disques et magnétophone. Ils facilitent l'initiation aux différents genres littéraires (disques d'oeuvres littéraires) et favorisent l'expression orale (magnétophone). Des expériences de production avec magnétoscope ont aussi été tentées. Les résultats ont été jugés très satisfaisants de sorte que, étudiants et professeurs souhaitent qu'elles se répètent.

FONCTIONS PEDAGOGIQUES:

On reconnaît à l'audio-visuel des fonctions pédagogiques diverses. Il peut être intégré dans un enseignement traditionnel, ne changeant en rien la relation professeur-étudiant. Il facilite alors la tâche du professeur. C'est

ainsi que les acétates remplacent à l'occasion le tableau noir. Dans cette même perspective on lui demande d'illustrer, de concrétiser l'enseignement du professeur. On constate alors que les étudiants comprennent mieux, apportent plus d'intérêt aux cours. L'audio-visuel apporte de la variété dans l'enseignement, rend celui-ci plus vivant ce qui favorise la motivation des étudiants à l'étude de la matiere. Somme toute, il peut être un complément au professeur, suppléant aux déficiences de celui-ci et lui laissant plus de temps pour se consacrer à d'autres tâches.

Dans les motifs de satisfaction face aux expériences d'utilisation de l'audio-visuel, les répondants au questionnaire reconnaissent aussi à celui-ci une fonction de stimulus au renouvellement de l'enseignement: "... suscite une rupture avec l'enseignement traditionnel". Dans le même esprit, on parle de participation plus grande de l'étudiant provoquée par un meilleur intérêt.

Des étudiants ayant expérimenté l'usage du magnétoscope manifestent leur satisfaction par l'exposé des résultats positifs obtenus*: amélioration du français parlé (vocabulaire, intonnation, habitude à parler en public) et du français écrit (composition du scénario), découverte de soi-

---

* Cf. annexe page 256.

même (l'écran nous renvoie notre image sans indulgence) et surtout intensification des relations entre étudiants: "Ce fut cette expérience qui nous a permis de nous réunir davantage, ... de travailler ensemble et de savoir accepter les idées des autres".

ATTITUDES:

Les éducateurs de la C.E.C.M. sont parmi tous ceux touchés par notre recherche, les plus négatifs face à l'emploi de l'audio-visuel dans leur enseignement. La médiane des dix (10) C.S.R. concernées se situe entre 89.6 et 77.0 à l'échelle d'attitude*. Neuf (9) C.S.R. ont une médiane supérieure à 80.0. Seule la C.E.C.M. a une médiane se situant en deça de 80.0 soit 77.0**.

Il est difficile de déceler les raisons d'une attitude si peu favorable à l'audio-visuel à la C.E.C.M.. On pourrait penser que les enseignants de cette C.S.R. ont eu plus que d'autres l'occasion de faire l'expérience de la technologie dans l'exercice de leur métier et que par consé-

---

* Echelle Thurstone où les professeurs sont évalués d'après les réponses données à seize (16) questions (cf. notes méthodologiques page 34). Théoriquement l'échelle s'étend de 0 à 97.9. Pratiquement dans l'ensemble des C.S.R., un certain nombre de professeurs a atteint 97.9 alors que le plus faible a cumulé 24.4.

** Ce qui signifie 50% des répondants au questionnaire ont 77.0 ou plus.

quent ont été exposés plus que d'autres aux déceptions. Or, parmi les utilisateurs de l'audio-visuel (souvent, 13, occasionnellement, 22, rarement, 17) seulement sept (7) se disent déçus de leur expérience.

Le préjugé défavorable de ces personnes à l'audio-visuel n'est pas fondé sur des expériences empiriques mais probablement sur des craintes qui n'ont pas eu à affronter des vérifications dans la réalité. D'autre part, il est possible qu'une organisation matérielle et un support pédagogique déficients soient des facteurs explicatifs d'une telle attitude. C'est ce que nous examinerons maintenant.

ORGANISATION:

La C.E.C.M. quoique mieux pouvue en audio-visuel qu'en bibliothèque, se trouve avec des équipements en ce domaine qui sont insuffisants. Mais comme pour les bibliothèques, il s'agit d'un problème strictement financier ou plutôt d'une question de priorités. Disposant de fonds limités, la C.E.C.M. affectera les sommes disponibles aux item qui rencontreront les priorités qu'elle s'est fixées. Or, l'audio-visuel et les bibliothèques ne font pas partie comme tels des priorités de la C.E.C.M. à l'heure actuelle.

Cette situation se reflète au niveau des centres de jour où on se plaint d'un équipement insuffisant. Quel-

ques rétroprojecteurs, projecteurs et magnétophones ne répondent pas à la demande. On aimerait avoir un équipement de base minimal à chaque niveau qui serait disponible au moment où le besoin s'en fait sentir. Il y a d'autre part des problèmes de matériel didactique approprié. Il y a des films qui sont dépassés dans leur présentation (noir et blanc, classe traditionnelle, méthodologie inadéquate). D'un autre côté, l'approvisionnement est compliqué et difficile. Il faut faire des réquisitions, aller soi-même chercher le matériel. Il faut prévoir longtemps à l'avance pour les films qui sont souvent réservés ou arrivent trop tard, trouver les appareils après les avoir cherchés dans le centre, les apporter à la classe, etc... Pour la commande des films, les professeurs n'ont pas toujours le temps de faire un visionnement préalable. L'information manquant, ils doivent développer une "intuition professionnelle" en la matière. Somme toute seuls les "mordus" s'astreindront à de telles démarches.

SUPPORT PEDAGOGIQUE:

Les parties du questionnaire traitant de formation et d'information sur l'audio-visuel sont significatives et méritent d'être mentionnées ici:

- Avez-vous déjà suivi des cours en techniques audio-visuelles?

Oui	15
Non	46
S. réponse	0
TOTAL	61

- Si non, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	26
Non	18
S. réponse	2
TOTAL	46

- Verriez-vous la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction, de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles?

Oui	38
Non	19
S. réponse	4
TOTAL	61

- Aviez-vous, à votre disposition, la documentation nécessaire vous permettant de vous renseigner sur la technologie en éducation et sur les avantages et les inconvénients des divers appareils audio-visuels?

Oui	5
Non	54
S. réponse	2
TOTAL	61

- Cette documentation vous était-elle fournie:

par le secteur régulier d'enseignement	3
par le service d'éducation des adultes	1
autre	1
TOTAL	5

- Vous a-t-on recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour votre enseignement?

Oui	23
Non	35
S. réponse	3
TOTAL	61

- Si oui, par l'intermédiaire:

du secteur régulier d'enseignement	7
du service d'éducation des adultes	15
autre	1
TOTAL	23

Il est des plus évident que les éducateurs d'adultes de la C.E.C.M. manquent de l'information et de la formation nécessaires à l'introduction des techniques nouvelles dans leur enseignement. Les entrevues auprès des formateurs et des gestionnaires nous ont apporté une image identique à celle-ci. Quand il y a une volonté d'utiliser l'audio-visuel on doit faire face seul aux problèmes qui sont rattachés à l'expérimentation de toute technique nouvelle et à ceux qui sont propres à l'audio-visuel dans le contexte de la C.E.C.M.. Le moindre appui serait d'un précieux secours. Le coordonnateur de matière, lorsque rencontré, aborde peu les questions méthodologiques. Il s'en tient davantage au contenu du programme. On souhaiterait une circulation de l'information sur le matériel existant. Cette information devrait faire connaître les appareils à la disposition de l'éducation des adultes ainsi que le matériel didactique propre à chaque matière. Une liste de titres n'est alors pas suffisante. Les éducateurs devraient avoir suffisamment de renseignements sur les films, disques, bandes sonores afin d'en connaître le contenu pour pouvoir les utiliser sans écoute ou visionnement préalable. Au-delà de l'information, on ressent le besoin de formation tant technique que pédagogique. On voudrait être initié au maniement des appareils; on aimerait être sensibilisé à l'intégration pédagogique de l'audio-visuel pour chacune des matières.

Enfin, certains formateurs ont émis l'opinion qu'une plus grande expérience dans l'enseignement d'un contenu de programme donné est nécessaire à l'utilisation de l'audio-visuel. Cela permettrait de prendre plus de distance face à la matière et de jouir de plus de liberté quant à la méthodologie. Conséquemment à cette affirmation, on souhaite une plus grande stabilité dans l'emploi des professeurs afin que ceux-ci aient la possibilité d'enseigner une matière donnée à un niveau donné plus que pour une session de cours.

Le questionnaire nous révèle qu'un certain nombre d'enseignants (19) ne souhaitent pas suivre de cours concernant l'audio-visuel. Il faut prendre cela en considération avant d'établir un plan de formation. La C.E.C.M. jouit d'un personnel d'animation pédagogique (coordonnateur de matière) et de responsables en audio-visuel qui pourront sûrement par un travail concerté trouver les moyens de répondre aux attentes des formateurs d'adultes de cette commission scolaire.

CONCLUSION

La C.E.C.M. occupe dans le tableau d'ensemble de l'éducation permanente une place qui lui est particulière, dû au volume de population qu'elle dessert. Un préjugé courant veut que dans de telles circonstances (concentration de population sur un territoire urbain) de meilleurs services puissent être offerts à la clientèle.

Nous pouvons voir d'après la description qui vient d'être faite que tel n'est pas le cas. La C.E.C.M. a des équipements déficients quelquefois même inexistants en ce qui concerne les bibliothèques et l'audio-visuel. Les éducateurs manquent de toute formation et information pertinente pour l'usage de l'audio-visuel. Une certaine structure d'encadrement pédagogique existe au niveau de la C.E.C.M. mais les enseignants n'en retirent pas tout le bénéfice espéré.

Les laboratoires sont privilégiés par rapport aux autres instruments parapédagogiques. Il faut croire qu'une plus longue tradition dans le domaine fait qu'on associe spontanément enseignement des sciences et laboratoires. Si on peut concevoir encore l'enseignement du français sans bibliothèque, il n'y a plus de gestionnaire ou professeur qui pense que les sciences puissent s'enseigner sans laboratoire. En conséquence, on arrive à trouver les budgets nécessaires à l'équipement de ces derniers, ce qui n'est le cas ni des bibliothèques ni de l'audio-visuel.

ANNEXE

Récit d'une expérience par des étudiants adultes de la CECM.

L'ADULTE FACE A L'AUDIO-VISUEL

Description de l'expérience

Il était une fois, un groupe d'élèves du centre Iberville, ne sachant que faire durant les cours de relations humaines. A la demande des élèves les idées furent projetées au tableau "blanc sur noir" et le sujet le plus attrayant fut celui de monter une pièce caricaturant les professeurs et les élèves.

Sur ces entrefaites, des élèves de l'Université du Québec se cherchaient un groupe d'étudiants adultes pour un montage audio-visuel: un enregistrement sur une bande magnétoscopique. C'est ainsi que l'expérience nous fut proposée. Le premier contact entre les deux groupes exalta la majorité des gens, mais une minorité resta réticente. Un scénario déjà structuré provoqua des difficultés techniques: une bobine de 20 minutes c'est trop court. La classe dut changer d'optique pour la réalisation, néanmoins les esprits bouillèrent de propositions. Le thème demeura le même. C'était un départ.

Après avoir distribué les rôles, de nouveaux textes ont dû être retravaillés. Les participants se réunirent en groupes et les réticents obligés de plonger eux aussi fournirent un effort pour la réalisation des textes. Une coordonna-

trice était nécessaire pour planifier l'ensemble du programme, (caméraman, décors, idées, conflits). Un essai fut nécessaire pour pouvoir structurer notre programme et aussi donner un certain degré de confiance aux principaux acteurs et figurants. Un deuxième essai marqua une évolution certaine par rapport au début. D'autres difficultés techniques ressortirent dues à l'élaboration du nouveau texte et à l'inexpérience des techniciens vis-à-vis la caméra, occasionnèrent des frictions entre les jeux des acteurs, mais tout rentra dans l'ordre. Des essais sur magnétophone étaient essentiels pour connaître la durée de chaque rôle et corriger la prononciation des acteurs. Une répétition générale fut nécessaire avant de clôturer le tout sur film.

Par un lundi après-midi l'heure fatidique sonna. Tout était à point, les textes, les jeux de caméra, les cartes aide-mémoire en place, une atmosphère tendue planait au dessus de chaque individu. "Silence, on tourne"! La caméra en marche, les acteurs en place, c'en était fait, les dés étaient jetés. Au bout d'une demi-heure les scènes étaient jouées, mais catastrophe... lorsque l'heure sonna pour revoir notre travail une difficulté surgit... il sembla que le film n'était par enregistré, mais le lendemain, "Oh joie..., ce n'était qu'une fausse alerte et, nous avions le plaisir d'assister à la naissance de notre premier né."

Ce que cette expérience nous a apporté

Cette expérience cinématographique fut vraiment faite dans le cadre du français. Voyons donc ce que nous avons aquis tant au point de vue français parlé qu'au point de vue français écrit.

Français parlé (131)

A l'idée que nous allions passer à l'écran nous avons vraiment essayé de corriger les défauts de langage. Par exemple nous nous rappelons quelles difficultés Jean-Claude a éprouvées pour dire "soixante-huit au lieu de soixante et huit"!

Nous avons constaté que les étudiants donnaient une bonne réplique à ceux qui interprétaient le rôle des professeurs. Plusieurs étudiants improvisèrent ce qui donna une impression de naturel.

Après quelques enregistrements expérimentaux on a pu constater que l'intonation tenait une place première dans cette expérience. Ces remarques nous ont donc obligés à mieux poser notre voix.

La plupart des étudiants sont très gênés à l'idée de parler en public et cette expérience en les protégeant par la peau d'un autre personnage leur a fait vaincre cette gêne (mais au prix de quels efforts!). Nous avons appris à nous servir de notre corps pour nous exprimer.

Français écrit

Nous avons composé le scénario, ce qui nous a obligés à sortir beaucoup d'idées, les classer et les écrire en évitant les longueurs, les répétitions, les fautes d'orthographe. Au point de vue vocabulaire nous avons acquis une bonne quantité de mots. En somme, tous les objectifs de la composition sont rejoints dans cet exercice mais le sujet pour une fois nous a enthousiasmés. Si bien que nous avons donné une somme de travail considérable.

Avantages au point de vue relations humaines

Cette expérience nous a apporté une bonne amélioration en nous voyant nous-mêmes car lorsqu'on se regarde dans un miroir, on voit ce qu'on veut voir et non ce que les autres voient. Ce film nous a permis de mieux nous connaître, de mieux nous exprimer et de voir les défauts et les sottises qu'on peut dire. "Connais-toi toi-même", tous les gens savent à quel point c'est essentiel et crucial dans la vie.

Au point de vue relations entre étudiants de la classe

On avait un but commun. Ce fut cette expérience qui nous a permis de nous réunir davantage, de nous oublier nous-mêmes, de travailler ensemble et de savoir accepter les idées des autres. Dans ce groupe d'étudiants adultes les idées jaillissaient à profusion, on voulait toutes les réaliser mais

vingt minutes c'est court alors il fallait couper. Les étudiants comprirent sans être vexés car on travaillait en équipe.

Entre les étudiants adultes et étudiants universitaires

"Les grosses têtes", des gens formidables et très simples. On a pu réaliser ce petit bout de film grâce aux étudiants de l'Université du Québec. Auparavant, nous avions l'impression que ces étudiants étaient à part des autres parce qu'ils étaient plus "élevés" que nous. Au contraire, ce sont des jeunes gens qui peuvent entrer dans n'importe quel cadre et ils sont à leur aise. Ils se sont mêlés à nous comme s'ils faisaient partie du centre et nous aussi, on était à l'aise avec eux.

Au point de vue responsabilités, ce travail nous a permis de nous rendre compte du grand nombre de responsabilités qu'on avait en montant ce film. Nous tenons à préciser que tout a été fait par les élèves; montage, texte, décors, enregistrement enfin tout ce que comporte un film.

Nous avons donc pris confiance en nous à un tel point qu'on serait prêts à recommencer ce genre d'expérience. De plus, on a découvert des talents dans la classe: comédiens-nés, un dessinateur talentueux, un caméraman très attentif.

Bref, après cette expérience, les relations humaines dans la classe se sont renforcées. Ce but commun nous a rapprochés les uns des autres et nous a prouvé que les étudiants de l'université ne sont pas si loin de nous qu'on le croyait.

Si c'était à refaire?

Après s'être consultés mutuellement, nous serions d'accord pour refaire une expérience semblable à celle que nous venons de terminer. Evidemment il y aurait des modifications à apporter, dues au fait que nous n'avions aucune expérience antérieure: soit répartir les responsabilités entre certaines personnes choisies à cet effet, des changements techniques à apporter, des changements dans les rôles, plus d'improvisation, etc. Si des personnes ont été désignées pour un rôle, il faudrait qu'on leur laisse leur rôle, et non empiéter dessus pour le donner à chacun. Elles devraient pouvoir garder le même rôle afin de le travailler à fond. Il faudrait avoir des signes spéciaux de communication pendant le tournage. Des fonds sonores, etc. Faire des répétitions sur film afin de pouvoir améliorer notre enregistrement. Pouvoir employer des films qui resteraient à notre disposition sans qu'on n'ait à faire appel à personne. Garder ces films dans une cinémathèque.

Bref si on nous offrait la possibilité de refaire l'expérience, nous sommes convaincus de pouvoir produire du matériel intéressant.

<u>Voici quelques témoignages de certaines personnes qui ont participé</u>.

"Lorsqu'on m'a demandé de jouer un rôle, j'étais un peu anxieux parce que je n'avais jamais participé à une expérience semblable. Maintenant que j'ai constaté le résultat, j'aurais regretté de ne pas avoir eu l'occasion de m'extérioriser de cette façon".

Un étudiant.

Notre caméraman

"J'avais l'impression de faire quelque chose de sérieux. C'était la première fois que je filmais et ça été une expérience très profitable sur le plan technique et humain".

"J'ai bien aimé cette expérience ça m'a donné l'occasion d'entrer en contact avec beaucoup de gens et de connaître leur caractère. Vis-à-vis moi-même, je me suis découverte face à certaines situations."

La coordonnatrice

"Si c'était à refaire je recommencerais, l'expérience a été bonne pour moi. C'est une bonne occasion d'entrer en contact avec les gens".

Une étudiante

"Sur le plan humain l'expérience m'a été profitable et aussi côté travail en groupe."

Un scénariste

"J'ai bien aimé l'expérience, ça m'a apporté le moyen de m'extérioriser, et aussi appris à mieux connaître les gens qui m'entourent. Si c'était à refaire ce serait avec moins de crainte que je recommencerais".

Une étudiante.

"Je serais très heureuse de recommencer. Ca été très intéressant sur le plan humain. Ca m'a donné l'occasion de mieux connaître les gens et ça m'a amenée à considérer tout le monde égal".

Une étudiante

"Mon rôle, en tant que prof de français? Rester à la disposition des étudiants pour des renseignements très précis (orthographe - vocabulaire - syntaxe) en leur laissant par ailleurs toute initiative quant au texte.

- expérience emballante sur le plan humain
- expérience au cours de laquelle les objectifs du F. 131 et F. 132 ont été constamment suivis mais avec un enthousiasme que j'aimerais retrouver tout au long des cours ! La somme de travail fournie par les étudiants a finalement dépassé celle que je demande habituellement chacun ayant très vite trouvé la place où il pourrait fonctionner selon ses talents propres. Bel exemple d'un groupe "s'auto-éduquant"
- expérience qu'il faudrait multiplier...

RÉSULTATS DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'AUDIO-VISUEL

CECM

Age

entre 20 et 29 ans	24
entre 30 et 39 ans	21
entre 40 et 49 ans	7
entre 50 et 59 ans	9
Autre	0
TOTAL	61

Sexe

Masculin	45
Féminin	16
TOTAL	61

Etat civil

Célibataire	15
Marié	46
Autre	0
TOTAL	61

Temps consacré à l'enseignement aux adultes

6 heures et moins	20
7 heures à 11 heures	17
TOTAL (temps partiel)	37
12 heures et plus (temps plein)	24
Sans réponse	0
TOTAL	61

Matière enseignée

Français	7
Anglais	8
Sciences	16
Mathématiques	18
Autres	15
TOTAL	64*

Expérience en enseignement.

Aux jeunes		53
Aux adultes -	5 ans et moins	36
	6 ans - 10 ans	16
	11 ans et plus	9
	TOTAL	61

Formation en audio-visuel.

A) Cours suivis

Oui	15
Non	46
Sans réponse	0
TOTAL	61

Si oui, nombre de crédits (15 hres de cours).

5 crédits et moins	8
6 à 10 crédits	4
11 à 15 crédits	3
Sans réponse	0
TOTAL	15

* Certains professeurs enseignent plus d'une matière.

Si __non__, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	26
Non	18
Sans réponse	2
TOTAL	46

b) __Opinion__ sur la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles.

- devraient suivre des cours	38
- ne devraient pas suivre des cours	19
- sans réponse	4
TOTAL	61

__Perception de l'existence d'un responsable en audio-visuel.__

__A l'école__

Oui	19
Non	31
Autre	11
TOTAL	61

__A la régionale__

Oui	6
Non	21
Autre	34
TOTAL	61

__Au service d'éducation des adultes__

Oui	21
Non	27
Autre	13
TOTAL	61

Appareils audio-visuels utilisés

A) Nombre de types d'appareils*	Nombre de professeurs
7	7
6	19
5	15
4	6
3	6
2	5
1	3
0	0
TOTAL	61

B) État des appareils utilisés.

En bonne condition	46
En mauvaise condition	12
Autre	3
TOTAL	61

Connaissance du fonctionnement des appareils utilisés.

Oui	50
Non	10
Autre	1
TOTAL	61

---

* Nombre d'appareils utilisés par chacun des professeurs. Exemple: il y a 62 professeurs qui utilisent 7 appareils différents soit: le projecteur 16 mm, le projecteur opaque, le retroprojecteur, le projecteur à diapositives, etc.

Documentation nécessaire à l'utilisation de l'audio-visuel.

A) Disponible aux professeurs

Oui	5
Non	54
Autre	2
TOTAL	61

B) Fournie par

Secteur régulier d'enseignement	3
Service d'éducation des adultes	1
Les deux	0
Autre	1
TOTAL	5

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel

Souvent	13
Occasionnellement	22
Rarement	17
Jamais	7
Autre	2
TOTAL	61

Satisfaction retirée de l'emploi de l'audio-visuel

Satisfait	37
Déçu	7
Autre	8
TOTAL	52

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel par les confrères enseignant dans la même école.

Souvent	23
Pas assez souvent	14
Trop souvent	1
Je l'ignore	16
Autre	7
TOTAL	61

Incitation à l'utilisation de l'audio-visuel

- On m'a recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	23
- On ne m'a pas recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	35
- Autre	3
TOTAL	61

Si positif, par l'intermédiaire

- Du secteur régulier d'enseignement	7
- Du service d'éducation des adultes	15
- Autre	1
TOTAL	23

COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE QUEBEC

CADRE GENERAL

Au moment de la recherche, la C.E.C.Q. dispense l'enseignement général, plein temps, sec. III et IV au Centre St-Esprit de Limoilou. Ce centre est à l'entière disposition de l'enseignement aux adultes qui l'occupent le jour et le soir. On y dispense l'enseignement général, plein temps de préemploi, sec. I, II, III, IV. Le sec. V plein temps se donne à l'Ecole François Perreault, polyvalente pour l'enseignement aux jeunes le jour et aux adultes le soir. Au deuxième semestre de 1972, on y trouve trois (3) classes de sec. V, plein temps.

PORTRAIT-TYPE DU PROFESSEUR D'ADULTES*

Tableau I

Description du personnel enseignant*

		R**	N-R**	TOTAL
Age	20-29 ans	10	3	13
	30-39 ans	10	4	14
	40-49 ans	1	2	3
	50-59 ans	1	0	1
	Autre	1	0	1
	TOTAL	23	9	32
Sexe	Masculin	21	7	28
	Féminin	2	2	4
	TOTAL	23	9	32
Ens. aux adultes	Temps plein***	6	1	7
	Temps partiel	16	8	24
	Sans réponse	1	0	1
	TOTAL	23	9	32
Expérience en enseignement	Adultes			
	2 ans et moins			9
	3-4-5 ans			13
	6 ans et plus			9
	Sans réponse			1
	TOTAL			32
	Jeunes			29

* Il s'agit du professeur de l'enseignement général, plein temps, sec. III, IV, V, 1970-71.

** R: répondants au questionnaire sur l'audio-visuel, N-R: non-répondants (renseignements fournis par les DGEP-E).

*** Enseignent plus de 12 hres/sem. aux adultes.

Le professeur du S.E.A. est un homme soit entre vingt (20) et trente (30) ans (13/32) soit entre trente (30) et quarante (40) ans (14/32). Il enseigne à temps partiel. Il a de l'expérience dans l'enseignement aux jeunes (29/32 enseignent ou ont enseigné aux jeunes). La très grosse majorité a plus de deux (2) ans d'expérience dans l'enseignement aux adultes (22/32).

LABORATOIRES ET BIBLIOTHEQUES

LABORATOIRES:

Au Centre St-Esprit, on n'avait jusqu'à septembre 1971, qu'un (1) laboratoire de "chimie" qui servait à la fois pour chimie-physique-biologie. Depuis lors, on a fait l'installation d'un laboratoire de physique. Les professeurs de sciences reprochent aux laboratoires de ne pas être adéquats. Un seul laboratoire a l'électricité. L'un deux n'a pas l'eau.

A François Perreault, le gestionnaire du S.E.A. rencontré croit que l'organisation matérielle des laboratoires est satisfaisante. L'accès en est facile. Des appariteurs sont payés à l'heure lorsque c'est nécessaire. Ils aident soit à monter l'expérience avant le cours, soit qu'ils assistent directement aux cours. Nous n'avons malheureusement pu rencontrer de professeurs de sciences à François Perreault pour vérifier l'utilisation des laboratoires et leur intégration pédagogique dans l'enseignement des sciences.

Au Centre St-Esprit, les professeurs utilisent les laboratoires pour environ les trois-quarts (3/4) de la durée de leurs cours. En chimie, le programme recommandait quatre (4) périodes de laboratoire, le professeur en donne quatorze (14). Pour cela, celui-ci doit prendre certaines libertés face au programme. L'utilisation du laboratoire varie en fonction des cours; sc. 132 est fait presque entièrement en laboratoire alors qu'en sc. 131 on utilise d'autres moyens tels que l'audio-visuel et la recherche en bibliothèque.

L'enseignement des sciences est perçu comme devant non pas faire accumuler, mémoriser les notions mais comme devant créer un esprit scientifique où l'esprit d'observation, l'imagination, la manipulation sont importants. Dans la perspective où la plupart des étudiants adultes à plein temps se dirigeront vers des emplois de type technique, ils doivent être habilités à la manipulation et à l'observation. Les laboratoires (il en est de même de la bibliothèque et de l'audio-visuel) peuvent être intégrés dans un enseignement renouvelé qui porte plus sur la formation et le développement d'aptitudes diverses que sur un cumul d'informations.

Or, les examens de la DGEP évaluent les connaissances des étudiants. L'utilisation des parapédagogiques ne permet pas de "voir" autant de matière. Les programmes de la DGEP sont conçus pour un enseignement accéléré où on es-

saie d'enseigner beaucoup de notions en peu de temps. L'enseignement sera donc de type superficiel plutôt qu'approfondi. En plus, les examens de la DGEP n'évaluent pas les objectifs fixés par les programmes. Ex.: on fixe comme objectif aux programmes de sciences: formation à l'observation. Or, les examens portent sur des données théoriques, des équations. Les professeurs se sentant perturbés par les examens ne peuvent poursuivre avec les étudiants une démarche de formation véritable où les laboratoires et autres instruments parapédagogiques pourraient être d'un heureux recours.

BIBLIOTHEQUES:

A l'école François Perreault, la bibliothèque n'est accessible qu'aux étudiants "réguliers". Les étudiants adultes ne peuvent en profiter parce qu'il n'y a pas de personnel spécialisé (bibliothécaire ou bibliotechnicien) affecté à l'éducation permanente pour ce centre. La bibliothèque sert le soir de salle de réunion, d'amphithéatre pour les activités des jeunes, etc... Pour certaines matières: français, sociologie (le professeur de cette matière en a manifesté le besoin), on pourrait penser à un apprentissage-exploration à l'aide de la bibliothèque. Mais comme cela paraît trop onéreux dans les circonstances actuelles, on s'en passe. Cela serait surtout utile au préemploi (plein temps). Au temps partiel, il est plus facile de demander aux étudiants d'acheter les volumes nécessaires.

Au Centre St-Esprit, la bibliothèque est établie depuis trois (3) ans. C'était, à l'origine, une bibliothèque de documentation pédagogique à l'usage des professeurs de la C.E.C.Q.. Lorsque à la demande des professeurs d'éducation permanente, elle fut transférée dans les locaux actuels, il a été convenu qu'elle servirait également aux étudiants adultes du centre et que le S.E.A. contribuerait à son fonctionnement par l'achat des volumes et les salaires payés aux responsables. La bibliothèque tente donc, à l'heure actuelle de répondre aux besoins de deux (2) clientèles distinctes: professeurs et étudiants adultes. Comme c'est, de plus, la seule bibliothèque des environs, elle est ouverte certains soirs à toute la population adulte qui peut se prévaloir de prêts de deux (2) semaines. Elle est aussi accessible aux étudiants du secondaire et du CEGEP.

Riche de 6,000 volumes, il y a trois (3) ans, la bibliothèque compte en 1972 entre 13,000 et 14,000 livres et plus d'une centaine de périodiques. Conséquemment à sa fonction originelle de documentation pédagogique, elle comprend surtout des volumes en pédagogie et en psychologie. Si ces derniers peuvent répondre à certains besoins et intérêts des adultes, un choix plus diversifié serait cependant souhaitable. Cette carence est progressivement comblée mais pas aussi rapidement qu'il serait nécessaire de le faire, dû à la faiblesse du budget alloué à l'achat des livres ($3,000. à

$5,000.). De plus, l'achat des volumes de référence pédagogique compte pour 40% du budget. Pour l'année 1972-73, ce taux sera de 20%. Mais comme la bibliothèque gardera toujours son caractère de centre de documentation pédagogique, il faudra nécessairement lui réserver un minimum du budget pour lui permettre de répondre adéquatement à ce besoin précis.

Un personnel spécialisé est en permanence à la disposition de la clientèle. Jusqu'à septembre 1971, une bibliothécaire à temps partiel aidée d'une secrétaire à temps plein remplissaient cette fonction. Depuis lors, la bibliothécaire occupe son poste à plein temps. Elle est toujours secondée d'une secrétaire qui se charge du prêt et de la surveillance.

Il y a collaboration entre la bibliothécaire et les professeurs par l'intermédiaire du responsable de matière. Si besoin est, la bibliothécaire rencontre personnellement les professeurs. On fait une certaine planification selon le programme que les professeurs prévoient couvrir dans les semaines à venir. On avertit la bibliothécaire du sujet de la recherche que feront les étudiants. Celle-ci s'occupe alors de monter une bibliographie (livres, références, périodiques) sur le sujet à partir des volumes disponibles et selon leur degré de difficulté. Elle fait aussi un gel des volumes de référence (documentation de base). Les étudiants qui visitent

la bibliothèque pour la première fois sont accueillis par la bibliothécaire qui leur présente les services offerts. Celle-ci assure une présence continue lorsque les groupes viennent travailler sur place pour les renseigner, les diriger vers la documentation pertinente. Cela lui permet de discuter avec les étudiants, d'être sensible à leurs demandes et de faire une sélection plus adéquate des volumes.

En français et en sciences, deux (2) périodes sont consacrées (par matière) à un travail en bibliothèque. Cela donne à un même groupe, quatre (4) périodes de bibliothèque par semaine. Il existe en plus, des périodes libres. Ce sont surtout les groupes de français qui en profitent. Il s'y fait un travail de recherche individuel ou en groupe avec l'assistance du professeur et de la bibliothécaire. Enfin, à la demande des étudiants, la bibliothèque est ouverte aux heures du dîner et ceux-ci y ont libre accès.

La plupart des étudiants adultes ne sont jamais entrés dans une bibliothèque. Ils ne sont pas spontanément désireux d'en faire usage. Si ceux-ci doivent profiter de la bibliothèque ce ne sera qu'après une certaine initiation poursuivie dans une animation et une formation à la recherche ou par une autre stimulation. L'étude des auteurs en français, encourage l'utilisation de la bibliothèque. La perspective d'étudier au CEGEP stimule aussi cet intérêt. On sait qu'il

s'agit là d'un prérequis nécessaire aux études collégiales.

Pour que la bibliothèque remplisse réellement sa fonction, certaines conditions doivent être remplies:

- les professeurs doivent être sensibilisés aux avantages de l'utilisation de la bibliothèque par les étudiants. Les bibliothécaires peuvent travailler en vue de cette sensibilisation;
- les étudiants doivent être motivés et initiés à l'usage de la bibliothèque. Si on donne des travaux de recherche en bibliothèque aux étudiants, il faut aussi les initier à la "méthodologie" de la recherche afin de ne pas les encourager à faire de la simple copie;
- l'information sur la documentation disponible et les services offerts doit être assurée dans le milieu;
- la bibliothèque doit être bien pourvue de livres répondant aux besoins des adultes. Si on ne peut pour le moment couvrir les intérêts les plus diversifiés de la population qu'on s'assure au moins de disposer des livres pouvant aider directement le travail de l'étudiant;
- une collaboration avec d'autres bibliothèques de la ville (Institut Canadien, bibliothèque municipale) pourrait aider à donner de meilleurs services à la clientèle.

AUDIO-VISUEL

UTILISATION:

Tableau II

Utilisation de l'audio-visuel par les professeurs*

Souvent	6
Occasionnellement	7
Rarement	5
Jamais	5
Autre	0
TOTAL	23

* Question formulée ainsi: "Vous serviez-vous d'appareils audio-visuels pour votre enseignement?

Près de la moitié des professeurs n'utilisent jamais ou utilisent rarement l'audio-visuel (10/23). Il n'y a que le quart qui l'utilisent souvent (6/23). Les autres (7) l'utilisent à l'occasion. L'usage qu'on en fait varie selon la matière enseignée. En sciences, certains professeurs utilisent le rétroprojecteur. Un professeur de chimie l'emploie couramment. On projette des films, spécialement pour sc. 131. En mathématiques, le rétroprojecteur sert aussi à l'occasion. Des professeurs en cette matière seraient intéressés à la production de films pour la T.V.mais l'administration refuse le projet à cause du prix élevé de la production allié à la possibilité d'un changement de programme. C'est en français

que l'audio-visuel est d'un usage le plus courant. On utilise le magnétophone pour le français parlé. Pour l'étude des auteurs, on fait visionner des films, auditionner des disques des enregistrements de pièces de théâtre. Pour l'initiation à la poésie, on présente des montages de chansons préparés par le professeur. Si un film ou une pièce théâtrale passe à Québec, on propose au groupe d'aller le voir. Ex.: film L'Etranger tiré du roman de Camus au Ciné-Campus de l'Université Laval.

FONCTIONS PEDAGOGIQUES:

Un professeur de français nous fait remarquer qu'il fait un usage fréquent de l'audio-visuel mais de façon traditionnelle, en ce sens que l'audio-visuel sert à compléter un cours magistral, devient une façon différente de présenter la matière (concrétisation, illustration), une façon plus vivante et variée. C'est dans ce sens qu'on utilise le rétroprojecteur: il ne sert qu'à remplacer plus efficacement le tableau noir. Mais tant que les étudiants ne prennent pas une part plus grande à la production, tant que l'audio-visuel ne fera qu'apporter l'information, on ne peut parler d'enseignement actif. Quand les professeurs se disent satisfaits de l'usage de l'audio-visuel c'est parce qu'ils constatent que celui-ci permet de diversifier l'enseignement et suscite un plus grand intérêt pour la matière au programme. On trouve

aussi qu'il est une source parfois précieuse de documentation sur un sujet précis. Il permet de visualiser les notions enseignées. On parle aussi de stimulant de l'imagination mais en ce sens on met en garde contre un usage trop massif de l'audio-visuel qui aurait alors un effet contraire. Certains voient en l'audio-visuel un moyen de faciliter l'autonomie de l'étudiant face au professeur par la diversification des sources d'information.

On fait remarquer que l'étudiant accepte ces nouvelles techniques d'enseignement en autant qu'elles apparaissent occasionnellement. "Les étudiants auraient l'impression de perdre leur temps si on leur passait trop de films. Ils veulent du "solide". De plus, ils pensent à l'examen et au programme qui est très chargé...". (Un professeur de la C.E.C.Q.)

L'audio-visuel peut être intégré dans l'enseignement d'une matière donnée en remplissant des fonctions variées; on peut l'utiliser pour stimuler la motivation, éveiller l'intérêt et créer la curiosité, on peut faire jouer aux documents audio-visuels un rôle d'informateur dans la transmission d'un contenu de matière enfin, certains documents peuvent servir de synthèse à une partie de programme. Il est important de bien préciser le rôle qu'on veut lui voir jouer avant de produire un document donné. En général, il semble donc qu'on utilise l'audio-visuel pour seconder ou occasionnellement remplacer le professeur dans son rôle d'informateur.

ATTITUDES:

L'audio-visuel étant considéré comme un instrument facilitant la concrétisation de l'enseignement, le professeur se sentira d'autant plus menacé par cette technique que l'objet de son enseignement sera plus concret. C'est en ce sens qu'une personne ayant été mise en contact avec des professeurs de différentes disciplines nous faisait remarquer que les professeurs de l'enseignement professionnel étaient plus réticents face à l'audio-visuel que les professeurs de l'enseignement général. Les premiers craignent de perdre leur raison d'être parce qu'ils conçoivent eux-mêmes leur rôle comme devant visualiser les techniques du métier. Cette menace n'existe pas en enseignement général où les matières sont trop abstraites pour être directement transmises par l'audio-visuel sans l'aide du professeur.

Cette même personne souligne que quel que soit le secteur d'enseignement, l'implantation des outils audio-visuels demande un réaménagement du rôle du professeur qui devra changer de mentalité et se redéfinir. Il peut s'orienter vers un enseignement plus individualisé, à partir des informations transmises par la machine: il devient animateur, coordonnateur et conseiller de l'étudiant.

Il ne nous est pas possible de connaître les raisons sous-jacentes à l'attitude du professeur face à l'audio-visuel mais on peut constater que cette attitude est positive à la C.E.C.Q.. En effet, alors que les médianes* des différentes C.S.R. se situent entre 89.6 et 77.0 à la mesure d'attitude**, celle de la C.E.C.Q. est de 85.1. Une seule C.S.R. a une médiane considérablement plus élevée (89.6) et deux (2) autres ont une médiane légèrement plus élevée (86.1, 85.8). La médiane de toutes les autres C.S.R. est inférieure à celle de la C.E.C.Q.. C'est d'ailleurs ce que les entrevues faites auprès des professeurs rencontrés nous avaient permis de constater.

ORGANISATION:

Il n'y a qu'un centre audio-visuel à la C.E.C.Q. qui est au service de l'éducation permanente comme du secteur régulier (jeunes). Il dessert les écoles ou centres du S.E.A. au même titre que les autres. Le responsable de l'audio-visuel pour le S.E.A. y a même ses bureaux. L'équipement de

---

* Médiane: point à partir duquel se situent 50% des individus.

** Echelle Thurstone où les professeurs sont évalués d'après les réponses données à seize (16) questions (cf. notes méthodologiques page 34). Théoriquement, l'échelle s'étend de 0 à 97.9. Pratiquement dans l'ensemble des C.S.R., un certain nombre de professeurs ont atteint 97.9 alors que le plus faible a cumulé 24.4

production y est centralisé: T.V. en circuit fermé (appartenant au S.E.A.), équipement pour la production ou reproduction d'acétates, de diapositives, de photos, etc... Le centre possède en propre une cinémathèque, une discothèque, des diapositives. Ce matériel est à la disposition des écoles sur demande. Le centre garde un relevé des prêts. Le centre s'occupe également de commander les films qu'il ne possède pas et de les acheminer vers les écoles. Il n'y a pas de centre audio-visuel comme tel dans les écoles. Ces dernières possèdent un équipement de base, un peu de matériel, mais sans plus.

La C.E.C.Q. semble relativement privilégiée en appareils audio-visuels comparativement aux autres C.S.R.. Certains problèmes se posent cependant. Au centre St-Esprit, on se plaint, par exemple, du manque de salles avec écrans. Mais là où la pénurie est considérée la plus grosse, c'est en matériel didactique audio-visuel qui soit à la fois adapté aux exigences du programme et à la clientèle adulte. On dénote aussi une complexité administrative trop grande pour l'obtention du matériel ce qui fait qu'un film peut être disponible alors que la partie du cours où il devrait être utilisé est déjà enseignée depuis longtemps.

A la polyvalente François Perreault, l'éducation permanente a libre accès en principe aux équipements et au

matériel audio-visuel du secteur "régulier". Mais en pratique, c'est si compliqué de repérer les appareils dont on a besoin que certains songent que l'éducation permanente devrait disposer de ses propres équipements. Un professeur de l'éducation des adultes qui enseigne le jour à la même polyvalente et que nous avons rencontré ne semble pas se plaindre du manque d'appareils. Il faut croire que c'est plus facile pour ceux qui sont déjà familiers avec les lieux de se procurer le matériel nécessaire. Il y a un régisseur qui est responsable des équipements le jour. Généralement, le matériel est entretenu en bon état. Les appareils sont répartis dans l'école sur les étages, selon les départements. Cette organisation répond aux besoins des cours du jour. Aussi, lorsque l'éducation des adultes s'y installe, elle doit composer avec la situation existante: (ex.: les locaux utilisés ne sont pas nécessairement ceux où se trouvent les appareils audio-visuels; il faut penser à tout remettre en place après le cours).

En bref, l'organisation matérielle et des services concernant l'audio-visuel peut être en partie explicative d'une utilisation restreinte de l'audio-visuel.

SUPPORT PEDAGOGIQUE ET CONCEPTION DU ROLE DE L'EDUCATEUR D'ADULTES:

Au Centre permanent d'éducation des adultes spécialement, il nous a semblé que des facteurs autres que l'insuffisance des équipements étaient cause d'une réticence à l'usage de l'audio-visuel. On a invoqué des raisons tenant davantage à la conception du rôle du professeur d'adultes et au type d'engagement qui lui est propre. Les professeurs ne peuvent dans l'exercice de leurs fonctions assurer la production du matériel et la réflexion pédagogique que nécessiterait un enseignement où on ferait une large place aux parapédagogiques. Les professeurs sont conçus comme des donneurs de cours. Ils doivent donner vingt (20) périodes et plus d'enseignement par semaine ce qui laisse peu de place pour les autres fonctions inhérentes au travail pédagogique (recherche, conception de programmes, adaptation d'outils pédagogiques, etc...).

Le type d'engagement des professeurs où aucune permanence n'est assurée est un obstacle à l'intérêt de ceux-ci face à leur travail. On n'est pas prêt à investir trop de temps et d'efforts pour la préparation de matériel qui ne servira qu'une année. Aucune permanence d'équipe pouvant animer pédagogiquement le milieu n'est assurée. Exemple: des professeurs rencontrés ont fait le stage Sésame; ils sont habitués à travailler ensemble. L'an prochain, l'équipe sera

peut-être disloquée par le congédiement de ses membres. Les expériences risquent ainsi de ne pas être réinvesties d'une année à l'autre.

Tous les professeurs rencontrés ressentent un manque de connaissances et de réflexions méthodologiques concernant les parapédagogiques. Les professeurs fonctionnent par empirisme. On attend de la DGEP plus que des notes méthodologiques. On aimerait qu'un organisme puisse assurer la recherche et le support pédagogique et technique nécessaires à l'action en ce sens. On ressent un besoin d'information, de production de nouveau matériel, de réflexions théoriques sur l'intégration pédagogique. A cette fin, on ne fait pas une confiance illimitée aux technologues du gouvernement. Dans l'optique où une action en ce sens serait entreprise, on verrait la nécessité d'intégrer des professeurs à ce travail de réflexions et d'animation.

Les répondants au questionnaire confirment les informations reçues lors des entrevues:

- Avez-vous déjà suivi des cours en techniques audio-visuelles?

Oui	5
Non	18
S. réponse	0
TOTAL	23

- Si non, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	8
Non	10
S. réponse	0
TOTAL	18

On peut penser que l'instabilité professionnelle de l'éducateur d'adultes est un frein aux efforts que nécessiterait la poursuite de son perfectionnement.

- Verriez-vous la nécessité, pour les maîtres actuellement en fonction, de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles?

Oui	17
Non	6
S. réponse	0
TOTAL	23

Si l'éducateur d'adultes est conscient de la nécessité de se recycler d'une part et que d'autre part, il n'est pas prêt à suivre des cours, on peut poser l'hypothèse qu'il ne se trouve pas dans des conditions favorables au recyclage ou que les cours ne lui apparaissent pas comme un moyen adéquat pour se recycler.

- Aviez-vous à votre disposition la documentation nécessaire vous permettant de vous renseigner sur la technologie en éducation et sur les avantages et les inconvénients des divers appareils audio-visuels?

Oui	6
Non	16
S. réponse	1
TOTAL	23

- Cette documentation vous était-elle fournie:

par le secteur régulier d'enseignement	5
par le service d'éducation des adultes	1
autre	0
TOTAL	6

- Vous a-t-on recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour votre enseignement?

Oui	12
Non	11
S. réponse	0
TOTAL	23

- Si oui, par l'intermédiaire:

du secteur régulier d'enseignement	7
du service d'éducation des adultes	4
autre	1
TOTAL	12

On peut donc constater sans équivoque le manque flagrant d'information et de formation des éducateurs d'adultes concernant l'intégration des parapédagogiques dans l'enseignement. On ressent le besoin de recyclage dans ce domaine mais encore faudrait-il que ce recyclage tienne compte des conditions dans lesquelles doit oeuvrer l'éducateur d'adultes afin de lui faciliter la tâche au maximum. Il n'est pas sûr par exemple qu'un professeur qui donne déjà vingt (20) périodes de cours par semaine soit prêt à suivre quelques heures supplémentaires de cours à ses propres frais, sans savoir s'il pourra enseigner l'année suivante. L'animation pédagogique est, dans ces conditions, plus nécessaire que dans tout autre milieu d'enseignement.

CONCLUSION

La situation de la C.E.C.Q. nous permet de penser que l'usage intégré des parapédagogiques dans l'enseignement aux adultes exige plus qu'un équipement matériel satisfaisant et une attitude favorable de la part des éducateurs. Encore faut-il une organisation de l'enseignement qui permette aux éducateurs de s'informer, de réfléchir, de concevoir de nouveaux outils pédagogiques; en un mot de renouveler continuellement leur enseignement.

RESULTATS DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'AUDIO-VISUEL

CECO

Age

entre 20 et 29 ans	10
entre 30 et 39 ans	10
entre 40 et 49 ans	1
entre 50 et 59 ans	1
Autre	1
TOTAL	23

Sexe

Masculin	21
Féminin	2
TOTAL	23

Etat civil

Célibataire	6
Marié	16
Autre	1
TOTAL	23

Temps consacré à l'enseignement aux adultes

6 heures et moins	6
7 heures à 11 heures	10
TOTAL (temps partiel)	16
12 heures et plus (temps plein)	6
Sans réponse	1
TOTAL	23

Matière enseignée

Français	3
Anglais	3
Sciences	9
Mathématiques	9
Autres	1
TOTAL	25*

Expérience en enseignement.

Aux jeunes		19
Aux adultes -	5 ans et moins	13
	6 ans - 10 ans	9
	11 ans et plus	1
	TOTAL	23

Formation en audio-visuel.

A) Cours suivis

Oui	5
Non	18
Sans réponse	0
TOTAL	23

Si oui, nombre de crédits (15 hres de cours).

5 crédits et moins	3
6 à 10 crédits	0
11 à 15 crédits	2
Sans réponse	0
TOTAL	5

---

* Certains professeurs enseignent plus d'une matière.

Si non, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	8
Non	10
Sans réponse	0
TOTAL	18

b) Opinion sur la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles.

- devraient suivre des cours	17
- ne devraient pas suivre des cours	6
- sans réponse	0
TOTAL	23

Perception de l'existence d'un responsable en audio-visuel.

A l'école

Oui	8
Non	10
Autre	5
TOTAL	23

A la régionale

Oui	13
Non	2
Autre	8
TOTAL	23

Au service d'éducation des adultes

Oui	9
Non	7
Autre	7
TOTAL	23

Appareils audio-visuels utilisés

A) Nombre de types d'appareils*

Nombre de types d'appareils*	Nombre de professeurs
7	4
6	5
5	5
4	1
3	6
2	2
1	0
0	0
TOTAL	23

B) État des appareils utilisés.

En bonne condition	19
En mauvaise condition	3
Autre	1
TOTAL	23

Connaissance du fonctionnement des appareils utilisés.

Oui	21
Non	2
Autre	0
TOTAL	23

---

* Nombre d'appareils utilisés par chacun des professeurs. Exemple: Il y a 62 professeurs qui utilisent 7 appareils différents soit: le projecteur 16 mm, le projecteur opaque, le rétroprojecteur, le projecteur à diapositives, etc.

Documentation nécessaire à l'utilisation de l'audio-visuel.

A) Disponible aux professeurs

Oui	6
Non	16
Autre	1
TOTAL	23

B) Fournie par

Secteur régulier d'enseignement	5
Service d'éducation des adultes	1
Les deux	0
Autre	0
TOTAL	6

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel

Souvent	6
Occasionnellement	7
Rarement	5
Jamais	5
Autre	0
TOTAL	23

Satisfaction retirée de l'emploi de l'audio-visuel

Satisfait	14
Déçu	2
Autre	2
TOTAL	18

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel par les confrères enseignant dans la même école.

Souvent	8
Pas assez souvent	7
Trop souvent	0
Je l'ignore	6
Autre	2
TOTAL	23

Incitation à l'utilisation de l'audio-visuel

- On m'a recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	12
- On ne m'a pas recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	11
- Autre	0
TOTAL	23

Si positif, par l'intermédiaire

- Du secteur régulier d'enseignement	7
- Du service d'éducation des adultes	4
- Autre	1
TOTAL	12

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY

SITUATION GENERALE

Si le service de l'Education permanente a pris peu à peu un visage personnel, son statut comme tel n'est toujours pas clair. En ce qui regarde l'utilisation des parapédagogiques des écoles, il n'y a pas d'entente comme telle avec la C.S.R. Les négociations se font à chaque fois avec la direction des écoles. Les responsables soulignent la nécessité de travailler à changer la mentalité, le climat général sans nier pour autant une amélioration certaine.

L'an dernier, le centre logeait à la polyvalente McDonald-Cartier. A prédominance anglophone, la polyvalente ne répondait pas vraiment aux attentes du service d'Education permanente de la régionale. Certains services pédagogiques, tels la bibliothèque, ne pouvaient être offerts.

L'école Pierre-Dupuy est alors devenu un centre de formation générale, plein temps(1). C'est une école secon-

---

(1) Il s'en trouve un, semble-t-il, dans chacun des quatre secteurs qui se partagent le territoire de la régionale de Chambly. Sauf pour le questionnaire, nos sources d'information nous renseignent surtout sur la situation existant à l'école Pierre-Dupuy.

daire construite avant "l'ère des polyvalentes". Si elle ne souffre pas du même gigantisme, elle ne possède pas par contre les mêmes avantages au plan de l'équipement, la même abondance et les mêmes services. C'est une ancienne école technique, très bien équipée pour répondre aux normes du secteur professionnel mais qui fait preuve d'une certaine faiblesse face aux besoins de la formation générale. Si les laboratoires semblent suffire à la demande, il n'en est pas de même pour la bibliothèque et l'équipement audio-visuel. Malgré ces carences, les responsables jugent la situation actuelle préférable à celle de l'an dernier.

Les cours de formation générale, plein temps, s'y donnent le soir. Il y a environ 16 classes. Les professeurs qui y enseignent sont ceux du secteur régulier (secondaire).

PORTRAIT-TYPE DU PROFESSEUR D'ADULTES*

Tableau 1

Description du personnel enseignant*

		R**	N-R**	TOTAL
Age	20-29 ans	1	7	8
	30-39 ans	16	4	20
	40-49 ans	1	1	2
	50-59 ans	1	0	1
	Autre	0	0	0
	TOTAL	19	12	31
Sexe	Masculin	19	12	31
	Féminin	0	0	0
	TOTAL	19	12	31
Ens. aux adultes	Temps plein***	1	1	2
	Temps partiel	17	11	28
	Sans réponse	1	0	1
	TOTAL	19	12	31
Expérience en enseignement	Adultes			
	2 ans et moins			5
	3-4-5 ans			19
	6 ans et plus			7
	Sans réponse			0
	TOTAL			31
	Jeunes			31

* Il s'agit du professeur de l'enseignement général, plein temps, sec. III, IV, V, 1970-71.

** R: répondants au questionnaire sur l'audio-visuel, N-R: non-répondants (renseignements fournis par les DGEP-E).

*** Enseignent plus de 12 hres/sem. aux adultes.

Le professeur concerné par notre étude est un homme marié, encore jeune et âgé de moins de 40 ans. Il est à temps partiel pour l'éducation des adultes. Il a de l'expérience dans l'enseignement aux jeunes qui constitue son principal travail. En éducation des adultes, son expérience le situe dans le groupe des "3 à 5 ans".

LABORATOIRES

Nous avons peu de renseignements sur les laboratoires car il n'y avait aucun professeur de sciences présent à l'entrevue. Les quelques informations recueillies nous ont été fournies par les responsables.

Jusqu'à maintenant, les laboratoires sont suffisamment équipés pour répondre aux besoins des cours de sciences. Il y a un horaire établi à l'avance et le laboratoire est ouvert à la demande du professeur. Ce dernier n'a plus à préparer lui-même la séance. Cette préparation qui demandait trop de travail faisait que les professeurs à temps partiel ne les utilisaient pas ou très peu. Il y a maintenant une apparitrice qui s'en occupe.

Dans tous les cas, on emploie le personnel spécialisé du secteur régulier (jour). Le directeur du centre y voit un avantage: cela permet d'établir de meilleurs contacts, d'éviter des problèmes de "juridiction", de réclamations lors

de l'utilisation du matériel puisque ce sont les mêmes personnes qui supervisent le jour et le soir.

Le taux d'utilisation des laboratoires dépend des professeurs: cela peut varier de 20% à 70%. Le directeur de centre parle alors d'un sentiment d'insécurité chez les professeurs. Ces derniers ne savent pas trop comment utiliser le laboratoire. Trop souvent ils choisissent une approche théorique des sciences. Mais le travail de sensibilisation est déjà commencé: amener le professeur à partir de l'expérience pratique pour retrouver la théorie; axer son travail comme personne ressource sur la méthodologie et l'esprit scientifique à acquérir.

BIBLIOTHEQUE:

Depuis l'établissement à l'école Pierre-Dupuy, les adultes ont accès à la bibliothèque. Il s'agit d'une petite bibliothèque ouverte 3 ou 4 soirs par semaine (2 heures par soir) sous la responsabilité de la bibliothécaire responsable le jour. Il s'y fait uniquement de la consultation sur place. Il n'existe pas de planification comme telle pour son utilisation par les groupes (i.e. une période précise de cours consacrée à la bibliothèque). C'est laissé à la discrétion de chaque professeur. Cependant l'horaire de la 2e session permet théoriquement à chaque matière de profiter d'une

période à la bibliothèque. De plus, il est prévu que les étudiants (par niveau) ont une période de trois heures, une fois la semaine pour s'y rendre.

Le problème rencontré est celui de l'adaptation aux besoins des adultes. La bibliothèque est conçue en fonction des jeunes, de leurs besoins et intérêts. Il serait très difficile, semble-t-il, d'obtenir autre chose que du matériel scolaire. Il y a des directives et des normes très précises du ministère en ce qui concerne l'achat des volumes à l'enseignement régulier.

De plus, l'école est utilisée le jour par des étudiants du secteur professionnel (études techniques). La bibliothèque compte donc surtout des volumes destinés à ce type d'études. Elle se prête peu aux recherches littéraires. Les professeurs qui enseignent tous dans d'autres polyvalentes, le jour, ne connaissent pas très bien les ressources de la bibliothèque où ils n'enseignent que 2 hres par soir. Habituée à travailler avec les étudiants en techniques, la bibliothécaire n'est pas toujours apte à aider les adultes du secteur académique qui utilisent la bibliothèque surtout pour les recherches en français.

Les professeurs peuvent à l'occasion recourir à la bibliothèque d'une autre polyvalente afin d'y emprunter les

volumes nécessaires mais c'est là une pratique qui ne peut être généralisée. De même, il est déjà arrivé qu'un professeur demande à la direction de l'Education permanente la permission d'acheter des volumes pour des recherches en francais mais on remarque que ce sont là des fonds qui ne peuvent être exploités pleinement dans le contexte présent puisque les volumes doivent être rangés après utilisation dans des caisses et oubliés parce qu'aucun rayon de bibliothèque n'est disponible pour les recevoir.

Un professeur de français de sec. V a encouragé ses étudiants à utiliser la bibliothèque municipale. Ceux qui vont y faire des recherches dans le jour peuvent être dispensés des cours le soir. Là encore, on pourrait difficilement admettre cette coutume au niveau de toutes les classes.

Il existe enfin un embryon de bibliothèque au centre permanent même mis à la disposition des autodidactes qui ne viennent pas aux cours et qui veulent, pour certains, passer les examens et obtenir une certification. On y trouve les manuels et livres dont on se sert en classe. Deux professeurs sont à la disposition des gens le samedi. Il s'agit pour eux d'aider l'étudiant à faire son propre programme en s'inspirant du programme officiel. Il s'agit d'aide pédagogique conduisant vers l'auto-éducation. Cela exige une certaine polyvalence de la part des professeurs. C'est en ce sens aussi que les responsables voudraient orienter l'utilisation de la bibliothèque chez les adultes inscrits aux cours.

AUDIO-VISUEL

UTILISATION:

Les professeurs répondant au questionnaire se répartissent ainsi suivant leur utilisation de l'audio-visuel:

Tableau II

Utilisation de l'audio-visuel par les professeurs*

Souvent	5
Occasionnellement	7
Rarement	7
Jamais	0
Autre	0
TOTAL	19

* La question était formulée ainsi: "Vous serviez-vous d'appareils audio-visuels pour votre enseignement?".

Tous ont donc fait à un moment ou à un autre l'expérience audio-visuelle. Mais là encore l'utilisation reste faible, malgré les cinq professeurs qui disent souvent s'en servir. Nous retrouvons sensiblement les mêmes proportions chez les professeurs présents à l'entrevue. La majorité s'en servait très peu, à l'occasion. Certains qui l'utilisent régulièrement au secteur régulier, avouent ne pas pouvoir le faire en éducation des adultes. Et cela à cause de multiples obstacles sur lesquels nous reviendrons. Les professeurs usagers se déclarent à seize contre deux satisfaits de l'expérience.

Si quatre professeurs ignorent tout de l'utilisation faite par leurs collègues (plus 2 "sans réponse"), il n'en est pas de même pour les autres. Un seul juge l'utilisation qui en est faite abusive. Sept autres par contre estiment que l'utilisation est trop faible. Les cinq derniers la jugent suffisante.

Tableau III

Utilisation de l'audio-visuel par les autres professeurs*

Souvent	5
Pas assez souvent	7
Trop souvent	1
Je l'ignore	4
Sans réponse	2
TOTAL	19

* "Les autres professeurs qui enseignaient dans votre école se servaient-ils d'appareils audio-visuels pour enseigner?".

FONCTIONS PEDAGOGIQUES:

Plusieurs professeurs conçoivent l'utilisation de l'audio-visuel comme l'amorce à une matière, une motivation à l'étude de cette matière. Ils misent alors sur la variété, sur l'intérêt suscité. Ils ne croient pas que l'audio-visuel puisse remplacer le professeur pour donner l'information, le contenu d'un programme. C'est un complément. Son pouvoir de concrétisation aide à la compréhension d'une information fournie par le professeur.

En mathématiques par exemple, le film peut illustrer le fonctionnement des logarithmes mais il ne peut donner l'en-

seignement. Il illustre ce que le professeur a déjà enseigné. De façon générale le film se prête peu aux mathématiques traditionnelles. Les films en bandes peuvent être exploités par les mathématiques nouvelles qui ne sont enseignées qu'en sec. V. Des professeurs de mathématiques de Chambly ont visionné 43 films en bandes. Ils n'en ont acheté que 4, ne considérant pas les autres intéressants. Aucun professeur n'a utilisé ces 4 films.

Certains professeurs apprécient les fiches programmées parce qu'elles peuvent donner cette information et permettre au professeur de se consacrer à d'autres rôles (1).

Un des professeurs qui a plus particulièrement l'expérience de l'audio-visuel avec les étudiants jeunes conçoit que l'audio-visuel doit être plus qu'une amorce mais peut être intégré à l'enseignement d'une matière. En plus, la production de montages permet selon lui à l'étudiant d'entrer en communication avec d'autres. Pour les étudiants habitués à la manipulation des appareils, l'audio-visuel cesse d'être un jouet pour devenir un outil de formation.

---

(1) Nous ne considérons pas les fiches comme un matériel audio-visuel dans la recherche en cours. Mais les professeurs de mathématiques de Chambly ont consacré des énergies à la production d'un tel matériel ces dernières années et ils étaient davantage intéressés par ce moyen didactique que par les techniques audio-visuelles. Ces deux professeurs ont préparé un cahier d'exercices et un cahier de théories pour l'apprentissage de la géométrie. Un professeur de français croit que c'est un moyen adapté à des connaissances qui peuvent être fractionnées en parties distinctes ce qui n'est pas le cas du français.

Mais on n'en est pas rendu là dans l'esprit de bien des professeurs. Ces derniers pensent à l'audio-visuel comme à un moyen de gagner du temps, de dépanner à un mauvais moment. Il y a enfin ceux qui ne se posent pas de question et qui s'en servent parce que cela fait partie du matériel didactique réglementaire (en sciences notamment).

ATTITUDE:

La C.S.R. de Chambly se trouve dans la médiane* inférieure (médiane à 82) et elle arrive à l'avant dernier rang. Par rapport aux autres C.S.R. les professeurs ont donc une attitude** beaucoup moins favorable, sinon défavorable. Cela reste en conformité avec l'utilisation effective (14/19: "occasionnellement" et "rarement" se les partagent également). L'organisation matérielle qui a été une dure épreuve pour un certain nombre peut y être pour quelque chose. Mais il y a aussi, et les responsables y insistent, un long travail de sensibilisation à faire pour changer les mentalités.

ORGANISATION MATERIELLE:

Les carences dans l'organisation matérielle ont été soulignées par tous mais surtout par les professeurs qui y voient un des obstacles majeurs à une utilisation satisfaisante.

---

* Médiane: point à partir duquel se situent 50% des individus.
** Echelle Thurstone où les professeurs sont évalués d'après les réponses données à seize (16) questions (cf. notes méthodologiques page 34). Théoriquement, l'échelle s'étend de 0 à 97.9. Pratiquement dans l'ensemble des C.S.R., un certain nombre de professeurs ont atteint 97.9 alors que le plus faible a cumulé 24.4.

L'éducation permanente possède très peu d'équipement en propre. Il sert surtout au dépannage. Cette année elle a acheté et mis des cases avec du matériel dans les classes qu'elle occupe.

Mais la politique générale veut que les professeurs d'éducation des adultes se servent des appareils et du matériel de l'école même. C'est ainsi que selon que l'éducation des adultes utilise une école bien équipée ou non, elle se trouve elle-même bien équipée ou non. D'après la liste remplie par les répondants du questionnaire, les appareils y sont en nombre suffisant. Cette contradiction s'explique sans doute par le fait que ces professeurs, au contraire de ceux interviewés, représentent plusieurs écoles dont certaines sans doute bien équipées (1).

Les professeurs rencontrés et qui enseignent à l'école Pierre-Dupuy estiment que ce centre est particulièrement pauvre en ce domaine. Il est toujours possible de réquisitionner des appareils des autres polyvalentes. Mais le problème du transport se pose alors pour le professeur qui doit s'occuper de tout. De quoi en décourager plus d'un!

---

(1) Cela est aussi vrai lorsqu'il s'agit de la bonne condition des appareils et de l'organisation matérielle propre à une école donnée.

Alors qu'au secteur régulier, il y a un préposé au prêt dans chaque école, c'est le professeur qui doit remplir cette fonction depuis les réquisitions, la mise en place jusqu'au transport. Même dans les polyvalentes riches en appareils et matériel audio-visuels, les étudiants adultes ne peuvent profiter le soir des mêmes avantages que les jeunes qui les occupent le jour. Le handicap est plus grand aussi pour le professeur qui, le jour, enseigne dans une autre école. Il a évidemment une moins bonne connaissance des lieux et de ses possibilités.

Les répondants au questionnaire jugent les appareils en bonne condition. Les professeurs interviewés affirment par contre que les quelques appareils disponibles pour les adultes sont souvent défectueux. Ceux qui out déjà fait des tentatives d'utilisation ont été découragés par ces problèmes techniques. Ils ont soit cessé toute utilisation, soit apporté leur propre équipement.

Un magnétoscope a été acheté depuis peu par l'éducation permanente. Il est entreposé au centre communautaire de services et les professeurs doutent qu'il soit utilisé ou alors peu utilisé. Il y a une certaine frustration chez les professeurs dont certains aimeraient s'en servir et à qui on a répondu que cela serait trop coûteux.

Pour l'ensemble de la régionale le personnel du centre audio-visuel est surtout formé de techniciens qui commandent, distribuent et réparent les appareils. Car il existe dans chaque polyvalente, un petit "centre maison" avec un responsable qui fait le travail de production et d'assistance technique auprès des professeurs et des étudiants. C'est ce que confirme le questionnaire dans lequel les professeurs parlent d'un responsable au niveau régional et dans les écoles. Mais cela ne s'adresse encore qu'au secteur régulier (sauf pour les services d'approvisionnement et de réparation aux heures du régulier).

Mais comme le responsable au centre régional s'interroge à l'heure actuelle sur son action, il est possible que l'Education permanente puisse éventuellement profiter de ces services le soir. Un exemple: l'atelier de production est mis à la disposition des professeurs du jour entre 4 hres et 8 hres. Il est pour ainsi dire vide et l'Education permanente a obtenu d'y envoyer un groupe de sec. II pour y travailler, à titre d'expérience.

Un autre problème de taille est celui du matériel. Les professeurs utilisent de préférence les films de la régionale. Ils se les procurent eux-mêmes au centre audio-visuel. Il faut également en faire venir de l'extérieur sans être assuré de leur pertinence au cours. S'il y en a de très bons

pour le secteur régulier (jeunes), il en est peu de vraiment adaptés aux besoins des adultes. Dans le questionnaire, un professeur mentionne ce fait comme une des causes de sa déception.

C'est ainsi qu'un des grands thèmes de discussion de l'entrevue a été la production de matériel didactique. Le matériel actuellement existant est pauvre. Certains professeurs semblent très intéressés à la production de matériel (soft ware) en autant qu'on les décharge de périodes d'enseignement au cours de l'année ou qu'on les emploie à cette fin au cours de l'été.

Quelques professeurs apportent des objections à ce qu'on décharge des professeurs de périodes d'enseignement à des fins de production de matériel didactique parce que dans le contexte actuel ce sont les autres professeurs qui héritent de charges plus lourdes (1 professeur pour 30 ou 40 étudiants plutôt de 1 pour 20).

On croit que le système d'éducation investit déjà tellement d'autre part qu'il devrait consacrer quelques fonds à cette fin.

Des étudiants pourraient aussi être motivés à la production de montages pendant leurs cours si on gardait ces montages comme matériel réutilisable par d'autres.

On suggère aussi une plus ample utilisation de ce qui existe déjà. La T.V. présente des émissions techniquement beaucoup plus valables que ce qui est présenté dans le cadre scolaire (émissions courantes et non didactiques). Il s'agirait que l'école ait quelques appareils à sa disposition. On visionne par exemple une émission du canal anglais dans un cours d'anglais, etc...

Dans cette optique on trouve que les montages préparés à des fins didactiques sont souvent trop sophistiqués et éloignent de la réalité plutôt que d'en rapprocher.

Jusqu'à maintenant, le travail le plus sérieux s'est fait en mathématiques, avec l'élaboration de fiches programmées pour la géométrie, ce qui n'entre pas dans l'audio-visuel proprement dit.

SUPPORT PEDAGOGIQUE:

Cette sensibilisation dont nous venons de parler est de deux ordres: perfectionnement technique proprement dit et surtout renouvellement de l'approche pédagogique. Le premier ne saurait avoir de sens sans l'autre.

Alors que les professeurs insistent d'abord sur les problèmes matériels ou de perfectionnement technique, les responsables (directeur de centre et responsable régional de

l'animation pédagogique) s'interrogent davantage sur les attitudes et mentalités des professeurs, sur les nouveaux rôles qu'ils seront appelés à jouer et sur le travail de sensibilisation nécessité par ces changements.

D'après les réponses au questionnaire, les professeurs connaissent le fonctionnement des appareils. Mais dans bien des cas, cela ne va pas plus loin. Ils ont déjà eu un cours d'initiation mais c'était un cours très théorique n'incluant pas de manipulations. Si les professeurs ont reçu une formation, c'est par l'intermédiaire du secteur régulier. A ce sujet, il y a huit professeurs qui ont d'une façon ou l'autre suivi des cours en audio-visuel (5 ou 10 crédits ou moins). Parmi les autres il n'y en a que trois qui ont l'intention d'en suivre. Il y en a onze qui voient là une nécessité de recyclage pour les professeurs. Ces données confirment en partie les résultats de l'échelle d'attitudes.

Mais il faut souligner que les professeurs reçoivent peu d'informations ou d'incitation à l'utilisation. Cinq disent avoir eu de la documentation par le secteur régulier ou l'éducation des adultes; huit affirment y avoir été sensibilisés par l'un ou l'autre ou les deux à la fois.

Les professeurs sont donc loin de connaître toutes les ressources (besoin d'informations sur le fonctionnement,

sur le rendement pédagogique possible, sur l'intégration à un enseignement, etc) à retirer de l'audio-visuel. Comme plusieurs le rappellent, ils n'ont d'ailleurs reçu aucune formation lors de leur passage à l'école normale.

Mais plus encore il y a un long travail de sensibilisation à faire auprès des professeurs. Même s'il y avait plus d'équipement, il ne serait pas plus utilisé à l'heure actuelle. Il faut d'abord travailler au niveau de l'animation pédagogique (après avoir travaillé au plan de l'animation tout court) (1).

Dans l'ensemble, les professeurs ne sont pas encore dégagés du contexte programme-examen. Le professeur, tout autant que l'étudiant est "traumatisé" par le type d'examen qu'on fait passer. Cela pose des difficultés de temps pour expérimenter. Ils ne sont pas dégagés non plus de la structure qui préside à cette mentalité et qui freine le renouveau pédagogique et l'exploration de nouveaux outils pédagogiques vraiment intégrés.

Le responsable de l'animation pédagogique souligne "l'inexpérience" des professeurs qui commencent à peine à

---

(1) Nous réservons pour les conclusions générales la description des expériences tentées dans ce domaine.

planifier leur action. L'utilisation du matériel existant est pensée en fonction d'un enseignement magistral traditionnel où le professeur prépare seul sa matière. C'est la situation qui existe dans le secteur régulier et comme nombre de professeurs en proviennent, il est évident qu'ils ne peuvent changer brusquement de mentalité, et qu'il est difficile de lutter contre celle qui prévaut le jour.

Les formateurs ne sont pas encore vraiment préparés pour exploiter d'abord des situations vécues sans se laisser enfermer dans le carcan des programmes. Ils doivent devenir créateurs et aménager leur espace. Il faudrait aussi que la DGEP pense en termes de programmes-cadres.

Le professeur est peu au courant des techniques. Les moyens audio-visuels sont encore conçus en termes de consommation (moyen d'information). On utilise l'outil technique comme un crayon et tableau. Le professeur ne connaît pas le langage du film. Aussi faut-il travailler sur ces aspects directement reliés à la pédagogie. Une fois les objectifs de l'animation pédagogique atteints, cela viendra sans doute "automatiquement". Par contre, mettre dans les mains du professeur un ensemble de techniques, le mettre en "situation technique" peut également l'amener à changer son approche pédagogique qui, se centrant sur l'outil, oblige le professeur à repenser son rôle. Mais à partir des moyens existants

(notamment les contraintes de budget et d'aménagement spatial), on va se concentrer à Chambly sur l'animation pédagogique.

Cependant, on va tenter, malgré tout, de dégager un ou deux professeurs pour faire de la production. On va également explorer davantage les ressources existantes à la régionale même.

CONCLUSIONS

Nos conclusions porteront principalement sur des expériences pédagogiques en cours et sur les perspectives d'avenir.

1- La première expérience fut tentée l'an dernier en secondaire I-II. On abandonna le programme comme tel pour axer "l'enseignement" sur l'expression et sur la communication entre les gens.

En termes d'animation sur le plan socio-culturel et émotif, il s'agissait de créer un réseau de communication à 2 niveaux; - étudiants - professeurs (surtout)
- professeurs - direction.

En plus de la réunion multidisciplinaire, où se rencontrent les professeurs, une personne des services et 2 représentants des étudiants, il existe des rencontres (appelées coopérative), une fois la semaine (3 heures) où il

se discute entre professeurs et étudiants d'un même niveau des situations vécues pendant la semaine: problèmes - conflits, planification pédagogique, évaluation (1).

Tout est centré sur la clientèle et non sur la matière, ce qui explique les réunions par niveau. De plus, dans la vie, rien n'est ainsi compartimenté: l'individu qui fait face à des situations réelles a besoin en même temps de maths, français, etc.

Pour pouvoir organiser ces rencontres et respecter les limites du budget et les normes officielles, il a fallu regrouper les étudiants par groupe de 30 (au lieu de 20): 1 niveau égale 60 étudiants, 2 groupes, avec des équipes de professeurs, de 8 à 12 personnes.

Il s'agissait de se centrer sur la <u>motivation de l'étudiant</u>. Cela amena des expériences intéressantes dans l'utilisation de l'audio-visuel. On n'a pas évalué systématiquement l'expérience. On en conserve des résultats concrets dans des travaux.

---

(1) cf. en annexe au chapitre, l'organigramme commenté sur ces structures.

2- La centration sur la motivation a été conservée dans l'expérience en cours en sec. V (polyvalente Gérard Filion).

On <u>centre les activités autour de l'étudiant</u> (il faut aller chercher l'étudiant là où il en est rendu, sinon il ne "prendra" rien), par la pratique de l'<u>atelier de travail</u> (genre de team-teaching) en abandonnant le cours magistral qui est réduit à un tiers (1/3) du temps. De toute façon, l'assistance au cours n'est pas obligatoire: l'étudiant y va s'il en sent le besoin comme il peut aussi bien travailler, par exemple, à la bibliothèque. Les cellules constituées sont formées de 4 à 5 personnes. L'étudiant doit se fixer ses propres échéances avec l'aide du professeur. Ce plan de travail permet d'insérer les moyens audio-visuels. Mais il n'est pas encore question d'un style pédagogique très précis.

L'expérimentation est surtout faite en maths et en sciences. Les difficultés sont plus grandes en français: les programmes ne sont pas aimés et sont critiqués. Par exemple, il est prématuré d'insérer la littérature aux adultes comme telle. Cela viendra à la suite d'une intégration véritable et si les adultes en sentent le besoin et en font la demande. Autre exemple: il y a, d'une certaine façon, contradiction entre l'insistance que le ministère semble mettre sur le français oral dans ses programmes (français 131) et le fait que

pour la certification, il y ait un choix entre français 131 et français 132. Un seul est reconnu pour la certification: cela nuit au français oral qu'on a alors tendance à négliger.

3- Perspectives d'avenir. Le SEP a constitué un comité de travail (où il y a des formateurs) pour élaborer un document de travail sur la refonte d'un régime pédagogique. Ce document permettra de préparer les stages d'été des formateurs. Ce nouveau régime pédagogique verra la naissance du rôle d'animateur pédagogique (1).

Jusqu'à maintenant, l'objectif était de travailler au plan de l'animation comme telle. D'abord auprès des professeurs pour les amener à se repenser comme personnes intervenant avec un groupe, les sensibiliser à l'existence, aux besoins des étudiants. Que les professeurs ne pensent pas d'abord à passer une matière, un programme - examen, mais qu'ils soient attentifs avant tout aux problèmes que rencontrent leurs groupes. Par la suite, ils pourront toujours faire passer un enseignement. Comme cet objectif semble à peu près atteint (on y travaille depuis 2 ans environ), il

---

(1) cf. en annexe au chapitre, les textes produits par le SEP de la C.S.R. de Chambly sur une nouvelle définition possible du formateur d'adultes et ses divers rôles.

s'agit maintenant de se servir de cette nouvelle attitude pour faire un pas en avant et aborder véritablement l'animation pédagogique.

A l'heure actuelle, les locaux existants permettent peu d'innovation et d'expériences pédagogiques. L'utilisation maximale de l'audio-visuel par exemple, qui soit plus qu'un gadget et un "bouche-trou", est difficilement réalisable. Faute, à l'heure actuelle, de pouvoir aménager ses propres lieux, l'éducation permanente pense à laisser dans chaque classe occupée par les adultes, un stock minimal d'appareils et de matériel pour en arriver à avoir de véritables classes-laboratoires.

Mais il ne suffit pas de réorganiser l'environnement physique (classe, matériel, etc) il faut tout autant, sinon plus, penser au professeur face à son nouveau rôle. A l'heure actuelle, les enseignants sont engagés à temps partiel sur une base de 10 périodes/semaine: 6 sont consacrées directement à l'enseignement, 3 à une réunion étudiants - formateurs (coopérative) et 1 à une réunion multidisciplinaire de formateurs. Mais ce n'est pas une disponibilité de "plein temps" et cela a évidemment des répercussions sur l'utilisation des "outils" pédagogiques (intégrée à une approche pédagogique renouvelée).

Dix périodes/semaine est un temps suffisamment long pour que les professeurs se sentent impliqués. Mais un renouveau pédagogique en profondeur lié à une intégration véritable des parapédagogiques comme outils de formation demande beaucoup plus. Il faut des professeurs à plein temps pour s'y consacrer.

... Bien des fois, au cours de l'entrevue, et nous terminerons là-dessus, la question des ressources financières a surgi. Jusqu'à maintenant, le SEP a réussi par de la "haute voltige" à tenter certaines expériences. Mais il faudrait aussi pouvoir les récupérer sur une base plus large et permanente.

RÉSULTATS DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'AUDIO-VISUEL

CHAMBLY

Âge

entre 20 et 29 ans	1
entre 30 et 39 ans	16
entre 40 et 49 ans	1
entre 50 et 59 ans	1
Autre	0
TOTAL	19

Sexe

Masculin	19
Féminin	0
TOTAL	19

État civil

Célibataire	1
Marié	18
Autre	0
TOTAL	19

Temps consacré à l'enseignement aux adultes

6 heures et moins	4
7 heures à 11 heures	13
TOTAL (temps partiel)	17
12 heures et plus (temps plein)	1
Sans réponse	1
TOTAL	19

<u>Matière enseignée</u>

Français	5
Anglais	2
Sciences	6
Mathématiques	4
Autres	2
TOTAL	19

<u>Expérience en enseignement.</u>

Aux jeunes		19
Aux adultes -	5 ans et moins	8
	6 ans - 10 ans	9
	11 ans et plus	2
	TOTAL	19

<u>Formation en audio-visuel.</u>

A) <u>Cours suivis</u>

Oui	8
Non	11
Sans réponse	0
TOTAL	19

Si <u>oui</u>, nombre de crédits (15 hres de cours).

5 crédits et moins	5
6 à 10 crédits	2
11 à 15 crédits	0
Sans réponse	1
TOTAL	8

Si **non**, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	3
Non	7
Sans réponse	1
TOTAL	11

[illegible] Opinion sur la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles.

- devraient suivre des cours	11
- ne devraient pas suivre des cours	7
- sans réponse	1
TOTAL	19

Perception de l'existence d'un responsable en audio-visuel.

A l'école

Oui	12
Non	7
Autre	0
TOTAL	19

A la régionale

Oui	17
Non	0
Autre	2
TOTAL	19

Au service d'éducation des adultes

Oui	5
Non	13
Autre	1
TOTAL	19

Appareils audio-visuels utilisés

A) Nombre de types d'appareils* / Nombre de professeurs

Nombre de types d'appareils*	Nombre de professeurs
7	8
6	5
5	4
4	1
3	0
2	1
1	0
0	0
TOTAL	19

B) État des appareils utilisés.

En bonne condition	19
En mauvaise condition	0
Autre	0
TOTAL	19

Connaissance du fonctionnement des appareils utilisés.

Oui	19
Non	0
Autre	0
TOTAL	19

* Nombre d'appareils utilisés par chacun des professeurs. Exemple: Il y a 62 professeurs qui utilisent 7 appareils différents soit: le projecteur 16 mm, le projecteur opaque, le rétroprojecteur, le projecteur à diapositives, etc.

Documentation nécessaire à l'utilisation de l'audio-visuel.

A) Disponible aux professeurs

Oui	5
Non	13
Autre	1
TOTAL	19

B) Fournie par

Secteur régulier d'enseignement	2
Service d'éducation des adultes	2
Les deux	0
Autre	1
TOTAL	5

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel

Souvent	5
Occasionnellement	7
Rarement	7
Jamais	0
Autre	0
TOTAL	19

Satisfaction retirée de l'emploi de l'audio-visuel

Satisfait	16
Déçu	2
Autre	1
TOTAL	19

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel par les confrères enseignant dans la même école.

Souvent	5
Pas assez souvent	7
Trop souvent	1
Je l'ignore	4
Autre	2
TOTAL	19

Incitation à l'utilisation de l'audio-visuel

- On m'a recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	8
- On ne m'a pas recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	11
- Autre	0
TOTAL	19

Si positif, par l'intermédiaire

- Du secteur régulier d'enseignement	7
- Du service d'éducation des adultes	1
- Autre	0
TOTAL	8

SITUATION ACTUELLE

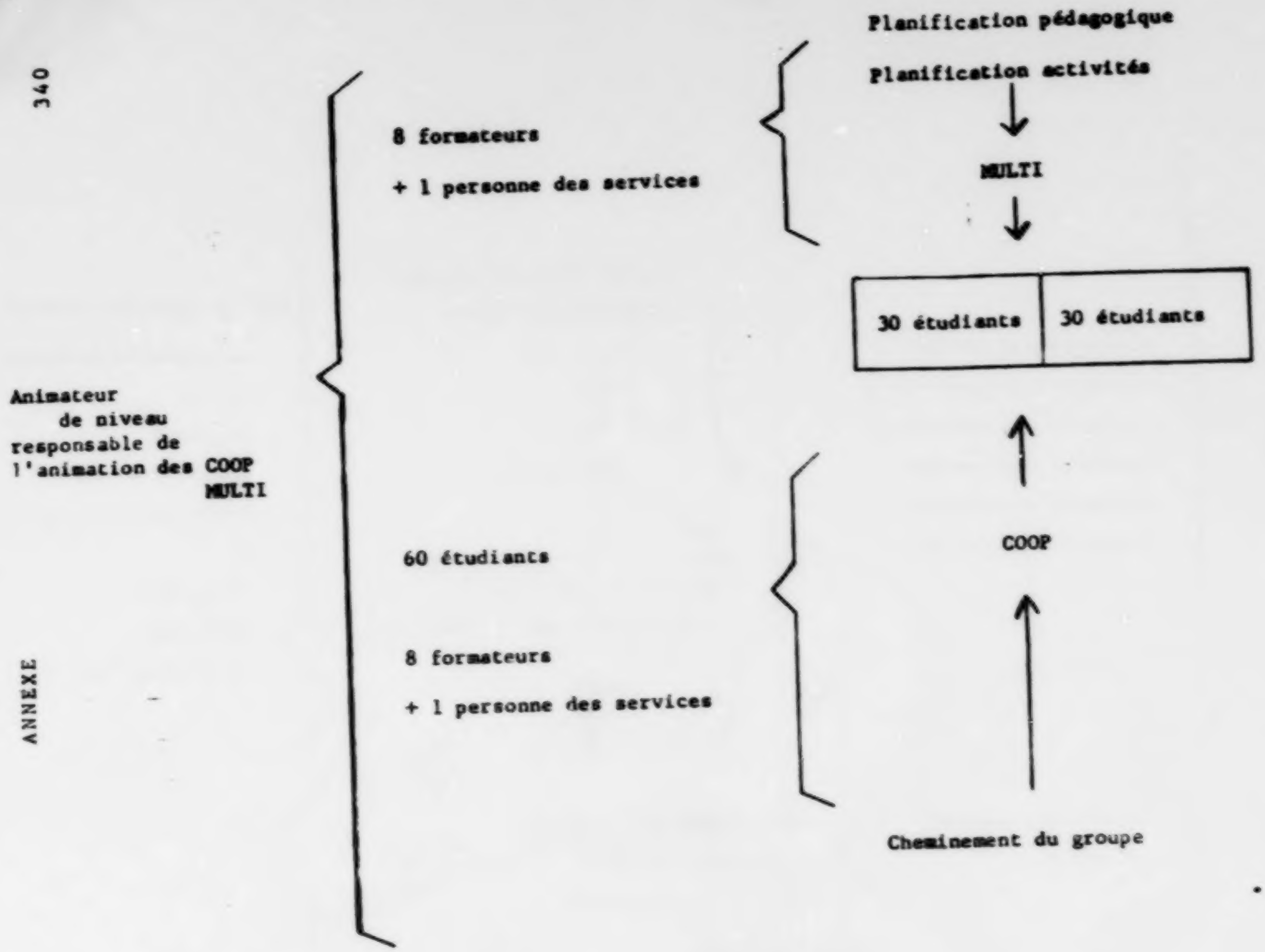

SITUATION NOUVELLE

8 formateurs

1 personne des services

Planification pédagogique

Planification activités

Planification de l'animation

↓

MULTI

30 étudiants	30 étudiants

↑

COOP (R-H)

↑

Cheminement des groupes

Plénière selon les problèmes

1 formateur = 10 étudiants

1 formateur = 10 étudiants

1 formateur = 10 étudiants

1 formateur = 10 étudiants

1 formateur = 10 étudiants

1 formateur = 10 étudiants

Les Formateurs d'un niveau sont responsables de l'animation des COOP. (R-H)

Le directeur est responsable de l'animation des MULTI.

Les animateurs de niveau sont responsables de L'animation des affaires étudiantes au niveau de l'école et / ou de l'animation pédagogiqu

N.B. Ces rôles sont temporair

TENTATIVE DE DEFINITION DU FORMATEUR D'ADULTES

Celui qui participe au développement de l'adulte en l'aidant à surmonter les barrières psychologiques qui empêchent la découverte et l'apprentissage de l'autonomie personnelle.

Dans le processus éducatif le formateur a donc pour objectif premier de libérer les potentialités de l'adulte en lui permettant de résoudre les problèmes et d'atténuer les tensions qui bloquent le développement de sa personnalité et qui rendent le savoir inaccessible.

LE FORMATEUR FACE A LA TRANSMISSION DE CONNAISSANCES

L'adulte a besoin d'établir des relations humaines authentiques préalablement à tout apprentissage.

"L'enseignement est avant tout un rapport humain, ce rapport a une valeur en lui-même; il est éducatif indépendamment de l'activité spécialisée qui sert de prétexte à son accomplissement".
(Georges Gusdorf: Pourquoi des professeurs.
Petite bibliothèque Payot, Paris 1963, 262 P. (P.54)

L'objet de centration du formateur n'est pas le programme mais l'adulte.
Le contenu à faire passer devient une occasion pour créer une relation. L'important c'est que partant de l'enseignement le professeur puisse rejoindre les problèmes de l'individu. La matière permet d'entrer dans l'univers personnel de l'adulte pour le rendre autonome.

La matière devient un outil important dans la mesure qu'elle rejoint la formation globale de l'individu.

LE FORMATEUR FACE AUX AUXILIAIRES TECHNIQUES

Le formateur diffère de la machine dans la mesure où son unique contribution se trouve dans la capacité de rejoindre l'adulte dans sa personne et d'en modifier l'image par le processus interactif d'éducation.

Les machines à enseigner gardent leur valeur et leur utilité dans l'apprentissage de concepts et d'habilités.

C'est parce que nous sommes intéressés tout autant dans ce qu'on pourrait appeler une restructuration de la personnalité de l'adulte que dans l'apprentissage de concepts que l'intervention du formateur se justifie.

LE FORMATEUR FACE AU GROUPE

La vie de groupe permet de clarrifier les problèmes de l'adulte en les exprimant. Elle donne la possibilité de mieux comprendre les autres et de mieux se situer soi-même.

Le groupe devient un auxiliaire essentiel du formateur dans la mesure où il permet de rejoindre l'adulte dans les dimensions de sa personnalité.

Le groupe permet des apprentissages intellectuels, culturels ou sociaux, ainsi que des changements significatifs dans "l'image de soi" de l'adulte.

Le formateur en favorisant les interactions à l'intérieur du groupe d'adultes fait jouer au groupe un rôle de formation qui autrefois lui était exclusivement réservé.

FINALITES DE L'EDUCATION DES ADULTES

1° L'éducation doit être centrée sur la PERSONNE (en tant que "s'éduquant" et "s'auto-éduquant");

2° L'éducation doit tenir compte du VECU de l'individu;

3° L'éducation doit favoriser le MILIEU (socio-économique) de l'individu;

4° L'éducation doit rejoindre les BESOINS de l'individu.

Ces quatre propositions sont interreliées et complémentaires.

_#_#_#_#_#_#_#_#_#_

OBJECTIFS 71-72

L'ANIMATION DU MILIEU

- Par le travail en équipe.
- Par une structure de services plus accessibles, plus définis, (rôles et personnes), qui répondraient aux besoins du milieu, besoins souvent non exprimés clairement par les étudiants.
- Par un contrôle de l'acceuil qui favoriserait au début d'une session, l'intégration des étudiants au Centre de formation.
- Par l'association des étudiants.
- Par l'utilisation de la COOP.
- Par l'utilisation de la MULTI.
- Par des activités SOCIO-CULTURELLES
- Par l'information plus accessible.
- Par la formation d'animateurs.
- Par la systématisation du "feed back" et de l'évaluation.
- Par la systématisation des contacts élèves - professeurs - direction.
- Par l'intégration d'une approche pédagogique tenant compte du "s'éduquant".
- Par l'auto-gestion, c.a.d. la responsabilité des formateurs d'une partie des opérations.

MULTI

COOP

Entrevue

Matières

Activités

60

Etudiants

F O R M A T I O N

8 professeurs

1 ressource de niveau

1 représentant des services.

DIRECTION

Organiser

Planifier

Coordonner

COMITE DE COORDINATION

(formé de la direction et des ressources de niveau, réunion 1 fois par semaine).

1- Coordonner le fonctionnement des différentes équipes (le ressource de niveau ne fait que refléter les décisions des formateurs)

2- formation à l'animation.

3- Plaque de consultation des formateurs.
   - Ce comité n'a pas pouvoir de décision.

RESSOURCE DE NIVEAU

Principale fonction

- responsable de l'animation de la multi et de la coop.

- n'a pas de pouvoir de décision sauf au niveau de l'animation.

COOP

BUTS:

- établir des relations d'aide
- découvrir les ressources du groupe
- favoriser la formation par le groupe
- faciliter les communications
- clarifier les situations
- assurer un mécanisme de "Feed back"
- évaluer notre action sur un groupe

FONCTIONNEMENT INTERNE:

- relations entre les formateurs
  entre les formateurs et les étudiants
  entre les étudiants
- climat
- activités.

ATTITUDE DU FORMATEUR:

1- On mise dans l'individu possédant des ressources positives.
   - Le formateur s'engage à connaître l'étudiant en tant qu'individu en difficulté et non en tant qu'individu difficile. Il accepte l'étudiant tel qu'il est. Cette connaissance de l'étudiant porte sur sa situation, son passé, son comportement et ses causes.

2- Le formateur accepte de se remettre en question face à des difficultés d'avancement de certains individus ou du groupe.

MULTI

BUTS:

- établir des relations d'aide
- découvrir les ressources du groupe
- favoriser la formation par le groupe
- faciliter les communications
- clarifier les situations
- assurer un mécanisme de "Feed back"

FONCTIONNEMENT INTERNE:

- organisation, planification, coordination des programmes
  - a) favoriser l'intégration à une formation professionnelle
  - b) former des groupes hétérogènes.
- être ressource à la vie étudiante pour en assurer le développement

	[illegible]	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1	1	COOP	3	1	3
2	1	COOP	3	1	3
3	1	COOP	3	1	3
		MULTI			
4	2	X	4	2	4
5	2	X	4	2	4
6	2	X	4	2	4

<u>HORAIRE TYPE D'UNE CLASSE</u>

30 ETUDIANTS

Prof. 1

Prof. 2

Prof. 3

Prof. 4

Ressource de niveau

Aux périodes marquées d'un X les professeurs se succèdent à tour de rôle, de semaine en semaine.

Tous les professeurs assistent à la COOP. sauf le professeur X

10 h/sem/prof

HORAIRE

- Planification des matières afin de répartir les tâches entre les 4 formateurs. (Base - Présecondaire - Secondaire 1 - Secondaire 2)

- Flexibilité de l'horaire.
  - tous les jours sont mobiles sauf la journée coop.
  - devant un problème de certification/matière il faut modifier l'horaire matière de chaque professeur pour répondre au besoin de l'étudiant sans changer le principe du 10 heures/semaine/professeur.

- Formation des groupes (hétérogènes)

SERVICES AUX ETUDIANTS

Un représentant des services aux étudiants est affecté à chaque niveau.
Il est un participant comme tout autre formateur.

ACCUEIL

1ère Semaine - Début des cours 5 hrs P.M.

1ère Journée - (Tous les professeurs)

- Acceuil des élèves	- direction/professeurs	5 hrs P.M.
- Réunion Coop.	- étudiants/professeurs	5:30 - 6:30 hrs
- Buffet froid	- étudiants/professeurs	6:30 - 7:30 "
- Réunion Multi	- professeurs	7:30 - 9:00 "
	Total:	4 hrs/professeur

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

- Répartir les heures et les tâches pour le reste de la semaine.

- Testing des élèves pour évaluer l'apprentissage de chacun.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA CHAUDIERE

SITUATION GENERALE

Il y a eu une nette évolution depuis 5 ans. Alors qu'au début, l'éducation des adultes était sous le signe de la marginalité et que le milieu manifestait une réticence certaine, cela s'est progressivement atténué. Au début, les classes étaient fermées à clef; il n'y avait aucun droit d'accès. Maintenant les ententes sont faciles (depuis 2 ans surtout). Pour ce faire, il y a eu des rencontres d'information auprès de la direction générale de la régionale, auprès des principaux d'école. Considérant cela comme un sytème temporaire au début, ce sont maintenant les principaux d'école eux-mêmes qui viennent offrir leurs services.

Concernant l'utilisation régulière de l'équipement scolaire, les ententes actuelles se font avec chaque principal d'école concerné. Il y a aussi des ententes informelles entre professeurs.

Une fois les ententes générales passées, la direction n'exerce pas de contrôle strict. Les professeurs sont laissés libres. A chacun d'adapter la situation et les

directives à ses besoins. C'est une autonomie de fonctionnement qu'elle veut continuer de respecter.

La plupart des cours en formation générale plein temps se donnent le jour. Il n'y a que 3/30 classes de plein temps le soir et les cours se donnent à l'école La Trinité (St-Georges). Le jour, les cours se donnent à:

. St-Georges: sous-sol d'église
. Ste-Sabine: classes d'une école élémentaire
. Beauceville: collège.

Ce sont ni plus ni moins que des centres permanents à l'usage exclusif de l'éducation des adultes.

Les professeurs rencontrés venaient également de ces trois centres. Aussi les conserverons-nous comme point de référence dans notre description.

PORTRAIT-TYPE DU PROFESSEUR D'ADULTES*

Tableau I

Description du personnel enseignant*

		R**	N-R**	TOTAL
Age	20-29 ans	3	1	4
	30-39 ans	5	0	5
	40-49 ans	0	1	1
	50-59 ans	3	0	3
	Sans réponse	1	0	1
	TOTAL	12	2	14
Sexe	Masculin	3	1	4
	Féminin	9	1	10
	TOTAL	12	2	14
Ens. aux adultes	Temps plein***	4	0	4
	Temps partiel	7	2	9
	Sans réponse	1	0	1
	TOTAL	12	2	14
Expérience en enseignement	Adultes			
	2 ans et moins			7
	3-4-5-ans			3
	6 ans et plus			2
	Sans réponse			2
	TOTAL			14
	Jeunes			14

* Il s'agit du professeur de l'enseignement général, plein temps, sec. III, IV, V, 1970-71.

** R: répondants au questionnaire sur l'audio-visuel, N-R: non-répondants (renseignements fournis par les DGEP-E).

*** Enseignent plus de 12 hres/sem. aux adultes.

La majorité des professeurs en éducation des adultes sont des femmes, jeunes (entre 20 et 40 ans) et célibataires. Ils sont pour la plupart à temps partiel mais 4 y enseignent à plein temps. Dix d'entre eux ont une expérience dans l'enseignement régulier (jeunes). En éducation des adultes, il s'agit de nouveaux venus (8 ont 2 ans et moins d'expérience) ou de professeurs à l'expérience relativement courte (entre 3 et 5 ans). Les professeurs présents à l'entrevue présentent sensiblement les mêmes caractéristiques.

LABORATOIRES

D'après les ententes passées, l'éducation des adultes se sert des laboratoires des écoles secondaires environnantes. Le SEP ne paie que des charges internes pour l'usage des matières premières, du matériel vierge, pour le bris du matériel ou des appareils. Les ententes effectives se font entre le principal d'école et le professeur. Ce sont les appariteurs à l'enseignement régulier qui en assurent la préparation.

Le problème le plus sérieux qui se pose alors est une question d'horaire. Pour les cours qui se donnent ou se donneraient le soir, il n'y a aucun problème. Mais lorsque les cours se donnent le jour, et c'est la situation pour 90% des cours environ, il est impossible d'utiliser les laboratoires déjà occupés par les jeunes du secteur régulier.

A St-Georges par exemple, il faut planifier l'horaire de la journée de telle façon que les groupes se rendent au laboratoire après 3:30 hres. Dans un tel cas, les professeurs concentrent certaines heures de laboratoire. Mais ils ne peuvent pas toujours respecter ainsi le cheminement du cours et intégrer vraiment la séance de laboratoire au moment précis voulu et lorsque le besoin s'en fait sentir. Cela peut aussi avoir pour effet de refroidir l'enthousiasme des professeurs.

Il n'y a pas de laboratoire au collège de Beauceville et le professeur doit emprunter du matériel de l'extérieur.

Nous n'avons pas d'autres renseignements concernant l'utilisation du laboratoire. La situation qui lui est faite y est certainement pour quelque chose. De plus, nous n'avons rencontré qu'un seul professeur de sciences (physique). Ce dernier ne semble l'utiliser qu'occasionnellement par suite des obstacles déjà mentionnés. Si rien ne nous permet d'extrapoler à l'ensemble (car c'est vraiment l'initiative individuelle qui joue ici), la situation demeure quand même sérieuse.

BIBLIOTHEQUE

En ce qui concerne les bibliothèques, la régionale est divisée en 7 secteurs, chacun possédant 1 bibliothèque:

pour l'ensemble, de 15,000 à 30,000 volumes. Les centres sont les suivants: St-Georges (2), St-Martin, St-Prosper (les 3 plus importants secteurs), Ste-Germaine, Ste-Justine, Beauceville, St-Joseph. La mieux équipée demeure celle de La Trinité.

Le personnel responsable est constitué de 4 bibliothécaires pour le territoire. Dans les secteurs où il n'y en a pas, c'est sous la responsabilité du principal d'école ou d'une secrétaire.

Si les bibliothèques sont, en principe, ouvertes à toute la population, leur accessibilité concrète relève des conseils d'école (principal et chefs de matière). Ces conseils doivent faire face aux problèmes d'horaire et de disponibilité du personnel. Comme les écoles n'ont pas encore trouvé de formule valable, les bibliothèques ne sont pas ouvertes le soir. Notons ici qu'il n'y a pas de bibliothèque municipale sur tout le territoire.

Il n'y a pas de bibliothèque aux centres locaux permanents. On passe des ententes avec les écoles secondaires. Nous verrons donc successivement ce qu'il en ait dans chacun des trois centres.

* Ste-Sabine: C'est une école élémentaire où se donnent des cours du régulier. L'éducation des adultes y a

trois classes. Comme école élémentaire, son équipement ne répond pas aux besoins d'un enseignement secondaire et d'un enseignement aux adultes. Il n'y a donc pas de bibliothèque. La plus proche se trouve à l'école secondaire de Ste-Justine (environ 10 milles). Son utilisation poserait un problème de transport et de toute façon, elle est déjà remplie à capacité par les jeunes. Les professeurs pensent à mettre sur pied une petite bibliothèque à partir d'une cueillette de livres.

* St-Georges: Comme service à l'éducation des adultes, la bibliothèque de l'école La Trinité est acccessible aux étudiants adultes qui viennent le soir y suivre des cours. Elle est ouverte en ce sens que les professeurs intéressés remettent une bibliographie au responsable et viennent à la fin de l'après-midi chercher les livres demandés. C'est laissé à l'initiative individuelle des professeurs.

La bibliothèque est ouverte à la demande du professeur. Il n'y a pas d'utilisation systématique (par exemple, hebdomadaire). C'est fonction des travaux de recherche que les étudiants doivent faire. Ceux-ci y travaillent souvent en équipe sous la direction du professeur. Mais dans les bibliothèques scolaires, aux dires des professeurs, les livres ne sont pas toujours adaptés aux adultes.

Le jour, les cours se donnent dans un local loué où il n'y a pas de bibliothèque. Une entente avec le bibliothé-

caire du secondaire permettra éventuellement le prêt collectif de livres. La sélection se fera par l'intermédiaire du professeur et à partir de thèmes choisis.

* Beauceville: Il n'y a pas de bibliothèque. Ce qui existe sert surtout aux professeurs (il s'agit surtout de livres de références en nombre insuffisant d'ailleurs). Il n'y a pas ou d'entente conclue pour le prêt de volumes car les professeurs ne l'ont pas demandé.

. Les seuls volumes que possède en propre l'éducation permanente sont ceux inscrits au programme. Par exemple, l'oeuvre d'un auteur en littérature français ou québécoise. Dans ces cas précis, il n'y a pas trop de problèmes d'approvisionnement.

. Le directeur trouve, quant à lui, que la bibliothèque n'est pas suffisamment utilisée. Il faudrait une certaine sensibilisation des professeurs qui ne sont pas habitués à se servir d'une bibliothèque, tout au moins, pour l'enseignement aux adultes.

Il n'y a de plus aucune initiation faite par le bibliothécaire. Le travail du professeur pourrait être un palliatif mais ceux de l'éducation des adultes comme ceux du secteur régulier sont très souvent ignorants de la classification et du système en général. Comme ils ne viennent pas s'informer, ils peuvent difficilement fournir une aide technique dans ce domaine.

AUDIO-VISUEL

UTILISATION:

D'après les réponses au questionnaire, les professeurs usagers se partagent à peu près également entre "souvent" (4) et "occasionnellement" (5). Les trois autres ne l'utilisent que rarement ou jamais.

Tableau II

Utilisation de l'audio-visuel par les professeurs*

Souvent	4
Occasionnellement	5
Rarement	1
Jamais	1
Autre	0
TOTAL	11

* La question était formulée ainsi: "Vous serviez-vous d'appareils audio-visuels pour votre enseignement?".

Le dernier nous dit l'utiliser en 1971-72 pour la première année. Leur perception de l'utilisation d'autrui se distribue de la façon suivante: les autres l'utilisent

Tableau III

Utilisation de l'audio-visuel par les autres professeurs*

Souvent	7
Pas assez souvent	1
Trop souvent	0
Je l'ignore	4
TOTAL	12

* "Les autres professeurs qui enseignaient dans votre école se servaient-ils d'appareils audio-visuels pour enseigner?".

A une exception près, et pour une raison d'insuffisance d'appareils, tous les usagers se déclarent satisfaits de leur expérience.

La rencontre avec les professeurs nous permet de nouveau de distinguer selon les matières.

En français, un professeur du sec. IV l'utilise assez souvent depuis cette année. C'est la première année qu'elle le fait, à la suite d'un stage en la matière à Cap Rouge. Les autres professeurs l'utilisent peu ou pas. Ils utilisent un peu le film et la dispositive. Mais utilisation selon les disponibilités de l'école. Un professeur de sec. I-II se sert du magnétophone et du rétroprojecteur. Le magnétophone sert pour le français oral, les discussions à partir de thèmes. Mai le magnétophone n'est pas utilisé par les étudiants car les groupes ne l'ont pas assez souvent pour le faire.

En sciences le professeur qui enseigne la physique (les maths modernes le jour où il utilise le rétroprojecteur) dit ne pas savoir s'il existe des films pour sa matière. Il ne fait aucune utilisation audio-visuelle le soir.

Les professeurs d'anglais utilisent le magnétophone avec des bobines déjà prêtes (1 bobine par leçon). Elles l'utilisent en vue de préparer les étudiants à l'examen oral.

Les professeurs de mathématiques qui utilisent l'audio-visuel ne se servent que du rétroprojecteur avec acétate. Un professeur de maths traditionnelles (algèbre) ne l'utilise

pas. Elle dit que cela dépend des chapitres. Par contre, un autre professeur qui enseigne la même matière, en plus de la géométrie, s'en sert continuellement et ne saurait s'en passer. Il y aura d'ailleurs une discussion entre ces 2 professeurs au sujet de l'utilité pédagogique d'un tel appareil. Le professeur qui utilise le rétroprojecteur veut tenter l'expérience suivante: enregistrer son cours à l'avance et circuler dans le groupe pendant son audition afin d'aider les étudiants au fur et à mesure de leurs demandes.

INTEGRATION PEDAGOGIQUE:

Plusieurs professeurs ont souligné l'importance de la la préparation. Il faut en parler au groupe avant de présenter un film: en français par exemple, parler de la biographie de l'auteur, de l'oeuvre. C'est alors que c'est pédagogiquement rentable. Les réactions des étudiants le confirment.

Il faut que les étudiants sachent à l'avance pour "voir" le film et le comprendre. Cela est indispensable en maths par exemple. Il faut aussi discuter du film après son visionnement. Dans cet esprit, les professeurs ont critiqué les films en boucle qui sont difficiles d'utilisation pédagogique. Les professeurs en sont très peu enchantés. Ils les trouvent trop abstraits pour les étudiants, trop "spécialisés".

L'audio-visuel n'est pas un gage d'une plus grande participation de la part du groupe. Si c'est parfois très

rentable pour le professeur et moins fatigant pour lui (par exemple, le rétroprojecteur), une mauvaise utilisation conduit à une passivité tout aussi grande que le cours magistral. Le professeur de maths qui s'en sert régulièrement ne prépare rien à l'avance (sauf l'essentiel en maths modernes). Elle fait tout dans la classe avec les étudiants en face d'elle, ce qui lui permet de savoir si ceux-ci comprennent bien ce qu'elle explique. Les étudiants eux-mêmes travaillent avec le rétroprojecteur. Mais elle ne l'utilise pas plus de 15 minutes par jour en complément au travail individuel ou en atelier. Le rétroprojecteur est un moyen intégré à un ensemble.

FONCTIONS PEDAGOGIQUES:

Déjà dans leurs réponses au questionnaire, les professeurs dégageaient certaines fonctions dévolues selon eux à l'audio-visuel. L'entrevue leur a permis d'expliciter et de développer davantage leur position sur le sujet.

Premier élément, le plus tentant peut-être: l'audio-visuel met de l'intérêt, il fait diversion. Pour plusieurs profsseurs, l'audio-visuel sert à détendre. Cela est vu aussi comme une récompense. Un professeur de français (sec. I-II) dira de l'acétate que c'est "comme la petite branche de persil sur la boule de patates pilées dans un banquet". L'audio-visuel "consommation" est d'abord un complément à l'enseignement.

L'audio-visuel a aussi un pouvoir très grand de concrétisation (visualisation, illustration). Par cela même, il aide à la compréhension. Les professeurs le reconnaissent pour les mathématiques modernes et la géométrie tout en se plaignant de ne pas avoir suffisamment de matériel de qualité et adapté. L'audio-visuel constitue une approche différente. En français par exemple, l'étudiant voit l'auteur et son oeuvre d'un autre oeil. Certains professeurs l'utilisent pour la révision: les acétates constituent une banque d'informations toujours disponibles. Pour un professeur de mathématiques qui utilise régulièrement le rétroprojecteur, l'audio-visuel facilite la communication. Il permet le face à face avec les étudiants: le professeur peut mieux voir si ces derniers comprennent. Complément, l'audio-visuel ne remplace pas le professeur. S'il aide à présenter des choses difficiles, ce n'est pas un canal d'information comme tel. Ici on pourrait dire que le professeur continue d'être perçu comme un "donneur de cours", un "transmetteur d'information".

L'audio-visuel est mauvais s'il ne fait que perpétuer la passivité des étudiants au même titre que le cours magistral du professeur. Dans une telle optique, l'audiovisuel amène plus le professeur à être "professeur" qu'à être animateur. Car celui-ci décide de tout. Les étudiants ne vont pas plus à leur propre rythme. Il faut donc trouver un moyen d'amener l'étudiant à s'en servir lui-même. L'audiovisuel doit devenir un instrument afin d'aider l'étudiant à chercher lui-même ses informations.

ATTITUDE:

D'après les réponses à l'échelle Thurstone*, les professeurs ont une attitude très favorable à l'audio-visuel. Ils se classent au premier rang et dans la médiane** supérieure (médiane de 89.6).

Si nous comparons avec l'utilisation effective, il y a une certaine concordance des données. Toutes proportions gardées, il y a plus de professeurs qui se situent dans la catégorie des "souvent" (4/12 soit 33%) que dans les autres C.S.R. Mais là encore le groupe des "occasionnellement" (5/12) est important.

L'entrevue nous permet d'aller un peu plus loin dans l'analyse. Elle montre que dans le contexte actuel les professeurs font preuve d'une certaine réticence (qui se traduit en partie dans les données sur l'utilisation) malgré une attitude ouverte et favorable à l'audio-visuel. Contexte actuel, i.e. problèmes d'organisation et d'accessibilité réduite, interrogations sur la valeur pédagogique de l'instru-

---

* Echelle Thurstone où les professeurs sont évalués d'après les réponses données à seize (16) questions (cf. notes méthodologiques page 34). Théoriquement, l'échelle s'étend de 0 à 97.9. Pratiquement dans l'ensemble des C.S.R., un certain nombre de professeurs ont atteint 97.9 alors que le plus faible a cumulé 24.4.

** Médiane: point à partir duquel se situent 50% des individus.

ment, de "l'omniprésence" du programme qui relègue l'audio-visuel à l'arrière plan dans la pratique et dont il nous faut tenir compte lorsque l'analyse passe de l'attitude au comportement.

ORGANISATION:

Les débuts de l'audio-visuel à la régionale remontent à plus de 7 ans. Il n'y avait rien pour ainsi dire. Les appareils sont relativment nombreux aujourd'hui (130 magnétophones, 102 projecteurs à diapositives 35 mm, 118 rétroprojecteurs, 3 laboratoires de musique).

Depuis 1969, on tente un essai de décentralisation du matériel, (les appareils y sont déjà) dans les écoles. Le centre audio-visuel en conserve une copie pour le dépannage.

Les centres les mieux équipés sont les suivants: St-Joseph, Beauceville, St-Georges (La Trinité et école Lacroix), St-Martin (polyvalente), Ste-Justine, Ste-Germaine, St-Prosper. La mieux équipée demeure encore l'école La Trinité.

Par contre, il y a peu de films (16 mm) au niveau des écoles. Il y a besoin de centralisation car ces films demandent des soins particuliers.

Mais pour tout le reste, la politique est de rendre le plus accessible le matériel et donc le plus près possible des usagers. L'école est libre de disposer à sa guise de l'équipement dont elle est responsable. Pour certaines matières, il y a des classes-laboratoires.

Une politique générale établie au niveau de la régionale veut qu'une école-pôle desserve les petits centres satellites. Les centres d'éducation des adultes s'y sont intégrés.

Mais cet équipement n'est pratiquement accessible qu'aux professeurs qui donnent des cours le soir (par exemple à l'école La Trinité de St-Georges). Il leur faut faire les réservations une journée à l'avance. C'est au personnel responsable le jour que revient le contrôle de cette utilisation.

Le secteur régulier lui-même n'est pas encore complètement équipé. Aussi le SEP achète-t-il une partie de l'équipement dont il se sert. Les emprunts pour un soir ou quelques semaines deviennent fastidieux à la longue. Pour ces achats, le SEP passe par le service de l'équipement. Lorsque le besoin est trop pressant, le SEP procède par location et achat par la suite.

Quoique depuis 2 ans le SEP soit en train de s'organiser et de monter son propre équipement, le directeur

souligne un manque certain, surtout par rapport à ce que les professeurs désireraient avoir. C'est d'ailleurs une cause de déception chez un professeur qui voulait utiliser l'audio-visuel. A partir de la liste des appareils disponibles remplie par les professeurs, nous voyons que ces derniers ont la même perception, tout au moins à partir de ce qu'ils en connaissent.

Il y a encore plus grande pénurie d'appareils du fait que les professeurs ne peuvent se servir de l'équipement du régulier pendant la journée. On a le strict minimum: 2 magnétophones à Beauceville. A Ste-Sabine, les 3 classes ont reçu un seul magnétophone à la fin de janvier. Le professeur d'anglais s'en sert beaucoup. Alors les autres professeurs apportent leur propre appareil. Pour pallier à ce manque, les professeurs s'en sont acheté chacun un! Les quelques appareils existants sont en assez bonne condition. C'est ce que confirment les répondants au questionnaire. Mais la distinction n'est pas faite ici entre ce qui appartient au secteur régulier ou à l'éducation permanente.

Il y a un responsable régional au centre audio-visuel qui s'occupe avec un assistant de la distribution des appareils et du matériel demandés (avec information), des contacts avec les organismes extérieurs concernés et enfin de l'aide technique à la production. Trop à l'étroit, il y aura

l'an prochain de nouveaux locaux aménagés axés de plus en plus sur la production. Il existe également un préposé au prêt dans chaque école. Celui-ci s'occupe de la distribution et du contrôle des appareils et du matériel. C'est à lui que réfèrent les professeurs d'éducation des adultes lorsqu'ils peuvent utiliser cet équipement.

Il faut s'y prendre longtemps à l'avance pour commander des films (un professeur de français en a fait l'expérience) car plusieurs régionales ont besoin des mêmes films en même temps. Il faut planifier 2 mois à l'avance. Comme trop souvent, les centres de distribution des organismes ne possèdent qu'une ou deux copies, les films arrivent trop tard dans le calendrier du programme. Le service est très lent parfois. Il y a des retards dans la livraison.

Comme on l'a dit précédemment on tente de plus en plus à décentraliser dans les écoles. Pour le matériel que ne possède pas l'école, il suffit de réserver par téléphone au Centre audio-visuel. Pour le matériel de l'extérieur, on fait affaire avec ONF, l'Université Laval (depuis 2 ans). Le plus mauvais service vient de l'OFQ. Trop souvent, il n'y a pas de liens entre le SMTE qui annonce tel document disponible et les places où le faire venir (ex. OFQ.). Les professeurs intéressés passent leur commande par le préposé au

prêt, qui la réfère au responsable régional. Ce dernier en fait la demande à l'organisme concerné. Les enseignants sont exigeants vis-à-vis le service offert (ex. retard).

SUPPORT PEDAGOGIQUE:

Le questionnaire révèle que dix professeurs sur douze savent faire fonctionner les appareils à leur disposition. Huit d'entre eux ont suivi des cours ou stages en audio-visuel (moins de 5 crédits pour la majorité). Deux autres auraient l'intention d'en suivre.

Quatre ou cinq des professeurs présents ont suivi les stages Sesame. Il y a donc une préoccupation certaine pour un renouveau pédagogique. Les professeurs ont souligné l'importance d'être préparés à l'utilisation de l'audio-visuel pour obtenir des résultats valables. S'ils se sentent mieux armés que l'an dernier, ils expriment encore le besoin de perfectionnement et de pratique. Le questionnaire montre aussi que la majorité (10/12) acceptent l'idée d'un recyclage en la matière comme une nécessité pour les professeurs.

L'an dernier, en effet, la direction a proposé aux professeurs d'organiser un stage à Cap Rouge en regard de l'audio-visuel. La plupart des professeurs présents s'y sont rendus. C'était un stage d'une semaine (dépenses défrayées à 50% par le SEP). Le stage initiait les professeurs au maniement

des appareils, à l'utilisation pédagogique et à la production de matériel. Cela a amené plusieurs professeurs à s'en servir cette année. Un professeur de français, qui n'en connaissait rien auparavant, s'est occupée cette année de se renseigner sur le matériel existant, de réserver des films, etc. C'est vraiment à partir de ce stage que les professeurs s'en sont préoccupés. Cette première tentative de sensibilisation est confirmée par le questionnaire. Les 12 professeurs reconnaissent cette action (7 comme venant de l'éducation des adultes et 5 du secteur régulier).

Les professeurs par contre sont peu ou pas au courant de ce que possède la régionale. Certains ne connaissent pas l'existence du catalogue donnant la liste du matériel disponible. La situation de fait est confirmée par le responsable en audio-visuel. Il n'y a de plus que 2 répondants au questionnaire qui disent avoir reçu de la documentation. Chaque école a un catalogue complet donnant la liste des documents que possède la régionale. Mais cela demeure une partie faible à cause du manque de personnel pour assurer une information continue. Le Centre audio-visuel et son responsable en ont conscience.

Il se fait au début de chaque année une rencontre du responsable avec les directeurs d'école et les nouveaux professeurs. Mais cette action n'a qu'une incidence indirecte

en éducation des adultes.

Par la suite, l'initiation aux divers appareils demeure très faible: rien de systématique en ce domaine.

Le centre peut également apporter une aide technique aux professeurs intéressés par la production. Mais cela demande beaucoup de travail, de temps supplémentaire (et bénévole) à consacrer. La production (répartition per capita pour chaque école) est mise en marche à la suite d'une demande de professeur ou d'étudiant. Le centre fournit le matériel, les appareils et le soutien technique. Aux professeurs et étudiants revient la responsabilité des scénarios. A l'heure actuelle, cela est surtout venu du français et des maths. Il n'y a rien eu du côté de l'éducation des adultes.

L'entrevue des professeurs montre que ces derniers se sont attaqués à la production mais sans requérir les services du centre audio-visuel. Ils n'en ont peut-être pas encore acquis l'habitude.

Lors du stage à Cap Rouge, les professeurs ont fait un travail pratique (production). Un montage fait alors a d'ailleurs servi au cours de la présente session. Mais c'est très long à faire. Le SEP n'a pas les appareils: il faut alors tout emprunter (c'est ce qu'un professeur de français a fait auprès de ses amis). Un autre professeur préfère s'en

tenir à présenter des choses déjà prêtes, car elle ne se sent pas un talent de réalisatrice. Même le professeur le plus actif dans ce domaine et qui s'y intéresse trouve que dans les conditions actuelles, ça prend trop de temps et d'énergie pour les résultats donnés. Il n'y a pas de production par les étudiants à cause des problèmes de temps et de disponibilité.

Réunions pédagogiques? Il y a eu des rencontres en français et en anglais. Il y en a de prévues en maths. Cependant il devrait y en avoir plus souvent tant au niveau de l'école, de la classe (niveau) que de la matière.

CONCLUSION

La situation générale commençant de se stabiliser, les responsables continuent à l'heure actuelle les politiques déjà amorcées. On approfondit certains points particuliers, l'organisation pédagogique par exemple. Il s'agit entre autres de développer et de structurer davantage les réunions pédagogiques. L'organisation d'un stage en audio-visuel est une autre illustration. Certains choix ont été faits...

En formation générale, plein temps, les cours se donnent presque uniquement le jour dans des locaux transformés mais non toujours adaptés matériellement et physiquement au besoin de l'enseignement aux adultes. Ce sont des classes d'écoles

élémentaires, des locaux loués, etc. Cela a une influence directe sur l'utilisation des parapédagogiques. Ce choix (alors que les écoles secondaires sont accessibles le soir) relève d'une option pédagogique et humaine particulière, que nous avons aussi rencontrée à Rimouski (Bas St-Laurent), et qui se fonde sensiblement sur les mêmes principes.

RESULTATS DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'AUDIO-VISUEL

CHAUDIERE

Âge

entre 20 et 29 ans	3
entre 30 et 39 ans	5
entre 40 et 49 ans	0
entre 50 et 59 ans	3
Autre	1
TOTAL	12

Sexe

Masculin	3
Féminin	9
TOTAL	12

Etat civil

Célibataire	3
Marié	7
Autre	2
TOTAL	12

Temps consacré à l'enseignement aux adultes

6 heures et moins	1
7 heures à 11 heures	4
TOTAL (temps partiel)	5
12 heures et plus (temps plein)	6
Sans réponse	1
TOTAL	12

Matière enseignée

Français	2
Anglais	5
Sciences	2
Mathématiques	3
Autres	0
TOTAL	12

Expérience en enseignement.

Aux jeunes		10
Aux adultes -	5 ans et moins	10
	6 ans - 10 ans	2
	11 ans et plus	0
	TOTAL	12

Formation en audio-visuel.

A) **Cours suivis**

Oui	8
Non	4
Sans réponse	0
TOTAL	12

Si **oui**, nombre de crédits (15 hres de cours).

5 crédits et moins	6
6 à 10 crédits	0
11 à 15 crédits	1
Sans réponse	1
TOTAL	8

Si <u>non</u>, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	2
Non	2
Sans réponse	0
TOTAL	4

b) <u>Opinion</u> sur la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles.

- devraient suivre des cours	10
- ne devraient pas suivre des cours	1
- sans réponse	1
TOTAL	12

<u>Perception de l'existence d'un responsable en audio-visuel.</u>

<u>A l'école</u>

Oui	3
Non	5
Autre	4
TOTAL	12

<u>A la régionale</u>

Oui	9
Non	0
Autre	3
TOTAL	12

<u>Au service d'éducation des adultes</u>

Oui	4
Non	5
Autre	3
TOTAL	12

Appareils audio-visuels utilisés

A) Nombre de types d'appareils* / Nombre de professeurs

Nombre de types d'appareils*	Nombre de professeurs
7	3
6	3
5	1
4	3
3	2
2	0
1	0
0	0
TOTAL	12

B) Etat des appareils utilisés.

En bonne condition	12
En mauvaise condition	0
Autre	0
TOTAL	12

Connaissance du fonctionnement des appareils utilisés.

Oui	10
Non	2
Autre	0
TOTAL	12

---

* Nombre d'appareils utilisés par chacun des professeurs. Exemple: il y a 62 professeurs qui utilisent 7 appareils différents soit: le projecteur 16 mm, le projecteur opaque, le rétroprojecteur, le projecteur à diapositives, etc.

Documentation nécessaire à l'utilisation de l'audio-visuel.

A) Disponible aux professeurs

Oui	2
Non	8
Autre	2
TOTAL	12

B) Fournie par

Secteur régulier d'enseignement	1
Service d'éducation des adultes	1
Les deux	0
Autre	0
TOTAL	2

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel

Souvent	4
Occasionnellement	5
Rarement	1
Jamais	1
Autre	1
TOTAL	12

Satisfaction retirée de l'emploi de l'audio-visuel

Satisfait	9
Déçu	0
Autre	1
TOTAL	10

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel par les confrères enseignant dans la même école.

Souvent	7
Pas assez souvent	1
Trop souvent	0
Je l'ignore	4
Autre	0
TOTAL	12

Incitation à l'utilisation de l'audio-visuel

- On m'a recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	12
- On ne m'a pas recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	0
- Autre	0
TOTAL	12

Si *positif*, par l'intermédiaire

- Du secteur régulier d'enseignement	5
- Du service d'éducation des adultes	7
- Autre	0
TOTAL	12

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE COTE-NORD

ASPECTS ORGANISATIONNEL DE LA C.S.R.

L'utilisation des parapédagogiques est conditionnée par la situation du service d'éducation des adultes au sein de la commission scolaire régionale. Pour que les adultes puissent profiter des équipements de la commission scolaire, il faut que règnent des relations facilitant la collaboration entre le S.E.A. et la commission scolaire régionale. Or, des changements survenus dans la structure organisationnelle de la C.S.R. au cours de l'année ont occasionné de sérieux mécontentements chez les gestionnaires et les professeurs de l'éducation des adultes.

Jusqu'à septembre dernier, le S.E.A., avec à sa tête un directeur, relevait directement du directeur général. Depuis lors, l'éducation des adultes est régie par un coordonnateur qui relève du directeur des enseignements qui lui, dépend du directeur général. Selon les membres du S.E.A., il s'agit là d'une complication administrative qui crée des ambiguités quant au partage des responsabilités.

Les gestionnaires doivent assumer au moins la même charge de travail qu'auparavant mais si dans la pratique quotidienne de leur fonction ils assument de lourdes responsabilités, le pouvoir formel n'est pas entre leurs mains. Il

s'ensuit une atmosphère d'insatisfaction et de tension qui peut entraver la bonne marche du travail au service de l'éducation des adultes. Conséquemment à ce changement de structure, le S.E.A. voit ses effectifs diminués. Il devra compter désormais avec un animateur pédagogique et un responsable de la formation professionnelle en moins. Des initiatives prises les années précédentes concernant l'animation pédagogique ont été interrompues à la suite de ce changement. Une équipe dynamique est en train de se disloquer. Ce cadre général devra être gardé en mémoire au cours de la lecture des paragraphes concernant les parapédagogiques.

PORTRAIT-TYPE DU PROFESSEUR D'ADULTES*

Tableau I

Description du personnel enseignant*

		R**	N-R**	TOTAL
Age	20-29 ans	25	23	48
	30-39 ans	2	5	7
	40-49 ans	1	1	2
	50-59 ans	0	0	0
	Autre	0	0	0
	TOTAL	28	29	57
Sexe	Masculin	24	21	45
	Féminin	4	8	12
	TOTAL	28	29	57
Ens. aux adultes	Temps plein***	3	0	3
	Temps partiel	22	29	51
	Sans réponse	3	0	3
	TOTAL	28	29	57
Expérience en enseignement	Adultes			
	2 ans et moins			41
	3-4-5 ans			16
	6 ans et plus			0
	Sans réponse			0
	TOTAL			57
	Jeunes			48

* Il s'agit du professeur de l'enseignement général, plein temps, sec. III, IV, V, 1970-71.

** R: répondants au questionnaire sur l'audio-visuel, N-R: non-répondants (renseignements fournis par les DGEP-E).

*** Enseignent plus de 12 hres/sem. aux adultes.

Le professeur du S.E.A. est un homme entre vingt (20) et trente (30) ans qui enseigne aux adultes moins de 12 hres par semaine. Il a deux (2) ans au moins d'expérience dans l'enseignement aux adultes. Cependant, 16 des 57 professeurs concernés ont 3, 4 ou 5 ans d'expérience. Ils ont pour la plupart déjà enseigné aux jeunes.

LABORATOIRES ET BIBLIOTHEQUES

LABORATOIRES:

Nous avons peu d'informations concernant les modalités d'utilisation et les fonctions pédagogiques des laboratoires parce que nous n'avons pas pu rencontrer de professeurs de sciences. Les quelques données disponibles nous ont été fournies par les gestionnaires. Les laboratoires de sciences exactes sont utilisés régulièrement au niveau de sec. III pour l'initiation aux sciences et sur demande des professeurs de sec. IV en chimie 141 et physique 141. On retient les services d'un appariteur attaché aux cours réguliers pour la préparation des expériences. On ne note aucun problème concernant l'équipement et l'utilisation des laboratoires. Il est facile d'obtenir le matériel nécessaire. Les professeurs font une ample utilisation des laboratoires, spécialement au niveau du sec. III.

BIBLIOTHEQUES:

Les adultes ont accès à la bibliothèque pour consultation mais ils ne peuvent emprunter de volumes. Cela empêche les étudiants de poursuivre leurs recherches à domicile. Si une recherche ne peut être terminée en une visite, il est dangereux que le volume consulté ne soit plus disponible à la visite suivante. La bibliothèque est très pauvre; il est difficile pour les étudiants du sec. IV d'y trouver les volumes correspondant à leurs besoins. A Hauterive, elle a l'importance d'une bibliothèque personnelle. Une personne responsable (bibliotechnicienne) est présente le soir à Hauterive et Forestville. L'an passé, on faisait systématiquement l'initiation à l'utilisation de la bibliothèque auprès des nouveaux étudiants. Cette année quelques professeurs ont perpétué cette coutume mais toutes les classes ne jouissent pas de cette initiative.

Les étudiants ne sont pas spontanément enclins à utiliser la bibliothèque. Il ne s'agit pas là d'un besoin très ressenti mais quand un professeur donne un travail de recherche, la consultation de la bibliothèque devient indispensable, les étudiants adultes ayant peu de livres à domicile.

A Hauterive, le CEGEP jouit d'une excellente bibliothèque qui est à la disposition de toute la population. Quelques expériences ont été tentées en vue d'y amener des classes

d'adultes. Mais les déplacements, spécialement en hiver, rendent encore moins attrayant l'usage de la bibliothèque pour des étudiants qui n'y sont pas motivés. Une population ne prendra l'habitude de fréquenter les bibliothèques qu'en autant qu'on lui présentera au départ des conditions facilitantes.

Face à la bibliothèque, il y a somme toute à la fois un problème de motivation des étudiants et un problème de disponibilité de volumes. Il est possible que ces deux (2) problèmes soient interreliés. Il n'est pas facile de donner le goût d'utiliser la bibliothèque si on n'en a pas une bonne à sa disposition. D'autre part, les administrateurs ne seront pas enclins à investir dans ce domaine s'ils ne sentent pas de pression de la part des usagers.

AUDIO-VISUEL

UTILISATION:

Tableau II

Utilisation de l'audio-visuel par les professeurs*

Souvent	4
Occasionnellement	9
Rarement	5
Jamais	9
Autre	1
TOTAL	28

* La question était formulée ainsi: "Vous serviez-vous d'appareils audio-visuels pour votre enseignement?"

D'après le tableau II, il se fait un usage restreint de l'audio-visuel dans l'enseignement. La moitié des individus (14/28) l'utilisent ou rarement ou jamais. Près du tiers sont des utilisateurs moyens (occasionnellement: 9/28) alors que seulement quelques-uns (4) en font un plus grand usage.

Si on demande aux professeurs quelle perception ils ont de l'utilisation de l'audio-visuel par leurs confrères ils nous donnent une image un peu plus positive, cf. tableau III.

Tableau III

Utilisation de l'audio-visuel par les autres professeurs*

Souvent	8
Pas assez souvent	9
Trop souvent	0
Je l'ignore	7
Autre	4
TOTAL	28

* "Les autres professeurs qui enseignaient dans votre école se servaient-ils d'appareils audio-visuels pour enseigner?"

Il est vrai que les deux (2) derniers tableaux nous donnent davantage une image de la perception des professeurs

qu'une mesure objective précise de l'utilisation de l'audio-visuel. Mais cette perception même est instructive. Au-delà d'une mesure exacte (nombre d'heures d'utilisation/semaine au pourcentage de l'enseignement où on fait usage de l'audio-visuel), elle nous permet de voir le jugement que posent les professeurs face à leur réalité. Ils considèrent qu'ils ne font pas un très grand usage de l'audio-visuel et que pour au-delà de 50% d'entre eux (9/17), leurs confrères devraient l'utiliser davantage.

L'entrevue faite auprès des professeurs nous a donné une autre image. Il semblerait d'après les témoignages enregistrés lors de cette rencontre, se faire une plus grande utilisation de l'audio-visuel. On pourrait expliquer cette situation par plusieurs facteurs:

- à l'entrevue, il n'y avait pas de professeurs de mathématiques et de sciences alors qu'ils étaient 15/28 à répondre au questionnaire. Nous verrons dans l'analyse explicative que le facteur matière enseignée influence l'utilisation de l'audio-visuel;
- notre entrevue étant faite le jour, y étaient présents uniquement des professeurs qui n'enseignaient pas aux jeunes et qui consacraient la plus grande partie de leurs énergies à l'enseignement aux adultes. Les répondants au questionnaire ont de tout autres caractéristiques. (Cf. tableau I page 359.

L'entrevue auprès des gestionnaires confirme ces hypothèses. On y affirme qu'il n'y a qu'une matière où l'audio-visuel n'est jamais utilisé, c'est en mathématiques. D'autre part, il est difficile d'obtenir des films pour le programme de sciences ce qui en restreint l'utilisation.

FONCTIONS PEDAGOGIQUES:

Au premier contact avec des techniques audio-visuelles dans un cadre scolaire, l'étudiant adulte se méfie: "On n'apprendra rien avec ça, on perd son temps ...". Peu à peu on découvre l'instrument de formation derrière le gadget. Les plus âgés restent cependant réticents. Les professeurs croient que ceux-ci sont plus marqués par l'image de l'école traditionnelle.

Pour les besoins spécifiques d'une matière, l'audio-visuel sert, en français, à la correction de l'expression (enregistrement individuel au magnétophone), à enrichir le vocabulaire, mieux connaître les autres étudiants de la classe (interviews au magnétophone), développer l'expression orale (discussion à la suite de films fixes et de diapositives), connaître les auteurs au programme (films fixes, diapositives), réviser des notions grammaticales (projecteur opaque). En relations humaines, un groupe d'étudiants a tourné un film 8 mm sur une expérience de groupe. Selon le professeur, cette expérience a été des plus fructueuse pour permettre aux

étudiants d'analyser leur comportement et d'apprendre à se mieux connaître. Cela a aussi favorisé la coopération dans le travail d'équipe.

Quand, dans le questionnaire, on demande aux utilisateurs s'ils ont été satisfaits des expériences faites, quatorze (14) se disent satisfaits, contre trois (3) déçus. Les raisons invoquées pour justifier leur satisfaction sont les suivantes: l'audio-visuel permet une meilleure compréhension, concrétise la matière, suscite la motivation à l'étude, rend la matière plus intéressante, apporte de la nouveauté, offre un complément au cours, détend, économise du temps en rendant plus faciles certains apprentissages, apporte de l'ouverture d'esprit, améliore la relation professeur-étudiant. L'information étant transmise par la machine, le professeur peut orienter, corriger, animer. L'audio-visuel force le professeur à se renouveler. L'atmosphère de la classe étant complètement différente, le professeur doit se redéfinir et renouveler ses méthodes pédagogiques.

ATTITUDES:

Selon les réponses au questionnaire, les professeurs de la Côte Nord auraient une attitude plutôt négative face à l'audio-visuel, si on les compare aux professeurs des autres C.S.R., ayant répondu aux mêmes questions composant

l'échelle d'attitude*. La médiane de l'échelle d'attitude pour chacune des C.S.R. se situe entre 89.6 et 77.0. Des dix (10) C.S.R. touchées par cette recherche, six (6) ont une médiane plus élevée que la C.S.R. Côte Nord, deux (2) ont une médiane plus basse et une (1) a une médiane identique soit, 82.1**. On pourrait trouver là un des facteurs explicatifs de la faible utilisation. L'analyse globale nous montrera la corrélation qui existe entre l'attitude et l'utilisation de l'audio-visuel. Ce qui prévalait pour l'utilisation vaut encore pour l'attitude à savoir, l'entrevue des professeurs laisse supposer que ceux-ci ont une attitude positive face à l'audio-visuel alors que le questionnaire démontre le contraire. Les mêmes explications sont tout aussi valides. L'analyse globale démontrera la corrélation entre l'attitude face à l'audio-visuel et la matière enseignée ainsi que le temps consacré à l'enseignement aux adultes.

ORGANISATION:

L'équipement en appareils audio-visuels du S.E.A. comprend: trois (3) magnétophones, deux (2) projecteurs pour

---

* Echelle Thurstone où les professeurs sont évalués d'après les réponses données à seize (16) questions (cf. notes méthodologiques p. 34). Théoriquement l'échelle s'étend de 0 à 97.9. Pratiquement dans l'ensemble des C.S.R., un certain nombre de professeurs a atteint 97.9 alors que le plus faible a cumulé 24.4.

** Ce qui signifie que 50% des professeurs ont 82.1 ou plus au test.

films en boucles, deux (2) projecteurs à diapositives, deux (2) tourne-disques et un (1) rétroprojecteur. Comme certains de ces appareils peuvent être utilisés par toute la régionale étendue sur un vaste territoire, le matériel disponible à un moment donné est des plus restreint. En principe, les adultes peuvent utiliser le matériel des étudiants de jour. Mais en pratique, certains problèmes empêchent la mise en application de ce principe. Le matériel est souvent défectueux. On impute le bris des appareils aux adultes. Les professeurs de jour usent de stratagèmes pour ne pas prêter leur matériel: on inscrit "défectueux" sur un appareil en bon état, par exemple. Dans certaines localités, les relations sont meilleures mais à d'autres endroits il n'y a absolument aucune collaboration. Les adultes ne peuvent rien utiliser. Les professeurs ignorent l'existence du matériel de la C.S.R.. Mais il faut dire que parfois même, la direction de la C.S.R. elle-même est aussi ignorante sur ce point.

Les professeurs rencontrés en entrevue souhaiteraient que le S.E.A. se munisse de quelques autres appareils. Le magnétophone est très utilisé en français. On aimerait en posséder un par classe afin de pouvoir exploiter les situations qui se présentent plutôt que de toujours devoir créer des situations artificielles. Les bandes magnétiques devraient être plus nombreuses. L'enregistrement fait dans une classe ne peut être réécouté le cours suivant parce que

la bande a été réutilisée entre-temps. Pour la projection de films ou de diapositives on déplore l'absence de salles de projection (Hauterive). Quand le projecteur doit se promener d'une classe à l'autre entre les cours, les professeurs perdent et font perdre un temps précieux aux étudiants pour la préparation technique de la projection. La pénurie de locaux empêche actuellement une amélioration de cette situation. Un magnétoscope est loué à la formation agricole de Sacré-Coeur. Le prix payé pour la location aurait suffi à l'achat d'un magnétoscope mais le S.E.A. n'est pas autorisé à faire l'acquisition de cet appareil.

Actuellement, il n'y a pas de responsable de l'audio-visuel au plan local ou régional au niveau du S.E.A. ou de la C.S.R.. Il y a cependant un projet d'engagement d'une personne à ce poste au niveau de la C.S.R. pour l'an prochain.

Le matériel didactique utilisable en audio-visuel et qui soit adapté aux besoins semble rare. Il est difficile d'obtenir des films de l'O.N.F. ou de l'O.F.Q.. Les documents voulus ne sont pas disponibles trois (3) fois sur quatre (4). D'une part, il n'y a pas un grand choix. D'autre part, la production est souvent ancienne (spécialement en sciences), On a retiré du circuit, les films endommagés sans les renouveler. Il n'y a pas suffisamment de copies. On les prête pour trop peu de temps. Deux (2) semaines est une période

trop courte spécialement pour la Côte-Nord où il faut compter avec le problème de distances. On propose que l'O.N.F. et l'O.F.Q. précisent où se trouvent les films quand ils ne sont pas disponibles. Pour ce qui est de l'O.N.F., la Côte Nord doit s'adresser au bureau de Chicoutimi. Il est possible que les films qui ne sont pas à Chicoutimi se trouvent simplement dans une régionale de la Côte Nord et il serait relativement simple dans ces circonstances de se les procurer.

SUPPORT PEDAGOGIQUE:

Aucune formation spécialisée dans l'utilisation de l'audio-visuel n'a été dispensée aux professeurs. Cependant, des expériences d'animation pédagogique tentées au cours des années précédentes facilitent la remise en question d'un enseignement traditionnel et l'utilisation de techniques pédagogiques nouvelles. Certains professeurs sont stimulés dans leur tâche par le travail d'équipe. Des professeurs ont participé aux sessions de formation de Sésame et ont acquis une attitude de disponibilité face aux changements nécessaires dans leur enseignement.

En réponse au questionnaire, sept (7) professeurs sur vingt-huit (28) disent avoir suivi des cours en techniques audio-visuelles. Il faut supposer que ces cours ont été pris dans le cadre de l'enseignement régulier. Des

vingt-et-un (21) qui n'ont suivi aucun cours, quatorze (14) manifestent l'intention d'en suivre et vingt-quatre (24) des vingt-huit (28) professeurs voient la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles. Il y a là une bonne volonté manifeste qui ne demande que des occasions favorables pour se réaliser. D'autre part, vingt (20) des vingt-huit (28) professeurs disent ne pas disposer de la documentation nécessaire permettant de se renseigner sur la technologie en éducation et sur les avantages et les inconvénients des divers appareils audio-visuels.

CONCLUSION

En audio-visuel, la faible utilisation peut être explicable par l'un ou l'autre des facteurs entrevus ou par plusieurs de ces facteurs combinés. L'attitude réticente des professeurs face à l'audio-visuel, l'organisation matérielle déficiente, le support pédagogique insuffisant sont autant de points dont il faudra tenir compte dans l'analyse de la situation. La satisfaction face aux expériences déjà réalisées, les fonctions d'aide pédagogique accordées à l'audio-visuel, le désir de suivre des cours et de se recycler en méthodes audio-visuelles sont autant de facteurs positifs nous permettant de penser qu'on pourrait avec profit encourager l'usage de la technologie en enseignement aux adultes à la C.S.R. Côte Nord.

En ce qui concerne les bibliothèques, il faudrait à la fois mettre davantage de volumes à la disposition des adultes, leur permettre de les apporter à domicile, faire une véritable initiation à la bibliothèque. Les étudiants devraient apprendre que la bibliothèque peut répondre aux intérêts réels qui leur sont propres. Tout ce qu'il faut c'est de savoir repérer les ouvrages correspondant à ces intérêts. Les étudiants devraient aussi avoir l'opportunité de manifester leurs intérêts aux responsables de l'achat des volumes.

RESULTATS DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'AUDIO-VISUEL

COTE-NORD

Age

entre 20 et 29 ans	25
entre 30 et 39 ans	2
entre 40 et 49 ans	1
entre 50 et 59 ans	0
Autre	0
TOTAL	28

Sexe

Masculin	24
Féminin	4
TOTAL	28

Etat civil

Célibataire	11
Marié	17
Autre	0
TOTAL	28

Temps consacré à l'enseignement aux adultes

6 heures et moins	6
7 heures à 11 heures	16
TOTAL (temps partiel)	22
12 heures et plus (temps plein)	3
Sans réponse	3
TOTAL	28

<u>Matière enseignée</u>

Français	5
Anglais	4
Sciences	8
Mathématiques	7
Autres	4
TOTAL	28

<u>Expérience en enseignement</u>.

Aux jeunes		19
Aux adultes -	5 ans et moins	27
	6 ans - 10 ans	1
	11 ans et plus	0
	TOTAL	28

<u>Formation en audio-visuel</u>.

A) <u>Cours suivis</u>

Oui	7
Non	21
Sans réponse	0
TOTAL	28

Si <u>oui</u>, nombre de crédits (15 hres de cours).

5 crédits et moins	5
6 à 10 crédits	0
11 à 15 crédits	1
Sans réponse	1
TOTAL	7

Si <u>non</u>, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	14
Non	6
Sans réponse	1
TOTAL	21

[illegible] <u>Opinion</u> sur la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles.

- devraient suivre des cours	24
- ne devraient pas suivre des cours	2
- sans réponse	2
TOTAL	28

<u>Perception de l'existence d'un responsable en audio-visuel.</u>

<u>A l'école</u>

Oui	4
Non	17
Autre	7
TOTAL	28

<u>A la régionale</u>

Oui	9
Non	11
Autre	8
TOTAL	28

<u>Au service d'éducation des adultes</u>

Oui	6
Non	16
Autre	6
TOTAL	28

Appareils audio-visuels utilisés

A) Nombre de types d'appareils* | Nombre de professeurs

Nombre de types d'appareils*	Nombre de professeurs
7	0
6	4
5	6
4	6
3	3
2	6
1	1
0	2
TOTAL	28

B) État des appareils utilisés.

En bonne condition	24
En mauvaise condition	2
Autre	2
TOTAL	28

Connaissance du fonctionnement des appareils utilisés.

Oui	24
Non	2
Autre	2
TOTAL	28

---

* Nombre d'appareils utilisés par chacun des professeurs. Exemple: il y a 62 professeurs qui utilisent 7 appareils différents soit: le projecteur 16 mm, le projecteur opaque, le rétroprojecteur, le projecteur à diapositives, etc.

Documentation nécessaire à l'utilisation de l'audio-visuel.

A) Disponible aux professeurs

Oui	6
Non	20
Autre	2
TOTAL	28

B) Fournie par

Secteur régulier d'enseignement	3
Service d'éducation des adultes	2
Les deux	0
Autre	1
TOTAL	6

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel

Souvent	4
Occasionnellement	9
Rarement	5
Jamais	9
Autre	1
TOTAL	28

Satisfaction retirée de l'emploi de l'audio-visuel

Satisfait	14
Déçu	3
Autre	1
TOTAL	18

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel par les confrères enseignant dans la même école.

Souvent	8
Pas assez souvent	9
Trop souvent	0
Je l'ignore	7
Autre	4
TOTAL	28

Incitation à l'utilisation de l'audio-visuel

- On m'a recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	12
- On ne m'a pas recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	15
- Autre	1
TOTAL	28

Si positif, par l'intermédiaire

- Du secteur régulier d'enseignement	9
- Du service d'éducation des adultes	2
- Autre	1
TOTAL	12

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

SITUATION GENERALE

La commission scolaire régionale de Tilly dessert un territoire relativement vaste et dispersé qui comprend aussi bien la ville de Ste-Foy en banlieue de Québec que des terres et paroisses de la rive sud du St-Laurent. C'est à cette même population que s'adresse le service d'Education permanente de la régionale.

Dépendant des besoins, il existe deux centres où se donne de la formation générale, plein temps (secondaire III-V): le Pavillon technique à Ste-Foy et la polyvalente des Etchemins à Charny (pour tout le territoire de la rive sud).

Nous nous devons encore une fois de privilégier un centre à titre d'illustration. La concentration démographique (et le volume d'opérations) et l'origine de nos informations nous obligent à retenir principalement la situation prévalant à Ste-Foy. Ajoutons cependant que la situation est à peu près identique aux deux endroits surtout lorsqu'il s'agit de discuter de problèmes de fond (statut de l'éducation des adultes, animation pédagogique...) en relation avec l'objet de notre étude.

Un concours de circonstances nous a fait passer les entrevues à des moments différents et très éloignés dans le temps (de décembre 1971 à fin mai 1972). Mais cela nous a permis d'observer certains changements appréciables. Nous voyons par là combien une situation peut évoluer rapidement et tout le chemin qui reste à faire.

Certains de nos informateurs soulignent, et très fortement, que le statut et la place du SEP au sein de la C.S.R., où elle est pourtant intégrée, influencent l'utilisation qui est faite des parapédagogiques. Si l'éducation des adultes est acceptée en principe, elle ne semble pas l'être encore vraiment dans les faits. Elle est encore vue comme une "quantité négligeable".

Le SEP étant intégré à la C.S.R., le directeur de centre devrait donc être le parallèle du principal du jour, et avoir les mêmes facilités et avantages dans son travail. Il n'en est rien. Il doit au contraire se battre pour "avoir les clefs". Il ne peut donc dans la pratique faire profiter pleinement les professeurs et étudiants de tout le matériel existant. La situation se répète lorsqu'il s'agit de faire une demande de nouveaux appareils et de matériel de même que des réquisitions: le budget est englobé dans celui de la C.S.R.. Il s'ensuit souvent que les coupures se font au détriment des demandes du SEP.

Mais les difficultés viennent particulièrement des principaux d'écoles de jour qui considèrent celles-ci comme étant leur bien propre et devant être protégées contre les "envahisseurs" (les adultes en l'occurrence). Des ententes sont déjà faites, mais qui ne porteront leurs fruits que l'an prochain, afin de rendre plus accessibles aux adultes, les équipements existants. Qu'en est-il de la situation actuelle...

PORTRAIT-TYPE DU PROFESSEUR D'ADULTES*

Tableau I

Description du personnel enseignant*

		R**	N-R**	TOTAL
Age	20-29 ans	7	3	10
	30-39 ans	17	1	18
	40-49 ans	2	1	3
	50-59 ans	1	1	2
	Autre	0	0	0
	TOTAL	27	6	33
Sexe	Masculin	19	5	24
	Féminin	8	1	9
	TOTAL	27	6	33
Ens. aux adultes	Temps plein***	1	0	1
	Temps partiel	26	6	32
	Sans réponse	0	0	0
	TOTAL	27	6	33
Expérience en enseignement	Adultes			
	2 ans et moins			20
	3-4-5 ans			10
	6 ans et plus			3
	Sans réponse			0
	TOTAL			33
	Jeunes			33

* Il s'agit du professeur de l'enseignement général, plein temps, sec. III, IV, V, 1970-71.

** R: répondants au questionnaire sur l'audio-visuel, N-R: non-répondants (renseignements fournis par les DGEP-E).

*** Enseignent plus de 12 hres/sem. aux adultes.

Notre professeur "cible" est un homme marié, âgé de 20 à 30 ans (10/33) ou de 30 à 40 ans (18/33). Il enseigne à temps partiel à l'éducation des adultes, où son expérience est encore toute récente (0-2ans: 20/33). Il a aussi de l'expérience dans l'enseignement aux jeunes.

Les quelques professeurs rencontrés lors d'entrevues successives répondent à ce portrait-type à une différence près: ils ont une plus longue expérience en éducation des adultes.

BIBLIOTHEQUE

Jusqu'à tout récemment, personne ne semblait s'être vraiment préoccupé de l'utilisation de la bibliothèque. Il en existait pourtant une,tant à la Polyvalente de Charny qu'au Campus de Ste-Foy. Il n'y avait pas de politique générale ou d'entente systématique; on laissait le tout à l'initiative personnelle du professeur. A toutes fins pratiques, elle n'était pas utilisée.

Il fallait surmonter plusieurs obstacles. Les cours en formation générale se donnent au Pavillon Technique et la bibliothèque se trouve au Pavillon Marie-Victorin. Son utilisation entraînait un déplacement obligatoire avec les problèmes d'horaire et la perte de temps que cela implique. Son ouverture exigeait la définition d'un moyen de contrôle (carte de lecteur ou autre). Elle exigeait également la présence

d'un personnel responsable, de préférence celui du jour pour éviter les conflits de "juridiction". Enfin des cours trop chargés et une bibliothèque conçue en fonction des jeunes et non adaptée aux adultes ne stimulaient en rien l'action des professeurs.

La situation a évolué depuis peu.

Les adultes peuvent fréquenter la bibliothèque depuis deux mois à Ste-Foy. Ailleurs cela n'est pas encore possible. A Charny, on prévoit une entente à cette fin pour l'an prochain. En plus d'un problème déjà souligné (tension avec les principaux), le bibliothécaire du jour doit être payé "temps et demi" pour travailler le soir. L'administration n'est pas toujours prête à investir de telles sommes. A Ste-Foy, la fréquentation de la bibliothèque se fera aux heures de français. Mais les professeurs ont obtenu de pouvoir y envoyer leurs étudiants au moment qu'ils jugeraient le plus opportun. Il n'y a pas d'heure fixe de bibliothèque pour chaque classe. Le professeur a ainsi beaucoup plus de latitude dans l'organisation de ses cours. Comme la bibliothèque sera l'an prochain au même pavillon que l'enseignement général plein temps et qu'elle sera toujours ouverte, il sera très facile pour les étudiants d'en tirer profit.

Le professeur de français ne conçoit pas la bibliothèque comme devant être une salle d'étude. D'autres locaux

devraient être prévus à cette fin. La bibliothèque devrait être utilisée comme un prolongement aux cours. C'est un endroit où on peut lire, recueillir des informations écrites, consulter des documents. C'est un instrument indispensable pour la recherche, donc spécialement utile aux étudiants de sec. IV et V qui s'initient à la recherche.

Avec le nouveau programme de français de la DGEP qui est actuellement en préparation (le professeur de français présent y travaille), la bibliothèque sera des plus nécessaire, même indispensable. Il faudra savoir utiliser un dictionnaire, des ouvrages généraux, un index de grammaire. Dans l'esprit où "il faut apprendre aux gens à apprendre", la bibliothèque est une ressource précieuse.

Mais comme le souligne un gestionnaire rencontré, cela n'est pas acquis pour tous les professeurs. Plus encore que les obstacles d'ordre matériel, en voie d'être résolus pour l'an prochain, c'est à une sensibilisation en profondeur des professeurs à l'intégration pédagogique qu'il faut maintenant s'attaquer.

LABORATOIRES

Il n'existe pas un contrôle strict et planifié de l'utilisation des laboratoires. Le seul contrôle possible s'effectue par l'horaire de cours, horaire établi de semaine

en semaine. Cette année (1971-72) on a établi à l'avance un horaire fixe. Le laboratoire est alors ouvert à la demande du professeur. Le responsable en formation générale nous parle de la moitié du temps consacré au laboratoire. Un calcul fait à partir du salaire payé aux appariteurs en 1970-71 nous donne un taux inférieur (environ 25%).

Cela est de plus variable selon les professeurs. Chez un professeur de physique, 50% des cours se font en laboratoire. Pour les cours qui se donnent en classe, le professeur apporte souvent une valise de matériel de sorte qu'on peut dire que l'enseignement est à base d'expérimentation et de manipulation. Un autre professeur rencontré (chimie) procède de la même façon.

Jusqu'à ce jour, les étudiants doivent se déplacer du Pavillon Technique au Pavillon Marie-Victorin pour utiliser les laboratoires. Cela pose des problèmes spécialement pour les quelques étudiants invalides. Cette difficulté sera aplanie l'an prochain. A Charny, les groupes n'ont pas ce problème puisque tout se fait à la polyvalente même.

Le problème le plus délicat qui se pose actuellement est celui des appariteurs. Comme on ne peut plus employer les appariteurs de jour, qui y travaillaient depuis quelques années, parce qu'il faudrait les payer "temps et demi" on emploie

d'autres personnes. Les appariteurs de jour mécontents de cette situation, sabotent le travail des appariteurs de soir (on cache le matériel par exemple).

C'est ainsi que tout compte fait le climat était alors meilleur et l'utilisation plus grande. Même si à l'heure actuelle les nouveaux appariteurs travaillent 15 hres/sem. sur papier, il reste qu'en pratique, surtout à la première session (fin 1971), les laboratoires ne peuvent offrir le rendement et les services attendus. La situation est par contre normale à Charny où sont toujours employés les appariteurs de jour.

Même une accessibilité totale à tous les laboratoires ne nous assure en rien de la "qualité pédagogique" de ces laboratoires. C'est une des seules entrevues où cette question ait été abordée, tout au moins d'une façon aussi développée. Ces propos ne sont peut-être pas révélateurs d'un esprit commun à l'ensemble des professeurs de sciences de cette régionale ou d'ailleurs. Mais faisant brièvement la synthèse des critiques tout en présentant une vue originale, il nous a semblé intéressant de les reprendre en leur entier pour de futures réflexions.

Ce professeur enseigne la physique aux étudiants de jour. Le P.S.S.C. est alors utilisé. Il s'agit d'une méthode

d'enseignement des sciences impliquant une ample utilisation des laboratoires et où les théories sont déduites des expérimentations. Dans l'enseignement aux adultes c'est la méthode B.G.L. (Benoît - Gauthier - Laberge) qui est employée. La théorie est d'abord enseignée à la suite de quoi on la vérifie dans des expérimentations. Le laboratoire est moins employé que pour le P.S.S.C. mais le B.G.L. suppose quand même une bonne exploitation du laboratoire. Le professeur interviewé préfère la méthode P.S.S.C. qu'il considère plus conforme au processus d'apprentissage. Il fait donc une synthèse des deux méthodes, tirant le meilleur de chacune, tout en les adaptant à ses étudiants. Le programme de physique de la DGEP est trop chargé en sec. V pour des étudiants moyens. Il faudrait soit accorder plus de temps aux cours de physique, soit diminuer le programme ou exiger des prérequis plus importants des candidats. Les examens sont jugés peu adéquats. Certaines questions théoriques ne sont pas incluses au programme. Selon certains témoignages d'étudiants, l'examen de physique pose les problèmes que poserait un examen de français: il faut comprendre les finesses et les nuances de la formulation des questions pour répondre correctement.

Les adultes aimeraient faire plus de laboratoire. Ils sont influencés en cela par l'image de l'homme de sciences transmise par la T.V. On y voit toujours celui-ci dans un

laboratoire à faire des expériences. D'un autre côté ils sont un peu déçus par la simplicité des expériences. Ils s'attendent à des choses plus spectaculaires. Du fait que certains étudiants n'ont jamais fréquenté les laboratoires, il faut que le professeur tienne compte de ceux-ci et commence à un niveau inférieur à celui prévu par le programme.

Le laboratoire sert à démystifier la science. Il démontre à quel point les phénomènes sont simples. Par exemple, on a généralement peur de l'électricité. L'électricité semble un phénomène complexe et dangereux d'approche. La réparation des appareils électriques est réservée aux spécialistes. Or certaines femmes n'ont pas hésité à réparer leur fer à repasser après quelques laboratoires sur l'électricité. Selon le professeur rencontré, l'apprentissage de la science sans laboratoire c'est de la mémorisation, du "bourrage de crâne". Seul le laboratoire peut faire comprendre et simplifier la science. On prétend que les femmes s'adapteraient mieux à un enseignement plus théorique alors que les hommes y sont complètement rébarbatifs parce qu'ils ont besoin de mieux comprendre... Il faut croire que dans le contexte culturel présent les femmes ont encore plus besoin que les hommes de cette démystification scientifique...

Les laboratoires tels que conçus présentement, sont équipés de beaux appareils, très coûteux mais qui ne sont pas

toujours des mieux appropriés pour répondre aux besoins de l'enseignement. Exemple: pour la compréhension d'un même principe, on achète des électroscopes qui coûtent de $300. à $600. alors qu'un rayon cathodique de $15. serait beaucoup plus efficace. Il serait préférable d'utiliser des instruments moins compliqués, moins coûteux, avec lesquels les étudiants pourraient bricoler. C'est en "démontant " un appareil qu'on peut le plus facilement comprendre son fonctionnement. Avec le matériel dont on dispose à l'heure actuelle, il n'est pas possible de permettre aux étudiants de les manipuler tel qu'ils le désirent. "On a de très beaux instruments qui sont intouchables... ce sont de grosses boîtes noires... on ignore ce qu'il y a dedans, ce qui s'y passe... Je ne conçois pas un laboratoire comme une exposition d'instruments tout brillants. Je le verrais plutôt comme un atelier de réparation de T.V. avec des appareils défaits, traînant partout... Avec les laboratoires actuels, on regarde fonctionner un bel appareil mais il n'est pas sûr que le principe qui est à la base de son fonctionnement ait été compris des étudiants". Le professeur qui émet de telles opinions déniche de vieilles choses qu'il apporte aux étudiants afin que ceux-ci puissent les manipuler à leur aise. (Exemple: vieille batterie, appareil de T.V. mis au rancart...). Pour mettre en pratique une telle conception du laboratoire, il faudrait plus d'instruments, moins coûteux, répartis dans des locaux plus nombreux. Le

laboratoire serait ainsi comme une bibliothèque accessible à tous, qu'on peut fréquenter quand on le veut, où on peut bricoler tout à son aise. Plutôt que le laboratoire de physique unique qui existe maintenant, il faudrait trois locaux dont un consacré aux poids et mesure, un pour l'optique et un troisième pour l'électricité. Un appariteur ou un professeur pourrait être à la disposition des étudiants qui iraient y faire du travail personnel.

AUDIO-VISUEL

UTILISATION:

Il n'y a pas de politique systématique vis-à-vis l'utilisation de l'audio-visuel. Les professeurs l'emploient à leur guise. En répondant au questionnaire, la majorité des professeurs (16/27) disent s'en servir "occasionnellement". Si quatre professeurs l'utilisent "souvent", six par contre, n'en font aucun usage.

Tableau II

Utilisation de l'audio-visuel par les professeurs*

Souvent	4
Occasionnellement	16
Rarement	1
Jamais	6
Autre	0
TOTAL	27

* La question était formulée ainsi: "Vous serviez-vous d'appareils audio-visuels pour votre enseignement?".

Dix-huit d'entre eux se déclarent satisfaits de l'ex-

périence et trois autres expriment leur déception.

En regard de l'utilisation de leurs collègues, la situation se présente ainsi: les autres professeurs l'utilisent...

Tableau III

Utilisation de l'audio-visuel par les autres professeurs*

Souvent	7
Pas assez souvent	7
Trop souvent	1
"Je l'ignore"	12
TOTAL	27

* "Les autres professeurs qui enseignaient dans votre école se servaient-ils d'appareils audio-visuels pour enseigner?".

Autant de professeurs jugent que leurs collègues l'utilisent "souvent" que "pas assez souvent". Les douze "je l'ignore", soit près de la moitié, montrent bien le caractère individualiste de cette utilisation.

Les entrevues nous ont permis de préciser quelque peu ce qu'il en est selon les matières.

En français, on utilise le projecteur 16 mm quand on dispose de films pouvant s'intégrer au cours. Le magnétophone est généralement peu utilisé sauf pour le français oral de secondaire III. Ce dernier est cependant plus utilisé en anglais, à partir de bandes préparées à l'avance. Mais on utilise de préférence, quand c'est possible, le laboratoire de langues.

En sciences, les films du P.S.S.C. sont trop concentrés (ils montrent trop de matières à la fois). On pourrait alors présenter quelques séquences de films entrecoupées d'explications, mais il n'y a qu'une salle de projections et chaque classe doit quitter le local après l'avoir occupé 50 minutes. Malgré ces inconvénients, deux des quatre professeurs de sciences présentent régulièrement des projections de films à leurs étudiants. Ce sont les films du P.S.S.C. qui sont le plus utilisés, les films en bandes ne sont pas assez avancés pour le sec. IV.

INTEGRATION PEDAGOGIQUE:

En mentionnant les raisons de leur satisfaction, comme de leur déception parfois, les professeurs ont du même coup attribuer un certain nombre de fonctions et de rôles pédagogiques à l'audio-visuel dans leur enseignement.

Certains n'y voient qu'un gain de temps appréciable. Mais c'est une minorité. D'autres mettent à son compte une efficacité plus grande de leur enseignement liée à une méthodologie améliorée.

Mais la majorité des professeurs s'en servent comme d'un complément. Cela se traduit sous plusieurs formes. L'audio-visuel a un premier effet de sensibilisation: introduisant une variété plus grande, il suscite l'intérêt chez les étudiants, moteur premier d'un apprentissage fécond. On souligne également son caractère de synthèse. Mais la fonction la plus importante demeure celle de la concrétisation. L'audio-visuel

permet une visualisation plus grande et aide par le fait même à une meilleure compréhension. C'est une fonction vitale de l'audio-visuel, en sciences notamment.

Les professeurs croient que la radio et la T.V. pourraient avantageusement être mises au service de l'enseignement aux adultes, ces moyens étant les plus familiers aux étudiants concernés. La C.S.R. de Tilly n'a ni radio ni T.V. On ne verrait cependant pas l'usage de la T.V. en circuit fermé du type de ce qui se fait à la C.E.C.Q. (téléscript). On pense plutôt en termes de magnétoscope devant servir aux étudiants comme moyen de feed-back en relations humaines par exemple. Le professeur de sciences pense d'autre part que le magnétoscope pourrait à l'occasion s'intégrer à l'aspect visuel, de concrétisation de la science. Il y aurait alors une intégration du magnétoscope et du laboratoire. Certaines expériences demandent beaucoup trop de temps de manipulation. On pourrait alors familiariser les étudiants avec les instruments employés à la suite de quoi on ferait une démonstration à l'aide du magnétoscope. Ainsi, les productions faites par une C.S.R. pourraient circuler ailleurs dans la province.

Les interviewés ont critiqué les programmes actuels de sciences et spécialement de français. On les juge trop rigides pour se prêter à des techniques nouvelles d'enseignement. Par les examens, on ne fait qu'évaluer l'acquisition des automatismes. C'est ce qui fait que les étudiants ne protestent pas contre les méthodes traditionnelles d'enseigne-

ment. Connaissant le type d'examens qui ont été présentés antérieurement on hésite à s'éloigner du contenu strict du programme. Les étudiants se plient à la discipline imposée d'acquisition des automatismes au détriment d'apprentissage et de formation qui pourraient leur être plus profitables à long terme.

ATTITUDE:

Les problèmes d'organisation matérielle et autre, dont il est question plus loin, ont sans doute une influence sur l'attitude générale des professeurs vis-à-vis l'audio-visuel.

Les résultats à l'échelle d'attitudes* place la C.S.R. dans la médiane** inférieure (médiane de 82.1). Elle arrive au 7e rang dans l'ordre des 10 C.S.R. étudiées.

Cela nous semble à première vue en accord avec l'indice de l'utilisation effective: la majorité se situe à "occasionnellement"; il y a près de 25% (6/27) des répondants qui ne l'utilisent jamais.

---

* Echelle Thurstone où les professeurs sont évalués d'après les réponses données à seize (16) questions (cf. notes méthodologiques p. 34). Théoriquement, l'échelle s'étend de 0 à 97.9. Pratiquement dans l'ensemble des C.S.R., un certain nombre de professeurs ont atteint 97.9 alors que le plus faible a cumulé 24.4.

** Médiane: point à partir duquel se situent 50% des individus.

ORGANISATION:

Le SEP n'a aucun équipement qui lui appartienne en propre, si ce n'est un magnétoscope servant en formation agricole. Les professeurs utilisent en principe ce qui se trouve dans l'école même.

Il y a suffisamment d'appareils comparativement à l'utilisation qui en est faite. Il faut faire cette restriction car certains professeurs aimeraient se servir en plus de la radio, de la télévision que la régionale ne possède pas. Vingt-deux professeurs jugent ces appareils en bonne condition. Mais il n'en est pas ainsi pour deux autres. C'est ici une cause de déception.

Jusqu'à maintenant, les adultes et les professeurs n'ont pas été favorisés car les cours se donnent au Pavillon Technique alors que c'est le Pavillon Marie-Victorin qui est le mieux pourvu en la matière. Mais ce problème sera réglé l'an prochain alors que tous les cours de formation générale plein temps seront transférés au Pavillon Marie-Victorin.

Actuellement, il faut réserver les appareils la veille. Vers 4 heures, quelqu'un se charge de les transférer du local du jour au local du soir. Le professeur doit souvent se déplacer lui-même s'il tient vraiment à avoir le matériel, et cela quand il ne faut pas "courir après la clef"

selon l'expérience du directeur de centre. Un des professeur déçu par l'expérience mentionne justement ce problème de transport, de va-et-vient des appareils comme une des causes de sa déception. On espère que cela se règlera l'an prochain avec l'emploi d'une personne chargée de la responsabilité du matériel le soir. Il y a aussi ces professeurs du jour qui sachant utiliser certains appareils toute l'année, les "réquisitionnent" personnellement en les cachant après utilisation. Si on connaît leurs cachettes, pas de problèmes, sinon...!

Enfin pour l'approvisionnement à l'extérieur, un messager fait régulièrement la navette entre la C.S.R. et toutes les cinémathèques de Québec afin de recueillir ou de remettre les films commandés.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

D'après les réponses au questionnaire, 23 répondants savent faire fonctionner la plupart des appareils disponibles. Trois autres ne le peuvent pas. Les habiletés en regard des moyens audio-visuels ne sont pas un critère de sélection. Un tiers a suivi des cours en audio-visuel (environ 5 crédits). Parmi ceux qui n'en ont pas suivi, 12 (contre 5) manifestent l'intention de le faire. Mais ils reconnaissent à la presque unanimité la nécessité d'un recyclage des professeurs dans ce

domaine. Il y a donc un indice évident de "bonne volonté". Comment la traduire en réalisation?

Le problème d'organisation matérielle ne semble pas être le seul frein à l'utilisation de l'audio-visuel par les professeurs. Ces derniers sont peu sensibilisés à l'usage de ces techniques nouvelles. Aucun cours ne leur a été dispensé à l'école normale dans cette perspective. On sait que des cours se donnent à Cap Rouge pour initier les enseignants à l'audio-visuel. Mais on craint que l'apprentissage de l'utilisation de l'audio-visuel soit considéré comme une spécialité en soi. Il faudrait plutôt l'intégrer à la méthodologie de chacune des matières. Le support technique et pédagogique est faible en ce sens à la C.S.R. de Tilly. Il y a un responsable et un assistant à l'audio-visuel pour la C.S.R. Il n'y a pas de personnel spécialisé dans les écoles mêmes.

Mais il semble que les premiers ont une conception restreinte de leur fonction: mise à jour des catalogues, circulation des catalogues auprès des directeurs de centres (directeurs de jour). C'est ce que confirment les données du questionnaire: il y a à peine 7 professeurs (contre 19) qui disent avoir reçu une information quelconque. Cette documentation venait soit du secteur régulier, soit de collègues ou

à la suite d'un intérêt personnel. Rien également de l'éducation permanente. Pour l'incitation-sensibilisation à l'audio-visuel, il n'y en a que 9 (contre 17) qui soulignent une action venant du secteur régulier (3) ou de l'éducation des adultes (2). Il n'y a pas de stages de perfectionnement prévus à cet effet par le SEP. Les quelques démonstrations données à la régionale l'ont été par les compagnies.

Certains enseignants plus curieux sont allés "fouiner" dans le matériel didactique disponible. Ils ont alors découvert des richesses insoupçonnées qui peuvent être des instruments très utiles pour l'enseignement. Mais peu de professeurs auront le temps et le "feu sacré" nécessaires à de telles investigations. Il faudrait plutôt que les responsables en audio-visuel se chargent de dépouiller le matériel. Il n'est pas suffisant de donner une liste des titres de documents, encore faut-il donner une idée aussi précise que possible du contenu. A la C.E.C.Q. on a déjà fait un relevé exhaustif du matériel didactique de français en audio-visuel (fait par M. Gagné, responsable du français).

Or ces informations ne sont pas disponibles pour les autres C.S.R. Un professeur de Tilly a déjà tenté en vain d'obtenir ce catalogue. Il en est de même pour la C.S.R. Louis-Hémon, la C.E.C.M. qui ont déjà fait du travail intéressant. Cela n'est malheureusement pas connu.

Les professeurs enseignent à temps partiel, sans statut défini sauf pour les 2 professeurs Sésame. Ils ont de bas salaire. Il y a peut-être 40% de professeurs motivés; pour les autres, cela constitue un "à-côté".

L'organisation matérielle et pédagogique n'aide en rien à la stimulation des professeurs. Lors de son engagement, le professeur est avisé qu'il donnera tant de périodes/semaine. Par la suite, il n'y a rien de prévu (jusqu'à l'an dernier du moins) pour des rencontres ou des réunions pédagogiques. Il n'y a pas de local fourni pour la préparation du matériel pédagogique. De plus, le professeur connaît la situation existante (conflit et difficulté d'utilisation) et cela ne l'encourage pas à utiliser le matériel. Cela ne fait que renforcer l'attitude "cours magistral" et pour quelques-uns une certaine tendance à la paresse. Tous ceux rencontrés ont reconnu le besoin de perfectionnement et d'encadrement. Mais il faut pour cela faire débloquer des crédits. On a amorcé le mouvement en misant d'abord directement sur les étudiants-adultes.

CONCLUSIONS

Le problème de l'utilisation des parapédagogiques ne constitue pas une priorité. C'est à l'heure actuelle un aspect secondaire. Car à partir de la situation de laisser-faire qui existait les années dernières, il est plus important de régler les problèmes de fond.

En mai dernier (1971), un sérieux "examen de conscience" a amené la direction à poser un diagnostic critique de la situation et à y remédier. Le constat fait était le suivant:

- un manque de planification qui se traduisait par des préoccupations d'ordre purement administratif.
- un manque de coordination qui avait une influence directe sur l'absence d'organisation et d'encadrement pédagogique. Une fois le professeur engagé, on ne s'en occupait plus, si ce n'est de le rencontrer au début et au milieu d'une session pour lui fournir des informations générales sur la bonne marche du cours.

Voulant d'abord travailler à un changement de mentalité du professeur, un certain nombre de réformes organisationnelles et d'actions ont été entreprises par la direction. Lors de notre passage, il était encore trop tôt pour en tenter une évaluation systématique. Mais il nous paraît

important d'en faire mention car elles manifestent une volonté ferme de changement.

Jusqu'à l'an dernier, il n'y avait que des superviseurs-coordonnateurs engagés à temps partiel. Si la formule a été conservée à Charny, il en est autrement à Ste-Foy. La direction a procédé à l'engagement d'un directeur de centre à plein temps pour s'occuper entre autres de l'animation pédagogique. Il y a eu aussi l'intégration de 2 professeurs aux stages Sesame pour un renouvellement de l'approche pédagogique. Enfin, des chefs de section ont été choisis pour s'occuper des professeurs (selon les matières) (1). Ceux-ci participent au choix des enseignants et travaillent étroitement avec ces derniers afin de s'assurer que le contenu et l'esprit de chaque matière soient respectés. Des rencontres sont prévues chaque semaine. C'est un travail énorme pour les chefs de section qui doivent aller rencontrer les professeurs dans les quatre secteurs de la régionale. On ne peut encore parler de véritable animation pédagogique. Mais c'est une amorce sérieuse en ce sens.

Pour l'année prochaine, on prévoit encore certaines modifications dans l'organisation du groupe des professeurs

---

(1) cf. en annexe page 444, un texte du SEP de la C.S.R. de Tilly sur le rôle et les fonctions du chef de section.

afin de faciliter à ceux-ci un meilleur rendement dans l'exercice de leurs fonctions. C'est ainsi qu'on prévoit engager moins de professeurs et demander à chacun un plus grand nombre d'heures d'enseignement (10 périodes/semaine) avec des temps de rencontre et d'échanges. Il y a ainsi plus de probabilités qu'ils se sentent plus impliqués dans l'enseignement aux adultes.

La semaine d'accueil du début de la session à l'intention des adultes a montré la nécessité de sensibiliser les professeurs à une nouvelle approche pédagogique que les responsables veulent centrée sur la relation "animateur-groupe". Cette semaine fut un échec partiel parce que les professeurs n'y ont été associés que partiellement. Si les adultes ont découvert un climat différent, ce ne fut qu'une transformation théorique qui n'a pas été vécue par la suite dans les groupes parce que les professeurs n'y avaient pas été intégrés dès le début. Le projet de fins de semaine de sensibilisation aux relations humaines (1) pour les professeurs n'a pas pu être mené à bon terme durant la session d'automne 1971.

On a tenté par contre au second semestre une expérience pilote en secondaire IV.

---

(1) cf. en annexe page 442, le texte du SEP de la C.S.R. de Tilly présentant le projet aux professeurs concernés.

Cette expérience réunit tous les professeurs qui enseignent en sec. IV, (2 groupes, Ste-Foy et Charny). Sur les 30 périodes/sem. on en réserve 8 (4 ateliers de 2 périodes où les étudiants adultes travaillent seuls, en groupe) pour que les professeurs puissent se rencontrer, échanger sur ce qu'ils vivent et planifier leur action future (en termes d'objectifs). On veut en arriver à assurer le support et la motivation des étudiants.

Le directeur de centre espère en arriver à un modèle qui pourra être appliqué à d'autres niveaux et genres de formation. Un problème à résoudre: le fait que toutes les classes ne débutent pas ensemble rend cependant la coordination difficile.

Enfin la nécessité d'un réseau de communications au sein du groupe d'éducation permanente (direction, professeurs, étudiants) se fait tout autant sentir lorsqu'il s'agit des relations avec l'ensemble de la régionale. Dans ce but, les responsables veulent faciliter l'information auprès des principaux et responsables de l'enseignement régulier sur la situation de l'éducation des adultes de même que les sensibiliser aux services qu'une telle institution doit rendre à la population par l'intermédiaire du SEP.

Dans une telle perspective, une action sur les moyens techniques viendra après ce travail de sensibilisation et de changement et sera alors vraiment fructueux et productif. A l'heure actuelle, cette utilisation ne fait que reproduire l'enseignement magistral traditionnel. Les moyens techniques deviennent une façon pour fournir moins d'effort de préparation. Enfin, pour un ensemble de raisons qui peuvent ne rien avoir de pédagogique - uniquement en termes de consommation.

RESULTATS DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'AUDIO-VISUEL

TILLY

Age

entre 20 et 29 ans	7
entre 30 et 39 ans	17
entre 40 et 49 ans	2
entre 50 et 59 ans	1
autre	0
TOTAL	27

Sexe

Masculin	19
Féminin	8
TOTAL	27

Etat civil

Célibataire	5
Marié	22
Autre	0
TOTAL	27

Temps consacré à l'enseignement aux adultes

6 heures et moins	10
7 heures à 11 heures	12
TOTAL (temps partiel)	22
12 heures et plus (temps plein)	2
Sans réponse	3
TOTAL	27

Matière enseignée

Français	5
Anglais	7
Sciences	7
Mathématiques	7
Autres	2
TOTAL	28*

Expérience en enseignement.

Aux jeunes		26
Aux adultes -	5 ans et moins	22
	6 ans - 10 ans	3
	11 ans et plus	2
	TOTAL	27

Formation en audio-visuel.

A) Cours suivis

Oui	9
Non	18
Sans réponse	0
TOTAL	27

Si oui, nombre de crédits (15 hres de cours).

5 crédits et moins	7
6 à 10 crédits	2
11 à 15 crédits	0
Sans réponse	0
TOTAL	9

---

* Certains professeurs enseignent plus d'une matière.

Si non, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	12
Non	5
Sans réponse	1
TOTAL	18

[illegible] Opinion sur la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles.

- devraient suivre des cours	24
- ne devraient pas suivre des cours	2
- sans réponse	1
TOTAL	27

Perception de l'existence d'un responsable en audio-visuel.

A l'école

Oui	11
Non	12
Autre	4
TOTAL	27

A la régionale

Oui	17
Non	4
Autre	6
TOTAL	27

Au service d'éducation des adultes

Oui	5
Non	15
Autre	7
TOTAL	27

Appareils audio-visuels utilisés

a) Nombre de types d'appareils*

Nombre de types d'appareils*	Nombre de professeurs
7	11
6	2
5	3
4	1
3	4
2	1
1	2
0	3
TOTAL	27

b) État des appareils utilisés.

En bonne condition	22
En mauvaise condition	2
Autre	3
TOTAL	27

Connaissance du fonctionnement des appareils utilisés.

Oui	23
Non	3
Autre	1
TOTAL	27

---

* Nombre d'appareils utilisés par chacun des professeurs. Exemple: Il y a 62 professeurs qui utilisent 7 appareils différents soit: le projecteur 16 mm, le projecteur opaque, le rétroprojecteur, le projecteur à diapositives, etc.

Documentation nécessaire à l'utilisation de l'audio-visuel.

A) Disponible aux professeurs

Oui	7
Non	19
Autre	1
TOTAL	27

B) Fournie par

Secteur régulier d'enseignement	5
Service d'éducation des adultes	0
Les deux	0
Autre	2
TOTAL	7

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel

Souvent	4
Occasionnellement	16
Rarement	1
Jamais	6
Autre	0
TOTAL	27

Satisfaction retirée de l'emploi de l'audio-visuel

Satisfait	18
Déçu	0
Autre	3
TOTAL	21

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel par les confrères enseignant dans la même école.

Souvent	7
Pas assez souvent	7
Trop souvent	1
Je l'ignore	12
Autre	0
TOTAL	27

Incitation à l'utilisation de l'audio-visuel

- On m'a recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	9
- On ne m'a pas recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	17
- Autre	1
TOTAL	27

Si positif, par l'intermédiaire

- Du secteur régulier d'enseignement	3
- Du service d'éducation des adultes	2
- Autre	4
TOTAL	9

ANNEXE I

Commission Scolaire Régionale De Tilly

1180, AVENUE DE LAVIGERIE, C.P. 844, STE-FOY,
QUÉBEC 10

Sainte-Foy, le 29 septembre 1971.

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

La période allant de 1966 à 1971 a vu le service de l'éducation permanente de la C.S.R. de Tilly mettre en place des structures administratives, engager du personnel et assister à la montée spectaculaire des diverses clientèles adultes.

L'équipe du Service de l'éducation permanente veut résolument se centrer désormais sur l'activité éducative. Nous croyons que celle-ci repose sur le dynamisme et sur les ressources intérieures de l'adulte. Nous faisons confiance à son dynamisme de croissance et de développement. Il s'agit d'éveiller chez l'adulte la puissance interne d'auto-éducation et le goût de la poursuivre effectivement.

Selon cette conception, le progrès interne de l'adulte et le mouvement indéfini de sa croissance intérieure sont des objectifs éducatifs plus importants que la somme des connaissances acquises, l'étendue du programme parcouru, le nombre de diplômes accumulés, et le nombre des années d'études poursuivies.

Une telle philosophie de l'éducation des adultes nécessite l'engagement personnel de tous les formateurs d'adultes. Elle nécessite aussi sans aucun doute, une sensibilisation à ces objectifs renouvelés. Nous avons la certitude qu'il faut dépasser la forme traditionnelle de perfectionnement des professeurs pour aboutir à une prise de conscience des attitudes propres aux formateurs d'adultes.

Pour amorcer la réalisation de ce but, le Service de l'éducation permanente propose à tous les formateurs d'adultes, professeurs, coordonnateurs, personnel de direction, chefs de matière, contrôleurs, une SESSION INTENSIVE DE SENSIBILISATION AUX RELATIONS HUMAINES. Chacune des huit sessions prévues se déroulera à Cap Rouge du vendredi à 18h.00 au dimanche 20h.00 par groupe de 15 personnes et dans un cadre propice aux échanges interpersonnels. Il est entendu que tous les frais sont à la charge de la commission scolaire.

...2/

Comme nous prévoyons huit fins de semaine, il vous est donc possible de choisir la date qui vous convient le mieux. Pour nous manifester votre choix, vous voudrez bien utiliser la formule jointe.

Comptant sur votre participation dynamique à l'une des sessions, nous vous prions d'accepter l'assurance de notre franche collaboration.

Votre très obligé,

Philippe Paré

FP/lv

Philippe Paré,
Service de l'éducation permanente.

CHEF DE SECTION

A- RÔLE·

Coordonner l'enseignement d'une matière ou d'un groupe de matières.
Animer l'équipe d'enseignants de son groupe.
Sensibiliser chaque enseignant aux objectifs de l'éducation permanente.
Susciter l'intérêt des enseignants pour les adultes.
S'assurer que chaque discipline atteigne son but d'éducation.

B- ATTRIBUTIONS:

1. Diriger la section.

a) Etablir le calendrier des rencontres fixées pour chaque session.
b) Préparer l'ordre du jour des rencontres et le faire parvenir aux professeurs une (1) semaine à l'avance.
c) Dresser le procès-verbal.
d) Présenter un rapport à la direction à la fin de l'année.
e) Organiser le travail d'équipe.
f) Procéder avec les professeurs au choix du matériel didactique que requiert l'enseignement et, s'il y a lieu, préparer les requisitions nécessaires à l'intention du service de l'éducation permanente.
g) Suggérer une utilisation plus adéquate des locaux... dans la mesure ou l'éducation des adultes fait partie de la régionale...

h) Etablir, avec la direction, des critères de sélection pour chacun des cours à temps plein.

i) Premier agent de consultation pour la direction des études.

2. Coordonner l'enseignement.

a) Surveiller l'application des directives officielles relatives aux programmes et aux examens et s'il y a lieu établir la politique des travaux académiques en collaboration avec les professeurs de la section.

b) Collaborer avec les professeurs de la section à la préparation (ou préparer) de contrôles et d'examens de fin de cours.

c) Etablir en collaboration avec les professeurs de la la section les barêmes de correction et voir à ce qu'ils soient respectés.

3. Informer.

a) Souligner l'avènement de nouvelles techniques d'enseignement.

b) Mettre les nouveaux professeurs au courant de l'esprit, des méthodes et des politiques de la section.

c) Transmettre aux professeurs toutes les directives venant de la direction.

c) Informer les conseillers en main-d'oeuvre du C.M C. des contenus réels des programmes afin que les adultes qui s'y présentent recoivent une information pertinente.

4. Evaluer le rendement de l'enseignement.

   a) Evaluer, en collaboration avec les professeurs de la section, les méthodes employées.

   b) Analyser, en collaboration avec les professeurs de la section, le rendement des étudiants.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MONTS

SITUATION GENERALE

Il existe, à la C.S.R. Des Monts, deux (2) centres pour la formation générale plein temps: Matane et Ste-Anne des Monts. Dans les deux (2) cas, l'éducation des adultes occupe, le soir, les locaux des polyvalentes existantes. Comme la polyvalente de Ste-Anne des Monts vient à peine d'ouvrir ses portes, les classes de l'an dernier étaient réparties entre deux (2) ou trois (3) écoles où il y avait moins de services. D'une façon générale, on peut dire que la différence commence à se faire sentir avec l'accessibilité à la nouvelle polyvalente. A Matane, la polyvalente existe déjà depuis deux (2) ou trois (3) ans et elle fait figure de "vétéran", de "privilégiée" pour l'ensemble du territoire. C'est à Matane que se trouvent l'administration générale et la centralisation des services pédagogiques.

PORTRAIT-TYPE DU PROFESSEUR D'ADULTES*

Tableau I

Description du personnel enseignant*

		R**	N-R**	TOTAL
Age	20-29 ans	19	5	24
	30-39 ans	2	1	3
	40-49 ans	0	0	0
	50-59 ans	1	0	1
	Autre	0	0	0
	TOTAL	22	6	28
Sexe	Masculin	20	1	21
	Féminin	2	5	7
	TOTAL	22	6	28
Ens. aux adultes	Temps plein***	2	0	2
	Temps partiel	15	6	21
	Sans réponse	5	0	5
	TOTAL	22	6	28
Expérience en enseignement	Adultes			
	2 ans et moins			15
	3-4-5 ans			11
	6 ans et plus			2
	Sans réponse			0
	TOTAL			28
	Jeunes			27

* Il s'agit du professeur de l'enseignement général, plein temps, sec. III, IV, V, 1970-71

** R: répondants au questionnaire sur l'audio-visuel,
N-R: non-répondants (renseignements fournis par les DGEP-E).

*** Enseignent plus de 12 hres/sem. aux adultes.

Le professeur de l'enseignement général, plein temps, sec. III, IV, V est majoritairement un homme entre vingt (20) et trente (30) ans, enseignant aux adultes à temps partiel. Près de la moitié des professeurs concernés (13/28) ont trois (3) ans ou plus d'expérience dans l'enseignement aux adultes. Tous (sauf 1) enseignent ou ont déjà enseigné aux jeunes.

LABORATOIRES ET BIBLIOTHEQUES

LABORATOIRES:

Concernant les laboratoires, il n'y a pas de problèmes d'accès. Le S.E.A. ne paie que les matières premières utilisées. A Matane, les professeurs de sciences pour adultes enseignent aussi aux jeunes le jour. Ils sont donc familiers avec l'environnement. Ils sont au courant de la localisation du matériel et de son utilisation possible. L'appariteur du jour travaille aussi pour les adultes, le soir. A Ste-Anne des Monts, il y a amélioration de la situation matérielle et des relations avec le personnel d'enseignement aux jeunes depuis l'installation dans la nouvelle polyvalente. Le professeur de sciences est payé en supplément pour remplir aussi la fonction d'appariteur. Ces professeurs enseignent à la même polyvalente le jour ce qui facilite la connaissance des lieux. Le taux d'utilisation des laboratoires varie en fonction des programmes. Les cours de sc. 132

se donnent à 90% en laboratoire. En sec. IV, les étudiants sont soumis aux examens de la DGEP. On prépare donc les étudiants en conséquence. L'examen portant surtout sur des équations à balancer, l'usage du laboratoire n'est pas forcément requis pour les cours. Les étudiants fréquentent cependant le laboratoire une (1) fois par quinze (15) jours. Le programme de sc. 131 peut exiger à l'occasion l'usage de laboratoire mais de nombreuses autres ressources du milieu peuvent être utilisées.

Il semble donc que là où le professeur désire faire usage du laboratoire aucun problème ne se pose. Les laboratoires sont munis d'un matériel adéquat; ils sont accessibles aux adultes et on prévoit l'engagement d'un appariteur pour la préparation des expériences. Le laboratoire est peu utilisé quand le programme ne s'y prête pas, quand le professeur n'en voit pas la pertinence ou quand la préparation des étudiants aux examens de la DGEP en restreint l'usage.

BIBLIOTHEQUES:

En ce qui a trait à la bibliothèque, c'est la première année que les étudiants adultes du secondaire peuvent y avoir accès. C'est une mesure qui a été prise à la suite d'un besoin exprimé par les étudiants eux-mêmes. Au moment

de notre visite (fév. 1972), chaque groupe s'y rendait une (1) fois par semaine au cours d'une période de français. Certains professeurs croient que c'est une période trop courte pour les étudiants qui doivent faire de la recherche. A Matane, les étudiants peuvent emprunter des volumes (de décembre à février, 614 volumes ont été prêtés; 10 classes fréquentent la bibliothèque). On est à mettre sur pied un système de prêts à Ste-Anne des Monts. Dans l'ensemble, on en est encore cependant à la période de rôdage. Les bibliothèques sont considérées comme assez bien pourvues pour répondre aux besoins des étudiants. L'éducation permanente possède en propre un embryon de bibliothèque (livres de références) pour les professeurs. Un budget est prévu à cet effet. La bibliothèque de Matane sert également de centre de documentation pour les professeurs. De ce fait, elle possède livres et revues sur divers sujets (ex.: psychologie) qui peuvent intéresser les adultes. Il y a également beaucoup de revues d'information (environ 425) de toutes sortes.

Les étudiants ne peuvent actuellement être informés sur tout ce que possède la bibliothèque. Il semble difficile avec le personnel disponible présentement d'assurer cette information. Les adultes n'ont pas accès à la bibliothèque quand leur cours est terminé. On se concentre présen-

tement plutôt sur un travail d'initiation à la lecture et à la recherche des étudiants en formation. Il serait onéreux de laisser la bibliothèque accessible continuellement aux étudiants . Il faudrait alors payer le personnel requis.

Les étudiants adultes n'ont pas l'habitude de lire. Ils sont un peu désemparés dans une bibliothèque. Ils se promènent dans les rayons, feuillettent des volumes, regardent les images. Après initiation et utilisation de la bibliothèque pendant un certain temps, on note un regain d'intérêt. La bibliothécaire initie les étudiants à la lecture à l'aide de revues et périodiques. Elle les initie également à l'utilisation méthodique de la bibliothèque en donnant des informations sur la classification des volumes, les systèmes de références, etc. Il semble que tout soit à faire dans ce domaine.

AUDIO-VISUEL

UTILISATION:

Tableau II

Utilisation de l'audio-visuel par les professeurs*

Souvent	6
Occasionnellement	11
Rarement	2
Jamais	2
Autre	1
TOTAL	22

* Question formulée ainsi: "Vous serviez-vous d'appareils audio-visuels pour votre enseignement?"

Peu des professeurs rejoints par questionnaire se situent carrément dans le pôle négatif d'utilisation. En effet, seulement quatre (4) des vingt-deux (22) professeurs disent utiliser rarement ou jamais l'audio-visuel. Six (6) professeurs l'utilisent souvent et la moitié (11/22) le fait occasionnellement. Une entrevue de dix (10) professeurs de cette commission scolaire nous permet de creuser plus à fond les opinions.

En français, on a essayé d'utiliser le magnétophone, mais les résultats sont négatifs. Les étudiants n'aiment pas parler devant le magnétophone. Un professeur essaie actuellement de vaincre cette crainte en offrant la possibilité aux étudiants de s'initier au magnéthophone par groupes de trois (3) ou quatre (4). Dans cette même matière, des disques de chansonniers québécois ont été peu appréciés. En relations humaines, un disque d'un chanteur gaspésien a suscité dans un groupe une discussion de trois (3) heures alors qu'il a laissé un autre groupe complètement indifférent. Le disque est utilisé aussi pour détendre les groupes au travail (musique d'ambiance).

Une personne chargée de faire de l'animation dans le milieu voit l'utilité de l'audio-visuel pour apporter des distractions à certains moments libres: présentation de films, audition de disques. En anglais, on utilise l'audio-

visuel plus que dans les autres matières. Les acétates seraient employées pour l'enseignement de plusieurs matières, mais les professeurs trouvent que cette technique exige beaucoup de temps de préparation. On peut difficilement faire usage de TV et de journaux à des fins éducatives, le seul quotidien à la disposition de la population arrivant deux (2) jours après sa publication et le seul canal de TV pouvant être capté a une programmation qui est souvent pauvre. Une expérience a été tentée à Matane pour l'utilisation du magnétoscope (celui de la formation agricole). Les étudiants remplissaient même la fonction de cameraman. Le visionnement a suscité une discussion intéressante. En sciences, les films disponibles sont rares. A Matane, un professeur a reçu un (1) film sur dix-huit (18) commandés. Les films sont soit hors circuit, soit en circulation. En mathématiques, on a utilisé le magnétophone, le rétroprojecteur. Un professeur Sésame réalise actuellement un montage et se propose d'en faire d'autres (sur les notions de pourcentage et d'escompte). Jusqu'à date, les montages réalisés étaient fait à titre exploratoire, d'expérimentation. Le professeur évalue ces expériences comme étant trop liées au programme. Il se propose de prendre plus de libertés à ce sujet. Un (1) seul film a été présenté dans cette matière. Le professeur n'en a pas trouvé d'autres. Le film projeté était même inadapté au cours mais les étudiants ont cependant apprécié l'expérience

(film utilisant la méthode "Cuisenaire"). Le professeur a exploité ce film pour l'enseignement de la théorie des ensembles. Il aimerait présenter d'autres films même s'ils ne sont pas très fidèles au programme afin de s'habituer à se dégager de celui-ci.

Globalement, il y a donc à la C.S.R. Des Monts, une certaine tentative d'utilisation de l'audio-visuel. Presque tous les professeurs ont déjà tenté au moins quelques expériences d'intégration de ces techniques à leur enseignement. Sur vingt (20) professeurs rejoints par le questionnaire, ayant fait usage de méthodes audio-visuelles, dix-sept (18) se disent satisfaits de l'expérience. On ne peut cependant parler d'ample utilisation de technologie. Nous essaierons de voir dans les prochains paragraphes ce qui en limite l'usage.

FONCTIONS PEDAGOGIQUES:

Il y a encore une certaine mystification des étudiants devant l'audio-visuel. Soit qu'on craigne les appareils (peur du magnétophone) ou qu'on les considère comme des jouets. Des professeurs remarquent qu'il faut une certaine familiarisation avec les appareils pour pouvoir les utiliser comme instruments de formation. Cette familiarisation n'est pas acquise surtout chez les étudiants de 40 ans et plus.

Les professeurs rejoints par l'entrevue ou le questionnaire conçoivent l'audio-visuel comme un moyen de diversifier les techniques d'enseignement. Les cours du soir aux adultes peuvent apporter lassitude et ennui si ce professeur s'en tient uniquement aux volumes, à la lecture et à l'écriture. C'est une façon de concrétiser, d'illustrer les cours. On conçoit que c'est là une condition importante en enseignement aux adultes (temps plein) qui s'adresse souvent à des travailleurs manuels habitués à manipuler des objets plus qu'à conceptualiser à partir de textes. Quand la production de matériel par les étudiants est encouragée, ceux-ci se sentent valorisés du fait qu'ils peuvent eux-mêmes créer quelque chose. Le rôle du professeur se trouve transformé par l'introduction de la technologie dans l'enseignement. Il peut davantage se consacrer à un rôle d'animation et de soutien psychopédagogique auprès des étudiants s'il laisse aux techniques audio-visuelles le soin de transmettre l'information nécessaire.

ATTITUDES:

Selon les réponses au questionnaire, les professeurs de la C.S.R. des Monts ont une attitude très positive face à l'introduction de l'audio-visuel dans l'enseignement. En effet, des dix (10) C.S.R. touchées par la recherche, deux (2) seulement ont une médiane plus élevée à l'échelle d'atti-

tude*. Les médianes se situent entre 89.6 et 77.0. La C.S.R. des Monts a une médiane de 85.8**. Il faut donc en conclure que les professeurs sont favorablement disposés face à l'audio-visuel et qu'il faudra chercher d'autres facteurs explicatifs d'un usage non négligeable mais somme toute limité.

ORGANISATION:

Avec la direction du jour, les relations des S.E.A. sont bonnes. Certains problèmes se sont déjà posés mais il y a amélioration de la situation. Il en est de même avec les responsables régionaux des parapédagogiques qui ont participé à notre entrevue (responsable de l'audio-visuel au niveau de la C.S.R., responsable des bibliothèques pour la C.S.R.). S'ils ne connaissent pas très bien la situation en éducation des adultes comme telle, ils sont cependant très réceptifs. Mais la priorité n'en demeure pas moins pour eux à l'enseignement régulier. Ils sont prêts cependant à ser-

---

* Echelle Thurstone où les professeurs sont évalués d'après les réponses données à 16 questions (cf. notes méthodologiques page 34). Théoriquement, l'échelle se situe entre 97.9 et 0. Pratiquement, dans l'ensemble des C.S.R., un certain nombre de professeurs ont atteint 97.9 alors que le plus faible a cumulé 24.4.

** Ce fait signifie que 50% des professeurs ont 85.8 ou plus au test.

vir d'intermédiaires pour le S.E.A. entre les services locaux et provinciaux d'audio-visuel. Ils sont aussi disposés à collaborer avec le S.E.A. pour le perfectionnement des professeurs. A Matane, le responsable de l'audio-visuel pour la polyvalente est toujours à la disposition de l'éducation permanente. Le soir, le local reste ouvert et le responsable de centre s'occupe du contrôle du prêt d'appareils et de matériel.

Les professeurs considèrent que le matériel existant est très insuffisant. Les équipements sont rudimentaires dans le cas de la nouvelle polyvalente de Ste-Anne des Monts. Il y a cependant des projets d'achat dans le domaine. Actuellement, une chambre noire est aménagée mais sans aucun équipement. Il n'y a pas d'écrans dans les classes alors qu'il n'y a qu'une seule salle de projection. Un projecteur est en réparation à Vancouver et on craint qu'il ne doive être expédié au Japon. Il a été acheté au plus bas soumissionnaire mais on n'avait pas prévu les frais supplémentaires d'entretien. Dans les deux (2) polyvalentes, on se plaint du peu de matériel didactique, spécialement de films appropriés aux matières enseignées.

Malgré les bonnes relations existant entre les directions de jour et de soir, les professeurs se plaignent des difficultés d'accès au matériel existant, à Ste-Anne des Monts.

Les appareils sont entreposés dans un local de l'étage supérieur et seuls les professeurs étant familiers avec la polyvalente (professeurs qui enseignent aussi le jour) peuvent savoir où ils se trouvent et comment les obtenir. Il faut les réserver à l'avance et assurer les prêteurs que leurs appareils ne seront pas brisés. On craint que les adultes n'endommagent le matériel. Le local d'audio-visuel étant situé à l'étage supérieur d'un édifice sans ascenseur, il est difficile pour les professeurs, notamment les femmes, d'assurer le transport des appareils d'un étage à l'autre.

La procédure d'emprunt est complexe. A Ste-Anne des Monts, il faut faire les réservations dans la journée, avant 4:30 hres. Cela pose des problèmes spécialement aux professeurs qui n'enseignent pas à la polyvalente le jour. Le matériel adéquat aux programmes actuels est tellement rare que si on veut avoir quelque chance d'obtenir certains films, il faut les commander quatre (4) à cinq (5) mois avant le début des cours. C'est là une condition difficile à réaliser en éducation des adultes où on décide des cours à donner quelques jours à l'avance et où les professeurs affectés à ces cours ne sont désignés qu'à la dernière heure.

A Matane, le service audio-visuel de la régionale était situé auparavant, à la polyvalente même. Depuis qu'il a emménagé ailleurs, il est plus difficile et compliqué de

consulter le matériel et de l'emprunter. Il y a une décentralisation de l'O.N.F. à Rimouski, mais ce centre possède si peu de matériel qu'il doit référer de nombreuses demandes à Québec, ce qui retarde et complique les procédures. On aimerait tout autant, dans ces conditions, adresser ses demandes directement à Québec.

Il y a un magnétoscope au service de la formation agricole; on voudrait l'utiliser davantage. Actuellement, on l'emprunte pour projeter les bandes produites ailleurs. On aimerait pouvoir faire de la production, mais le S.E.A. ne possède pas de caméra. Il y aurait peut-être une possibilité de collaboration avec le CEGEP qui dispose de cet appareil. On imagine qu'on pourrait se monter une banque de bandes magnétoscopiques dont une partie serait produite localement. Cela permettrait de faire profiter plusieurs professeurs et étudiants des expériences faites par d'autres. Un exemple: en sciences, on pourrait enregistrer des expériences de laboratoires longues à préparer et coûteuses à faire. Cet enregistrement pourrait servir quatre (4) ou cinq (5) fois dans l'année sous forme de démonstration. A l'heure actuelle, les étudiants sont souvent privés de ces laboratoires dont certains sont intéressants et utiles à l'apprentissage, car ils sont trop onéreux en temps et en matériel.

Enfin, dernier problème matériel soulevé mais non le moindre, les polyvalentes ne sont pas adéquatement aménagées. La C.S.R. des Monts possède deux (2) très nouvelles polyvalentes. Or, on se rend compte qu'on n'a pas prévu dans l'organisation physique des lieux, l'intégration des bibliothèques et de l'audio-visuel à l'enseignement.

SUPPORT PEDAGOGIQUE:

Les professeurs ne savent pas utiliser le matériel audio-visuel. C'est une lacune importante. Cela est surtout vrai des professeurs qui reviennent à l'enseignement après quelques années d'absence. Ce sont les plus démunis face aux techniques audio-visuelles. Un cours a déjà été organisé dans la région pour le maniement technique des appareils, il y a trois (3) ans. Il n'y a que quelques professeurs actuellement à l'enseignement aux adultes qui ont suivi un cours universitaire concernant la production de films. Les professeurs qui répondent au questionnaire affirment qu'ils aimeraient suivre des cours en techniques audio-visuelles. Des vingt-deux (22) professeurs rejoints, dix-sept (17) disent voir "la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction, de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles". Cela confirme ce qui a été dit plus haut concernant l'attitude favorable des professeurs face à l'audio-visuel. On pense à l'éventualité d'établir une entente

avec l'Université Laval pour l'utilisation d'un cours déjà préparé sur bande magnétoscopique d'une durée de quarante-cinq (45) heures.

Les professeurs actuellement en formation Sésame ont été sensibilisés à l'utilisation de l'audio-visuel lors de leur dernière session. Selon les gestionnaires, ces professeurs seraient mieux préparés que d'autres à une utilisation intelligente des moyens audio-visuels. Exemple: le magnétophone ne sert pas au professeur mais aux étudiants qui font des montages. L'animation se fait "avec" et non "par" des moyens audio-visuels. Le professeur joue alors son rôle de guide.

Certains professeurs se sentent liés par le programme et considèrent que l'utilisation de l'audio-visuel ferait perdre du temps et empêcherait ainsi de "voir tout le programme". Aucune documentation n'est mise à la disposition des professeurs afin de leur permettre de se renseigner sur le sujet. C'est du moins ce qu'affirment seize (16) des vingt-deux (22) professeurs rejoints par le questionnaire. Les gestionnaires pensent cependant nommer un professeur responsable de la diffusion de cette documentation. Un centre d'information et de documentation pour professeurs et étudiants serait organisé à cette fin.

CONCLUSION

Les gestionnaires de la C.S.R. Des Monts croient que l'utilisation des parapédagogiques s'insère dans un contexte très global d'organisation de l'éducation des adultes. On parle du problème de la durée de formation. On considère qu'il est difficile de réintégrer des adultes aux études dans une période aussi courte (14 à 18 semaines) s'il faut en plus répondre aux exigences de l'accueil, de l'inscription, des examens... On souligne que l'instabilité en éducation des adultes favorise très peu les changements pédagogiques. On ne saít jamais à l'avance quel cours se donnera, quel sera le professeur. Des classes de même niveau ne débutent pas en même temps... Enfin, or aimerait avoir plus de latitude face aux programmes. On voudrait connaître les objectifs généraux et pouvoir en adapter l'application selon les besoins des étudiants.

Etant donné ces contraintes, il ne faudrait pas s'attendre à assurer une formation intégrale et finale aux adultes pendant la période limitée de leur passage dans le système d'éducation des adultes. Il faudrait au contraire penser en terme d'éducation permanente où la formation ne s'achèverait pas avec la réception d'un certificat d'études. Pour cela, les lieux, le personnel et les services consacrés à l'éducation devraient être aussi largement ouverts et dis-

ponibles que possible à toute la population adulte. Une très grande collaboration entre tous les organismes oeuvrant en éducation devient alors nécessaire. C'est seulement alors que des équipements aussi coûteux que des bibliothèques, des laboratoires et du matériel audio-visuel pourront être accessibles à ceux qui les paient de leurs taxes.

RÉSULTATS DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'AUDIO-VISUEL

DES MONTS

Âge

entre 20 et 29 ans	19
entre 30 et 39 ans	2
entre 40 et 49 ans	0
entre 50 et 59 ans	1
Autre	0
TOTAL	22

Sexe

Masculin	20
Féminin	2
TOTAL	22

État civil

Célibataire	6
Marié	16
Autre	0
TOTAL	22

Temps consacré à l'enseignement aux adultes

6 heures et moins	11
7 heures à 11 heures	4
TOTAL (temps partiel)	15
12 heures et plus (temps plein)	2
Sans réponse	5
TOTAL	22

Matière enseignée

Français	5
Anglais	2
Sciences	6
Mathématiques	7
Autres	2
TOTAL	22

Expérience en enseignement.

Aux jeunes		21
Aux adultes -	5 ans et moins	17
	6 ans - 10 ans	5
	11 ans et plus	0
	TOTAL	22

Formation en audio-visuel.

A) Cours suivis

Oui	11
Non	11
Sans réponse	0
TOTAL	22

Si oui, nombre de crédits (15 hres de cours).

5 crédits et moins	11
6 à 10 crédits	0
11 à 15 crédits	0
Sans réponse	0
TOTAL	11

Si non, avez-vous l'intention d'en suivre?

Oui	7
Non	4
Sans réponse	0
TOTAL	11

b) Opinion sur la nécessité pour les maîtres actuellement en fonction de suivre des cours de recyclage en méthodes audio-visuelles.

- devraient suivre des cours	17
- ne devraient pas suivre des cours	4
- sans réponse	1
TOTAL	22

Perception de l'existence d'un responsable en audio-visuel.

A l'école

Oui	16
Non	4
Autre	2
TOTAL	22

A la régionale

Oui	19
Non	0
Autre	3
TOTAL	22

Au service d'éducation des adultes

Oui	3
Non	15
Autre	4
TOTAL	22

Appareils audio-visuels utilisés

A) Nombre de types d'appareils*

Nombre de types d'appareils*	Nombre de professeurs
7	7
6	4
5	6
4	3
3	1
2	0
1	0
0	1
TOTAL	22

B) État des appareils utilisés.

En bonne condition	21
En mauvaise condition	0
Autre	1
TOTAL	22

Connaissance du fonctionnement des appareils utilisés.

Oui	20
Non	2
Autre	0
TOTAL	22

* Nombre d'appareils utilisés par chacun des professeurs. Exemple: il y a 62 professeurs qui utilisent 7 appareils différents soit: le projecteur 16 mm, le projecteur opaque, le retroprojecteur, le projecteur à diapositives, etc.

Documentation nécessaire à l'utilisation de l'audio-visuel.

A) Disponible aux professeurs

Oui	5
Non	16
Autre	1
TOTAL	22

B) Fournie par

Secteur régulier d'enseignement	4
Service d'éducation des adultes	0
Les deux	0
Autre	1
TOTAL	5

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel

Souvent	6
Occasionnellement	11
Rarement	2
Jamais	2
Autre	1
TOTAL	22

Satisfaction retirée de l'emploi de l'audio-visuel

Satisfait	17
Déçu	1
Autre	1
TOTAL	19

Fréquence d'utilisation de l'audio-visuel par les confrères enseignant dans la même école.

Souvent	5
Pas assez souvent	8
Trop souvent	0
Je l'ignore	8
Autre	1
TOTAL	22

Incitation à l'utilisation de l'audio-visuel

- On m'a recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	12
- On ne m'a pas recommandé de faire usage de méthodes audio-visuelles pour mon enseignement.	9
- Autre	1
TOTAL	22

Si positif, par l'intermédiaire

- Du secteur régulier d'enseignement	2
- Du service d'éducation des adultes	2
- Autre	8
TOTAL	12